



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des affaires étrangères
DFAE

Bureau de la Coopération de l'Ambassade de suisse
et section consulaire au Burkina Faso *Domaine
Education de Base et Formation Professionnelle*

**« Mandat de bilan/prospective de l'appui suisse à la formation
professionnelle au Burkina Faso pour la période de novembre 2010 à
décembre 2020 »**

Project : 7F-04514.04



RAPPORT FINAL

Mars 2021

Présenté par



Table des matières

Table des matières.....	2
Table des acronymes.....	4
1 Résumé.....	5
2 Introduction.....	9
3 Contexte de l'EFTP au Burkina et contexte de la mission	9
3.1 Contexte de l'EFTP au Burkina	9
3.1.1 Contexte et évolution de l'EFTP au Burkina ces dix dernières années.....	9
3.1.2 Définition de la notion de FP au Burkina Faso, s'entendre sur les concepts	12
3.1.3 Zoom particulier sur la formation de type dual : comment, par qui, envergure de ce type de formation	12
3.2 Contexte de cette mission dans l'intervention de la DDC au Burkina et dans la sous-région.....	13
3.2.1 La fin d'un cycle de programmation : le moment pour une prise de recul sur les dix dernières années d'intervention.....	14
3.2.2 Retours sur les enjeux et objectifs de la mission.....	15
4 Impact des interventions du Bureau de la coopération Suisse dans le secteur de l'EFTP au Burkina Faso entre 2010 et 2020.....	16
4.1 Rappel des interventions clés dans le secteur de la FP par la coopération suisse au Burkina.....	16
3.1.1 Vision globale de l'intervention de la DDC au Burkina et dans la sous-région : les grands axes d'intervention et évolution de l'intervention ces dix dernières années.....	16
3.1.2 Identification et reconstitution de la dynamique des interventions de la DDC dans le secteur de l'EFTP : chronologie et ampleur des différents programmes sur le secteur	19
3.1.3 Place de la Suisse au regard des interventions des autres PTF	21
3.1.4 Les programmes clés et activités phares de la DDC qui ont fait progresser le secteur	22
3.2 Les forces des interventions de la DDC au cours des 10 dernières années : ce qu'il faut retenir	25
3.3 Les principales faiblesses et insuffisances des interventions de la DDC au cours de ces dix dernières années	29
3.4 Appréciation des impacts et de leur durabilité	32
3.4.1 Les orientations décisives, les modalités qui fonctionnent, les approches probantes	32
3.4.2 Des success stories	33
5 Recommandations et perspectives innovantes à envisager pour un nouveau cycle d'appui à moyen et long terme.....	34
5.1 Description des enjeux et défis du secteur de l'EFTP au Burkina pour les parties prenantes en corrélation avec le contexte économique et sécuritaire.....	34
5.2 Déterminer les secteurs porteurs d'emplois et d'employabilité dans le contexte Burkinabé.....	40
5.3 Recommandations innovantes pour orienter l'appui pertinent et efficace du Bureau de la coopération suisse au secteur du DCTP au Burkina Faso pour les douze prochaines années.....	43
6 Annexes	46
6.1 Annexe 1 : Bibliographie	46
6.2 Annexe 2 : Planning de la mission et liste de personnes rencontrées	48

6.3	Annexe 3 : Programmes/ projets en cours (2017-2021) au Burkina Faso (en millions d’Euros)	52
6.4	Annexe 4 : Cartographie des acteurs de l’EFTP : actions passées, en cours et à venir dans le secteur	54
6.5	Annexe 5 : Liste indicative des référentiels/ programmes de formation disponibles au Burkina Faso et niveaux de certification.....	62

Table des acronymes

ADA	Austrian development agency
AFD	Agence française de développement
AICS	Agence italienne de coopération au développement
ANFP	Agence nationale de la formation professionnelle
AO-BTP	Association des ouvriers de bâtiments et travaux publics
APC	Approche par les compétences
APIPAC	Association des professionnels de l'irrigation privée et des activités connexes
BuCo	Bureau de la coopération suisse et agence consulaire au Burkina Faso
CFP	Centre de formation professionnelle
CFP-3A	Centre de formation professionnelle agricole, animale et alimentaire
CMABF	Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso
CNPB	Conseil national du patronat burkinabè
CT	Collectivité territoriale
DCTP	Développement des compétences techniques et professionnelles
DDC	Direction du développement et de la coopération
DGFP	Direction générale de la formation professionnelle
EF	Expertise France
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
ENABEL	Agence belge de développement
FAFPA	Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage
FeNABF	Fédération nationale des artisans du Burkina Faso
FONAENF	Fonds d'appui à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle
FP	Formation professionnelle
IRSAT	Institut de recherche en sciences appliquées et technologies
MJPEE	Ministère de la jeunesse, de la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi
OSP	Organisation socioprofessionnelle
PAFPA-Dual	Programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage - dual
PN/EFTP	Politique nationale d'Enseignement et de formation techniques et professionnels
PNE	Politique nationale de l'emploi
PSF/PA	Programme de structuration de l'offre de formation professionnelle et d'apprentissage dans le secteur agroalimentaire
SCADD	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
TIC	Technologie de l'information et de communication
VAE	Validation des acquis de l'expérience

1 Résumé

Le résumé présente les résultats de l'étude sur le bilan de dix ans (2010-2020) d'intervention de la coopération suisse dans la formation professionnelle (FP) au Burkina Faso et sur la prospective pour les douze prochaines années (2021-2032) afin d'orienter la coopération suisse sur son intervention future dans le secteur au Burkina Faso.

Bilan de 10 ans d'intervention dans la formation professionnelle au Burkina Faso

La coopération suisse, pour sa contribution à la formation professionnelle au Burkina Faso a identifié trois principaux leviers : la rénovation et la structuration du dispositif d'apprentissage traditionnel, la structuration des organisations professionnelles, la structuration d'une démarche de formation professionnelle avec un accent sur l'approche par les compétences de type dual, dans la vision d'un continuum éducation de base-formation professionnelle.

Au terme de l'étude, les principaux constats et analyses permettent de noter une contribution remarquable de la coopération suisse en dix ans d'intervention dans le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) au Burkina Faso, qui peut se résumer ainsi :

- la contribution de la coopération suisse au DCTP au Burkina Faso a permis de structurer et rénover l'offre de formation professionnelle traditionnelle. En effet, cette structuration repose sur un corpus de référentiels et de supports de formation développés tout au long des appuis fournis avec d'autres partenaires et qui sont toujours en place et utilisés dans la formation des apprenants. Cette structuration comporte également une masse critique de capital humain d'acteurs (formateurs, formateurs endogènes, maîtres d'apprentissage), aptes à animer le dispositif en construction de formation professionnelle. Enfin, la contribution de la coopération suisse a permis de consolider le dispositif de formation professionnelle selon l'approche par les compétences (APC) en alternance ou pas. Ces acquis engagent aujourd'hui tout intervenant à s'appuyer sur ces démarches et ses outils de formation (ou en créer là ils n'existent pas).
- La bonne structuration des organisations professionnelles (OP) d'artisans ou de producteurs, à tous les niveaux, doit beaucoup à la contribution de la coopération suisse au DCTP au Burkina Faso. On constate sur toute l'étendue du territoire national, une organisation fonctionnelle des OP, dotées de capacités réelles de porter et négocier des projets et de dialoguer avec l'Etat et ses démembrements. Ces organisations ont aussi développé une réelle capacité à mettre en œuvre la formation professionnelle par apprentissage, au profit des jeunes et des femmes, y compris au niveau rural.
- La contribution de la coopération suisse a aussi permis de **renforcer le dialogue entre les acteurs de la formation professionnelle**, à savoir les structures de formation et les entreprises, les formateurs et les maîtres d'apprentissage. Ce rapprochement est également perceptible avec l'Etat et ses démembrements et les collectivités territoriales.
- Outre la plus-value apportée à la structuration à ces divers niveaux, la contribution de la coopération suisse au DCTP au Burkina Faso concerne également la **disponibilité d'une expertise diversifiée**, présente aussi localement qui contribue à l'économie locale, y anime le DCTP et valorise les résultats de la recherche, dont elle utilise les process, les normes de qualité et assure la diffusion.
- Enfin, la contribution de la coopération suisse au DCTP au Burkina Faso a aussi été financier, avec un **financement continu, flexible et soutenu** pendant de longues années. Cet appui constant a permis au pays de convaincre et mobiliser d'autres contributeurs en soutien au DCTP.

Cependant, on relève des faiblesses qui s'articulent autour des trois principaux éléments suivants :

- La plus grande faiblesse de l'appui de la coopération suisse à formation professionnelle (FP) est de n'avoir pas su **considérer le DCTP, comme une chaîne de valeurs interdépendantes** allant de la bonne captation de l'intérêt et de la motivation de l'apprenant jusqu'à son insertion accompagnée, en passant par la formation. Ce faisant, on a perdu de vue la finalité de toute formation qui est de permettre de disposer de qualifications qui rendent le formé apte à mener une activité et en gagner sa vie. Il n'existe pas de suivis post-formations qui rende compte du DCTP.
- Une **faible visibilité** de l'impact des interventions et une **faible appropriation** par les parties prenantes burkinabè (OSC, entreprises, Etat) des acquis et des bonnes pratiques résultant d'une **faible capitalisation** des acquis des interventions financées. La survivance des impacts ci-dessus relatés ne peut être assimilée à une réelle capitalisation des résultats. Les approches n'ont pas fait l'objet d'inscription dans des normes et les titres de certification des acquis de formation peinent à gagner une reconnaissance technique (par les entreprises) et sociale (la communauté).
- L'**expérimentation de multiples approches partenariales** (Etat, collectivités territoriales, associations, entreprises, ONG) est un acquis indéniable. Cependant, elle manque de fondements reposant sur une connaissance avisée des capacités desdits partenaires à porter les partenariats et sur le nécessaire recul pour en tirer les leçons apprises. En finançant parfois les frais de fonctionnement de partenaires sans une stratégie de pérennisation (prise en charge progressive et total par le partenaire), ces structures ont de la peine à poursuivre à la même hauteur à la fin de l'appui.

Pistes d'intervention de la coopération suisse dans la FP au Burkina Faso pour les douze prochaines années

Pour ce qui est de la prospective la mission a identifié **six défis majeurs** dont la coopération suisse devrait tenir compte pour orienter son appui futur au DCTP. En tête, vient le défi de la **démographie** dont l'évolution soutenue fait que le public cible du DCTP représente un cinquième de la population burkinabè (15-24 ans) et est rural (73,7%)¹. A cela, s'ajoute le défi d'une meilleure **qualité du DCTP et de sa perception**. Pour nombre de parents, la FP est encore un secteur où ne sont orientés² que les moins bons élèves au niveau scolaire³. C'est aussi une orientation qui leur coûte plus cher (frais d'inscription plus importants que le cursus classique). Sa mise en œuvre ne s'attache pas à faire le lien avec la compétitivité économique (y a-t-il un marché pour les produits de ce métier/ emploi ?) et avec les besoins des entreprises au niveau local (proposent-elles des emplois dans ce métier ?). Le troisième défi est celui du **pilotage et de la gouvernance** du DCTP, regroupant les questions de vision et de priorité qui lui sont accordées, de coordination et de définition des rôles et responsabilités des parties prenantes. La trop grande centralisation du système éducatif et de formation nuit à son accès, à sa qualité et à son adaptation aux besoins du secteur privé. Enfin, le dernier défi est celui du genre. Le quatrième défi est celui de la **décentralisation** du DCTP. Il faut former in situ et non demander aux bénéficiaires de parcourir de longues distances pour y accéder, soit adapter les modalités de formation à leurs caractéristiques (formations modulaires, courtes). Le cinquième défi porte sur le **genre**. L'organisation de la formation ne questionne pas suffisamment la manière de prendre en compte le genre pour une participation plus équilibrée de deux sexes au développement socioéconomique du pays. Enfin, tous ces défis doivent être considérés, dans un **contexte de crises multiples**, sécuritaire et économique (depuis 2016), et sanitaire (2020), qui constitue le dernier défi.

Les défis du DCTP identifiés au Burkina Faso, la prospective commande d'examiner les enjeux liés aux parties prenantes. Pour ne laisser personne en marge, l'appui au DCTP devra se faire au plus près des

¹ Source : INSD, RGPH 2020

² Définition de l'orientation selon le Conseil national de l'éducation (CNE) « une orientation réussie doit permettre à chacun d'exploiter son potentiel et de s'insérer professionnellement »

³ L'exploitation des annuaires statistiques scolaires, des critères d'orientation du CIOSPB, du mode de communication sur ces éléments révèle qu'il n'y a quasiment pas de système d'orientation permettant aux jeunes de construire un projet d'orientation professionnelle. D'autres études relèvent l'influence des parents sur l'orientation professionnelle de leurs enfants, qui projettent sur ces derniers leurs ambitions non réalisées.

bénéficiaires, sur les territoires, en tenant compte d'un profil majoritairement analphabète et féminin et du contexte de crises multiples évoqué plus haut. Il faut mettre un accent particulier à rechercher les pistes d'une meilleure participation des femmes parmi les bénéficiaires. Cette perspective amène sur la table la question des filières dans lesquelles former les bénéficiaires. A ce propos la mission a recensé quatre grands secteurs économiquement porteurs d'emplois que sont l'agro-sylvo-pastoral et halieutique (et la transformation de leurs produits), les bâtiments et travaux publics, les mines et opérations, et l'artisanat. A cela, on peut ajouter les secteurs pouvant être économiquement émergents, tels que les TIC (téléphonie mobile, applications pour services en lignes, solutions de paiement, solutions digitales, etc.), l'économie verte (énergies renouvelables, gestion des déchets et assainissement) et les services (événementiel, sécurité privée, aides familiaux etc.). Quel que soit le secteur considéré, son potentiel d'emplois doit être impérativement mesuré, prioritairement au niveau local, selon le marché économique et les besoins en main d'œuvre des entreprises. Sans marchés de débouchés pour les éventuelles productions, ni besoins en main d'œuvre des entreprises, former des jeunes et des femmes, notamment au niveau rural, ne concoure pas vraiment à lutter contre la pauvreté, ni ne les aide à gagner décemment leurs vies dans la dignité.

Principales recommandations

Les recommandations proposées sont argumentées autour de deux axes.

a) La contribution de la coopération suisse peut aller plus loin et être plus visible si...

Le bilan plaide pour une meilleure capitalisation de l'impact des interventions et leur meilleure diffusion. Cela passe d'abord par une amélioration du système de mémoire (archivage) des données des interventions. La coopération suisse devrait se doter d'un budget de communication conséquent, lui permettant de disposer d'une vraie stratégie de communication tournée vers la valorisation/capitalisation des résultats des interventions, d'outils de suivi et de recueil de données performants⁴ et de diffusion⁵ des résultats des interventions. Cette stratégie devrait avoir pour objectifs d'améliorer l'image de la FP, mais également la promotion de la femme dans la FP. Enfin, pour une réelle mutualisation des ressources et des énergies, il est nécessaire de créer plus de synergies d'action entre les différents projets/programmes et dans les zones d'intervention. Le contexte de crises sécuritaire et sanitaire incite par ailleurs à plus de flexibilité dans le financement, pour une approche agile, autorisant des réallocations selon les besoins.

b) Les conditions qualitatives et quantitatives d'amélioration de l'adéquation emploi/insertion – formation professionnelle peuvent être réunies grâce à la consolidation du dialogue entre le secteur privé et les institutions de formation et à une réorientation de la vision de l'offre globale en produits de formation...

Pour asseoir la FP dans un fondement régalien, le dialogue politique, soutenu par des appuis budgétaires sectoriels à l'Etat est indispensable. Il faut donner une chance au programme APOSE de produire ses fruits. Dans le même temps, il est nécessaire de continuer le plaidoyer pour le renforcement des capacités des organisations (CT, OSP, CFP) au niveau organisationnel et fonctionnel pour leur permettre de jouer leur rôle de promoteur de la formation professionnelle de façon partagée avec l'implication de toutes les structures membres de ces organisations et leur accorder des appuis directs (appui projet/programme) pour ce faire.

Il est urgent que la formation professionnelle soit perçue comme une chaîne de valeur permettant de systématiser son intégration dans le continuum éducation de base – formation professionnelle et de favoriser l'introduction des aspects sensibilisation/ orientation à certains métiers dès les premières années d'enseignement de base⁶. Ce faisant, la formation professionnelle doit être vue comme une chaîne d'interventions : **information/ orientation – formation (alphabétisation en sus si nécessaire)**

⁴ Témoignages/ success stories d'anciens formés ayant réussi, études économiques montrant la valeur ajoutée de la FP du point de vue d'une entreprise, d'un formé, d'une famille, de l'Etat – casser l'image du coût de la FP et en montrer la valeur ajoutée

⁵ L'utilisation des TIC et notamment la digitalisation devrait être mise à contribution (par exemple, production de supports type petits films)

⁶ Cela peut se faire dès le préscolaire (par exemple faire planter une graine aux tous petits, l'arroser, observer l'évolution, etc.)

– **insertion – conseil**, impliquant et faisant travailler ensemble tous les acteurs concernés pour chaque maillon.

L'intervention en formation professionnelle est alors à fonder sur une analyse sectorielle des besoins (branches professionnelles), une analyse des besoins du marché (bassins d'emplois, entreprises) et des besoins/envies/motivations du bénéficiaire, avec une attention particulière au genre⁷, pour proposer une offre en adéquation et multipliant les chances d'insertion.

La capitalisation des différentes expériences réalisées au Burkina Faso suggère que les offres de formation soient orientées sur la pratique et l'approche par les compétences de type dual. On peut s'attendre à ce qu'une mise en œuvre de la FP qui commence par les compétences spécifiques avant d'aborder celles générales soit plus efficace⁸, tandis que l'adoption de l'approche modulaire permet de ne laisser personne de côté⁹.

Les interventions liées à la FP et à l'insertion des jeunes devront être dimensionnées au niveau national et territorial en s'appuyant sur les cadres programmatiques des structures et institutions appuyées. La gamme de mécanismes financiers pouvant être mis en œuvre doit permettre de différencier les appuis institutionnels aux services de l'État et aux CT, des appuis apportés au secteur privé, en respectant les principes d'alignement, d'efficacité, de progressivité. La mobilisation des financements privés en général et en particulier pour accompagner l'installation des jeunes constitue un défi critique, de même que le conseil¹⁰ devant accompagner cette installation. Progressivement, il faut plus de participation du secteur privé, à tous les niveaux et moins d'Etat.

Le système d'information de la FP a un grand besoin de renforcement pour créer des bases de données fiables des CFP, des entreprises d'accueil, des formateurs, des référentiels et programmes de formation, mais aussi des apprenants (potentiel futurs « patrons », en termes d'accueil des prochaines cohortes). Les TIC et les outils de digitalisation devraient faciliter ce travail.

En raison des crises sécuritaire et sanitaire, dans les régions d'accès difficiles, il faudra promouvoir des approches innovantes, basées sur le NEXUS humanitaire, développement, paix pour promouvoir des formations ciblées, courtes, associées à des actions de sensibilisation à la cohésion sociale. Les CT semblent le meilleur point d'entrée, même s'il conviendrait de les auditer au préalable et/ou d'établir avec elles des contrats de performance. L'approche NEXUS exige une confiance accrue accordée au processus de décentralisation. Renforcer les capacités des CT à prendre en charge les compétences qui leur sont transférées est une des meilleures stratégies pour ce faire.

⁷ L'environnement facilitant l'évolution des femmes dans la FP doit être une préoccupation centrale, de même que les métiers de formation éligibles. Pour mieux cibler les programmes de formation, les analyses métier incluant la perspective genre devront tenir compte considérations sociales, culturelles, techniques.

⁸ Hypothèse confirmée par les résultats du PSF/PA mis en œuvre par l'IRSAT et CFP-3A.

⁹ Surtout pour les femmes et les jeunes en milieu rural, la durée et la modalité de formation sont décisives pour l'entrée et le maintien en formation (G20-Berlin : Les jeunes ruraux d'Afrique prennent la parole.)

¹⁰ Le taux de survie de telles installations dépend fortement de la qualité du conseil (technique, financier, etc.) post-insertion (FAR : étude de capitalisation sur les dispositifs d'insertion et d'installation agricole des jeunes en milieu rural en Afrique, mai 2018).

2 Introduction

Les relations de coopération entre la Suisse et le Burkina Faso datent de près de cinquante ans. Elles portent sur des appuis dans quatre grands domaines, (i) l'éducation de base et la formation professionnelle, (ii) le développement rural et la sécurité alimentaire, (iii) la réforme de l'Etat, la décentralisation, l'administration locale et la participation citoyenne, (iv) la gestion macroéconomique (gestion des finances publiques), avec une attention transversale aux thèmes du genre et de la gouvernance. La formation professionnelle, perçue comme un levier stratégique de développement a toujours eu une place de choix dans ces relations. Néanmoins, malgré les efforts importants consentis par les deux parties et d'autres partenaires, les défis restent immenses. C'est pourquoi la présente étude est proposée pour faire le point de dix ans d'appui dans ce secteur et envisager l'avenir pour les douze prochaines années. L'étude a démarré le 18 janvier 2021 par la réunion de cadrage entre les consultants et le Bureau de Coopération suisse au Burkina Faso. Elle s'est poursuivie par une phase de collecte et d'analyse bibliographique, une phase de terrain et s'est achevée à la date de présentation des résultats au cours d'un atelier de restitution (11 mars 2021).

L'approche méthodologique adoptée pour cette étude s'est voulue pragmatique et participative tout au long de la mission, accordant une place de choix à l'expression des acteurs rencontrés, au commanditaire, aux échanges et à la réflexion, à l'analyse de la bibliographie disponible. L'échantillon des publics à interviewer¹¹ a été construit pour obtenir le meilleur rapport précision/taille, tenant également compte du rapport qualité/prix. Les interviews ont consisté en des entretiens (individuels et groupés) avec l'ensemble des acteurs ciblés dans le processus, avec confrontation des points de vue. Deux ateliers réunissant une quinzaine de participants chacun ont été organisés sur les thèmes du bilan et de l'avenir, réunissant des professionnels du secteur. L'équipe s'est donnée un code de conduite en termes de flexibilité et de respect par rapport au contexte local, de prise en compte de l'existant, d'esprit constructif, de discrétion totale sur les informations collectées.

Les résultats de l'étude sont présentés dans ce qui suit, articulés autour des deux grandes préoccupations ciblées, le bilan de dix ans d'intervention dans la formation professionnelle au Burkina Faso et la prospective pour orienter l'intervention de la coopération suisse dans le secteur pour les douze prochaines années.

3 Contexte de l'EFTP au Burkina et contexte de la mission

3.1 Contexte de l'EFTP au Burkina

3.1.1 Contexte et évolution de l'EFTP au Burkina ces dix dernières années

Selon le cinquième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH)¹², en 2019, le Burkina Faso comptait 20,5 millions d'habitants, dont 73,7% vivant en milieu rural. Les 15-24 ans représentaient environ 18,7% et les 15-34 ans 32,3%.

Au niveau de l'emploi, selon l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (2018)¹³, on note une proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles de 89,3% (93,3% pour les femmes). Il ressort aussi de cette enquête que 40,9% des jeunes de 15-24 ans ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi (49% pour les jeunes filles). Le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus pour la même période est évalué à 34,7%.

Ce sont là les principales caractéristiques démographiques du Burkina Faso sur lesquelles se basent les politiques sectorielles en matière d'éducation/ formation professionnelle.

A partir de 2011, la formation professionnelle connaît un ancrage institutionnel fixe avec son rattachement au ministère chargé de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi. Ce

¹¹ Voir liste de personnes interviewées en annexe 2 ainsi que la liste de participants aux deux ateliers

¹² Source : INSD, septembre 2020, Synthèse des résultats préliminaires, 5^{ème} RGPH 2019

¹³ Source : INSD, octobre 2019, Enquête régionale intégrée de l'emploi et du secteur informel (ERI-ESI), Burkina Faso 2018

ministère a évolué dans ses attributions et les dénominations au gré des remaniements ministériels, mettant parfois en doute la prise en compte de la composante formation professionnelle¹⁴.

Conscient que l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) est un puissant levier de développement socio-économique du pays, le gouvernement a développé des initiatives à travers la conception et l'implémentation de diverses politiques nationales ou sectorielles et stratégies relatives au secteur de l'Education et de la formation professionnelle. Au titre des principales, on peut mentionner ce qui suit :

- la réforme du système éducatif matérialisée par l'adoption de la loi n° 013-2007, portant loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso ;
- la Politique nationale de l'emploi (PNE), adopté en 2008, dont le troisième axe d'intervention porte sur l'employabilité des jeunes ; elle met en exergue la relation forte qui doit exister entre l'EFTP et l'emploi puisque l'EFTP doit pouvoir répondre aux besoins des formés et de l'économie ;
- la Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels (PN/EFTP), un cadre de référence adopté en 2008 avec sept axes d'intervention : i) le pilotage du système global ; ii) l'ingénierie de la formation ; iii) l'accroissement de l'accès à la formation ; iv) l'amélioration de la qualité des formations ; v) la certification des formations professionnelles ; vi) l'insertion des formés ; vii) le financement. La PN/EFTP est assorti de plan d'actions par le Gouvernement Burkinabé ;
- la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), référentiel unique d'intervention au Burkina Faso jusqu'en 2016, devenu Plan national de développement économique et social (PNDES), qui a défini sept objectifs pour l'EFTP, dont la diversification des parcours et des dispositifs, le passage de la logique de l'offre à celle de la demande de formation avec une ingénierie de l'Approche par les compétences (APC), la reconnaissance des compétences acquises de manière formelle, non formelle ou informelle, etc. L'autorité politique a fait de ce secteur son cheval de bataille et a affiché sa volonté d'accompagner le dispositif avec l'axe 2 du PNDES 2016-2020 centré sur « Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation et la formation en adéquation avec les besoins de transformation de l'économie ». Le Programme National de Développement (PND) en cours d'élaboration, sera le nouveau cadre de référence unique de programmation du développement au niveau de l'Etat ;
- la création d'un Ministère en charge de la formation professionnelle avec la Direction Générale de la Formation Professionnelle (DGFP) en charge des différentes questions de la formation professionnelle ;
- la Stratégie nationale de promotion de l'artisanat : l'artisanat, deuxième pourvoyeur d'emplois après l'agriculture et l'élevage, est le plus grand bénéficiaire de l'EFTP, notamment via l'apprentissage. La formation par apprentissage est très développée dans ce secteur et contribue, avec l'EFTP, à la modernisation d'autres secteurs économiques tels que l'agriculture et le bâtiment. Par conséquent, la formation des artisans est un pan important de la Politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels (PN/EFTP) ;
- la Stratégie nationale d'industrialisation du Burkina Faso (2019-2023) : le secteur privé offre aux apprenants des formations initiale et continue, une opportunité de se former dans un milieu professionnel et d'y être employés. Afin de booster les investissements dans les secteurs sociaux notamment, l'Etat et le secteur privé ont adopté en 2017 le principe de nouer des partenariats publics/ privés (PPP) ;

¹⁴ Le ministère a pris la dénomination « ministère de la jeunesse, de la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi (MJPEE) » à la nomination du Gouvernement en janvier 2021.

- le processus de décentralisation dont l'EFTP¹⁵ est un levier stratégique pour faire face aux défis de la disponibilité de ressources humaines qualifiées porteuses du développement local. Une relecture du Code général des collectivités territoriales est annoncée¹⁶ ;
- la Stratégie de développement rural adoptée en 2003, qui intègre l'EFTP des ruraux, comme un facteur d'évolution des pratiques culturelles, donc de transformation de l'agriculture ;
- l'adoption en 2012 de la Stratégie Nationale de Formation Agricole et Rurale (SNFAR) qui vise non seulement à promouvoir l'alphabétisation et à faciliter l'accès à la formation professionnelle pour tous les acteurs mais aussi à assurer la qualification du personnel des structures de formation quelles qu'elles soient. Cette stratégie vise également l'amélioration de la qualité des ressources formatives et formatrices indispensables tout en garantissant l'adéquation, la régularité et la pérennité des financements ;
- la Stratégie de généralisation de la formation professionnelle, élaborée en 2014 est articulée autour de cinq axes : i) amélioration du cadre juridique, de la réglementation et du pilotage de l'EFTP ; ii) accroissement de l'accès à l'EFTP de toutes les couches sociales ; iii) modélisation, apprentissage et formalisation des formes alternatives de formation, et transfert des compétences de métier ; iv) accroissement de la qualité des formations ; v) élargissement et renforcement des mécanismes de financement de l'EFTP ;
- le Plan Sectoriel de l'Education et la Formation (PSEF) 2017-2030, adopté en 2016 ;
- L'agence nationale de la formation professionnelle (ANFP) créée en 2020, placée sous la tutelle technique du ministère de la jeunesse et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Elle a pour mission principale de contribuer à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement des compétences techniques et professionnelles. Elle est issue de la réorientation des missions de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE).

La mise en place par le Gouvernement Burkinabè et ses partenaires techniques et financiers du Programme d'Appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels (PAPS/EFTP), comme outil de mise en œuvre de la PN/EFTP a été fait dans une logique de mutualisation des ressources. Sa mise en œuvre a été jugée mitigée par les acteurs et cela due à des contraintes institutionnelles. Tirant les leçons des blocages liés à l'implémentation du plan annuel de travail (PAT) 2018-2020, un nouveau programme d'appui à la politique sectorielle d'enseignement et de formation techniques et professionnels (APOSE) a été formulé. Avec une grande option d'accompagnement de l'Etat Burkinabè, son objectif principal a été arrimé à celui du PNDES qui est d'« améliorer la disponibilité et l'employabilité des ressources humaines ». Ce programme donne la priorité à la réalisation d'actions de formations qualifiantes et certifiantes, à forte employabilité et de courte durée. Le Burkina Faso est un pays à forte croissance démographique et les structures actuelles ne permettent pas de former tous les jeunes qui arrivent chaque année aux portes des centres et autres structures de formation. APOSE est aujourd'hui le bras consensuel (Etat-PTF-Secteur privé) pour la mise en place d'un dispositif de formation professionnelle répondant aux besoins d'employabilité des ressources humaines. Il reste entendu que pour réussir sa mission, il doit sortir des lourdeurs administratives dans lesquelles il se trouve car les attentes des burkinabè et des PTF sont grandes. La patience des parties prenantes semble à bout de souffle.

¹⁵ Le Burkina Faso a adopté la loi N°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant Code Générale des Collectivités Territoriales (CGCT) qui confère aux collectivités onze (11) domaines de compétences dont l'emploi et la formation professionnelle. Il en est de même de l'adoption des décrets d'application par le gouvernement portant sur les modalités de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux régions et aux communes dans onze (11) domaines dont l'éducation, l'emploi, la formation professionnelle et l'alphabétisation.

¹⁶ Dans sa déclaration de politique générale (04 février 2021), le Premier Ministre annonce un projet de nouveau Code général des collectivités territoriales, dont les ambitions seront : (i) clarifier les compétences ainsi que les ressources à transférer aux régions et aux communes ; (ii) clarifier le statut des départements et des villages afin de préciser et renforcer leurs rôles dans le développement local ; (iii) réformer les communes à statut particulier pour donner plus de responsabilités aux arrondissements.

Le concept d'EFTP, retenu pour la première fois dans la PN-EFTP, ne satisfait pas tous les acteurs du domaine. En fonction des intérêts, plusieurs autres terminologies sont convoquées, telles que formation technique professionnelle (FTP), développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP), enseignement technique et formation professionnelle (ETFP), etc. Que peut-on retenir de la définition de l'EFTP, adoptée par le Burkina Faso dans la PN/EFTP ?

3.1.2 Définition de la notion de FP au Burkina Faso, s'entendre sur les concepts

Selon la PN/EFTP, l'EFTP s'inscrit dans le cadre de la loi d'orientation de l'éducation de juillet 2007, qui fixe au système éducatif un devoir de service public laïc et de faire du jeune burkinabé un citoyen responsable, producteur et créatif.

Ainsi, on entend par EFTP, « *toutes les voies professionnelles qui mènent à l'acquisition d'une première qualification débouchant sur un emploi (formation pré- professionnelle, professionnelle élémentaire ou professionnalisante et professionnelle, post- primaire, initiale) ainsi que celles qui permettent le maintien de la qualification ou son amélioration (formation professionnelle continue et perfectionnement)* ». Au regard de cette définition, les missions assignées à l'enseignement et la formation techniques et professionnels sont clairement définies, aux articles 2 et 27 de la loi d'orientation de l'éducation et s'articulent autour des concepts de "formation professionnelle", "formation technique et professionnelle", "enseignement technique et professionnel".

Ainsi, le périmètre de l'EFTP prend en compte toutes les voies de qualification permettant aux jeunes et aux adultes scolarisés, déscolarisés, non scolarisés, formés ou non, d'être compétitifs sur le marché du travail, dans tous les secteurs d'activités socio-économiques. Par ailleurs, les différentes composantes de ce périmètre sont interactives et s'influencent mutuellement, ce qui amène à aller vers un système intégré. **L'EFTP devrait donc être appréhendé dans une vision transversale, voire systémique et holistique, qui se retrouve être intersectorielle mais surtout interministérielle**, vu les attributions des différents ministères en matière d'éducation et de formation professionnelle. Même si la tutelle officielle de la formation professionnelle est le MJPEE, il faut noter que certains ordres de formation professionnelle initiale ou continue relèvent d'autres ministères techniques, tels ceux chargés de l'Education, l'Agriculture, l'Elevage, la Fonction publique, les Travaux publics, etc. Cela peut porter à confusion, car les rôles et les responsabilités des acteurs semblent ne pas être bien clairs.

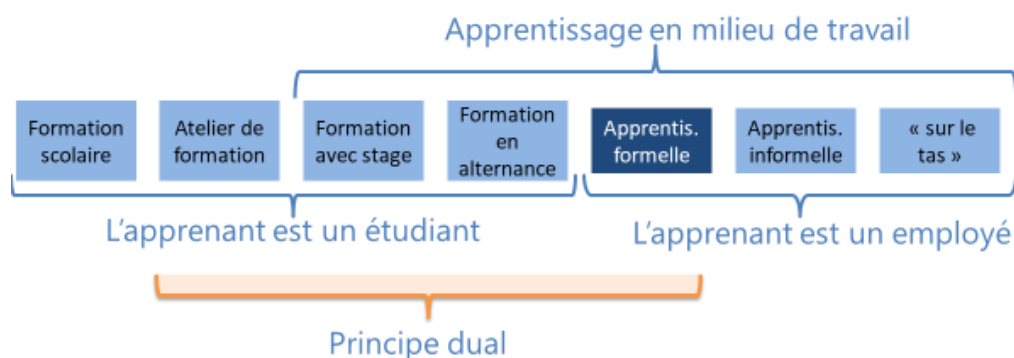
3.1.3 Zoom particulier sur la formation de type dual : comment, par qui, envergure de ce type de formation

Au Burkina Faso, la formation de type dual a été introduite dans les années 1996 en expérimentation sur les métiers de l'Artisanat. Les acteurs principaux de cette action étaient les coopérations Allemande, Autrichienne, Française, Suisse et les organisations professionnelles d'artisans, à travers des structures et projets tels que la Cellule d'Appui à la formation professionnelle (CAFP), Swisscontact et le Projet de Formation Professionnelle de la GTZ. Cette dynamique enclenchée a connu une adhésion des milieux professionnels du secteur de l'Artisanat et a permis de construire une ingénierie de la formation professionnelle par apprentissage, fondée sur une référentialisation complète. Elle a eu comme aboutissement, le début de la certification des titres professionnels par la création du certificat de qualification professionnelle (CQP) en 2006.

Dans son principe, la formation de type dual se déroule sur deux pôles de formation que sont le lieu de formation et l'entreprise¹⁷ ci-après, l'apprenant peut rentrer par la porte formation scolaire ou par la porte milieu de travail.

¹⁷ Source : Présentation DC dVET à l'atelier régional du DC dVET à Ouagadougou, 30 novembre 2017 cité dans « l'étude sur la formation duale au Burkina Faso, KEKCDC, 2018 »

Figure 1 : Place du principe dual dans le dispositif d'éducation/formation



Dans la pratique, la formation de type dual reste le dispositif permettant une formation professionnelle de qualité, une meilleure adéquation formation-emploi et une meilleure insertion socioprofessionnelle¹⁸, mais elle a du mal à s'implanter et se généraliser.

Dans les interventions des projets et programmes de formation professionnelle par apprentissage, les acteurs sont enclins à mettre en place des formations de type dual, mais la réalité du terrain est que dès le retrait des financements, ils reviennent à des formations presque entièrement en présentiel, intramuros, dans des centres de formation. Ils arguent pour ce faire, que la formation de type dual coûte chère à cause de la quantité importante de matières d'œuvre nécessaires pour des formations pratiques, la non-disponibilité des maîtres d'apprentissage au niveau des entreprises ainsi que de la prise en charge des différents acteurs.

Dans le cadre de l'APOSE, on note que la formation de type dual est retenue comme le mode de formation par excellence. Ainsi, dans le Programme 1 du plan annuel de travail (PAT) : **accroître l'offre de l'EFTP dans les secteurs économiques prioritaires au profit des jeunes et des adultes**, il est fait cas du développement de l'accès à la formation, grâce à l'apprentissage dual. Il est évident que ce type de formation nécessite une concertation des acteurs des 2 pôles de formation (école et entreprise) et de l'Etat. A cet effet, il est mentionné de façon claire que « Une concertation nationale sera organisée au démarrage de l'APOSE par le MJPEJ et le MENA-PLN afin de déterminer un cadre national de l'apprentissage de type dual qui sera porté par les Chambres consulaires, les établissements et les centres de formation publics et privés, les syndicats de travailleurs, le CNPB, les fédérations d'artisans (FENABF) et les Associations de parents d'élèves. Cette concertation regroupera tous ces acteurs ». On peut affirmer que c'est un pas important dans l'adoption au niveau national de ce type de formation qui fait des émules sur le terrain. Des traces des interventions des partenariats précédents sont constatées sur le terrain à travers quelques adaptations de formation à l'image du type dual. Il reste entendu que pour réussir cette approche, il faut la contextualiser et la vulgariser pour permettre une meilleure implication et une appropriation par les acteurs.

A ce sujet, la coopération suisse, se basant sur son expérience en la matière, pourrait jouer un rôle important au sein de l'APOSE.

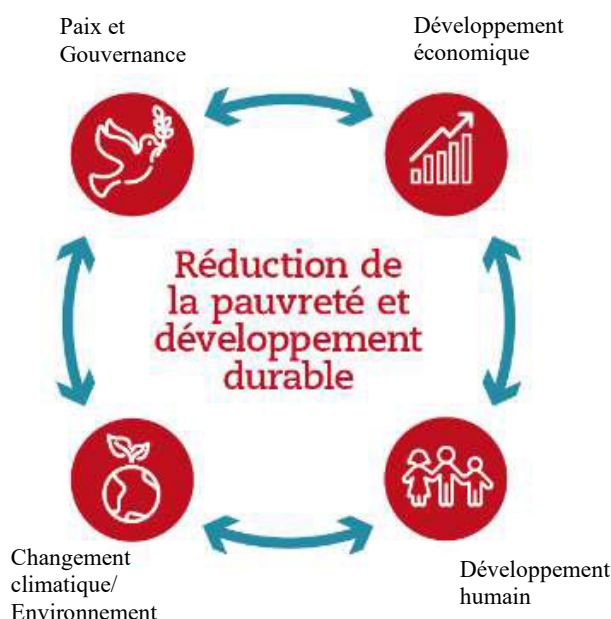
3.2 Contexte de cette mission dans l'intervention de la DDC au Burkina et dans la sous-région

Dans son programme 2021-2024, la DDC a déjà ciblé les domaines et secteurs de développement prioritaire pour son intervention au niveau international. Dans le document de « stratégie de coopération internationale 2021-2024 »¹⁹ le schéma ci-dessus explique la vision de la coopération suisse.

¹⁸ Il est souvent cité en Europe, l'exemple du faible taux de chômage dans les pays ayant le système de formation de type dual (Allemagne, Autriche, Luxembourg, Lichtenstein, Suisse, etc.) par rapport aux autres pays

¹⁹ Source : Document « Stratégie de Coopération internationale » Confédération Suisse Page 17

Figure 2 : Les quatre objectifs du mandat 2021-2024 de la stratégie CI de la DDC



Le focus est fait sur quatre thématiques que sont le développement économique, le développement humain, les changements climatiques et enfin la paix et la gouvernance, pour contribuer à la « réduction de la pauvreté et au développement durable ». Pour tenir compte de l'environnement sécuritaire et sanitaire que vit le Burkina, les interventions intégreront les thèmes transversaux tels que le genre, l'humanitaire, l'insécurité, la décentralisation. La stratégie marque la fin d'un cycle de programmation et l'entrée dans un nouveau.

3.2.1 La fin d'un cycle de programmation : le moment pour une prise de recul sur les dix dernières années d'intervention

Les relations de coopération entre la Suisse et le Burkina Faso datent de 1974. Depuis cette date, l'appui de la Suisse au Burkina Faso porte principalement sur les thématiques suivantes :

- Education de base et formation professionnelle ;
- Développement rural et sécurité alimentaire ;
- Réforme de l'Etat, décentralisation, administration locale et participation citoyenne, culture, jeunesse ;
- Gestion macroéconomique (gestion des finances publiques) ;
- Deux thèmes transversaux (genre et gouvernance).

Comme mentionné plus haut, s'inspirant du modèle suisse de formation de type dual, la DDC s'est fortement engagée dans la promotion de la formation professionnelle au Burkina Faso, dans une démarche d'adapter le modèle suisse aux réalités sociales et traditionnelles burkinabè. C'est une approche basée sur la satisfaction des besoins de l'économie et qui dans sa mise en œuvre combine formation pratique en situation de travail et enseignement théorique en milieu de formation, le tout avec une implication importante du secteur privé.

Depuis 2010, la DDC a opéré une montée en puissance dans son appui à ce secteur. Cependant, malgré les efforts continus de l'Etat et ses partenaires, le sous-secteur de la formation professionnelle au Burkina Faso quoique soutenu par des potentiels immenses, reste marqué par des défis redoutables. Le tableau ci-dessous illustre bien ce qui précède.

Tableau 1 : Analyse SWOT du secteur de l'EFTP au Burkina Faso

Forces	Faiblesses
• Volonté politique de développer l'EFTP (PNDES, PN-EFTP) • Développement d'instruments spécifiques comme le Cadre sectoriel de dialogue, le Plan d'action triennal et le cadre de dépenses à moyen terme, (PAT, BP) • Expérience acquise des appuis sectoriels • Diversité de dispositifs de formation et d'insertion • Existence d'instruments financiers (FAFPA) • Existence de structures publiques, privées et associatives complémentaires sur lesquelles s'appuyer (ministères, collectivités territoriales, Chambres consulaires, organes de contrôle, administrations locales, centres d'études et de statistiques, ANPE, centres publics et privés d'EFTP, CNPB, etc.)	• Planification, incohérence des dispositifs d'EFTP • Faible efficacité et efficacité des acteurs clés de l'EFTP • Sous financement de l'EFTP et faible capacité d'absorption • Faible qualité des formations, déficit de certifications, de qualifications, et de reconnaissances • Actions de formation inadaptées • Faible accès à la formation • Très faible régionalisation et autonomie locale • Aucune intervention des collectivités territoriales • Peu de participation du secteur privé • Manque de cadrage technique • Pas de système d'information dédié • EFTP peu inclusive • Manque de lisibilité / Méconnaissance de l'offre de formation du MJPEJ par les familles et les entreprises
Opportunités	Menaces
• Croissance constante entre 4 et 6% du PIB depuis 2001, avec un pic estimé au-dessus de 6% en 2017 et 2018 • Volonté renouvelée et augmentée des bailleurs d'agir de manière conjointe dans le cadre d'un appui sectoriel (APOSE 28,4 MEUR > PAPS 18,3 MEUR) • Une population à forte proportion de jeunes • Engagement à travers un contrat plan dès 2019 à hauteur de 3 milliards de CFA par an avec possibilité de renouvellement.	• Centralisation des ressources et accaparement • Risques sécuritaires • Démographie forte • Temps trop long de maturation des changements dans les cultures organisationnelles • Manque de main d'œuvre qualifiée pour soutenir la croissance • Mécontentement des entreprises et de la population • Urbanisation croissante de la population

Source : Document technique et financier d'APOSE (Version finale du 5 mars 2019)

Après dix ans d'appui continu de 2010 à 2020 au secteur de l'EFTP, la coopération Suisse, un des acteurs principaux des résultats acquis dans l'évolution de l'EFTP a opté de regarder dans le rétroviseur et faire le bilan afin d'ajuster ses interventions futures, pour plus d'impacts de développement humain, économique. C'est ainsi que la mission d'étude bilan de dix ans (2010-2020) et prospective (douze prochaines années) a été commanditée pour alimenter ses réflexions.

3.2.2 Retours sur les enjeux et objectifs de la mission

Afin de **tirer des leçons** (bonnes pratiques) de ces dix dernières années d'appui au secteur de l'EFTP au Burkina Faso et envisager de nouvelles perspectives, la DDC a donné mandat au bureau d'étude ACK International, d'en **dresser un bilan** et **poser les jalons de ses futures interventions pour les douze prochaines années** sur le développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP). **L'objectif général** de ce mandat se compose de **deux aspects complémentaires** : i) Apprécier l'impact des interventions du Bureau de la coopération Suisse dans le secteur de l'EFTP au Burkina Faso entre 2010 et 2020, en préciser les acquis et les insuffisances et identifier les bonnes pratiques ; ii) Formuler des recommandations ainsi que les perspectives innovantes à envisager pour un nouveau cycle d'appui à moyen et long terme. **Les objectifs spécifiques sont clairs.**

Pour le bilan de l'intervention, il s'agit :

- d'identifier/reconstituer les dynamiques des interventions de ces dix dernières années, de la Coopération suisse dans le secteur de l'EFTP au Burkina Faso
- d'analyser les forces et les faiblesses, apprécier les impacts et enfin,
- de préciser les acquis et les insuffisances, identifier les bonnes pratiques.

Pour l'analyse prospective vers un nouveau cycle d'appui, il s'agira :

- de décrire les enjeux et défis du secteur de l'EFTP au Burkina
- d'analyser les enjeux majeurs pour les parties prenantes en corrélation avec le contexte économique et sécuritaire (ne laisser personne au bord du chemin)
- de déterminer les secteurs porteurs d'emplois et d'employabilité dans le contexte Burkinabé (rural/urbain/région/pays)

- et de formuler des recommandations innovantes pour orienter l'appui pertinent et efficace du Bureau de la coopération suisse au secteur du DCTP au Burkina Faso pour les douze prochaines années.

Il est fondamental de s'appuyer sur les points forts / les bonnes pratiques pour bâtir les orientations du prochain cycle. Ainsi, l'étude bilan/prospective a permis une analyse de la plus-value de la contribution suisse et les perspectives possibles à privilégier en cohérence avec les défis/priorités du contexte national, du programme pays 2021-2025 de la coopération suisse, du message sur la stratégie de coopération internationale 2021-2024 de la Suisse ainsi que des directives de l'appel d'offres. Une attention particulière a été portée sur les nécessaires synergies d'intervention avec les programmes d'autres domaines d'intervention de la coopération Suisse au Burkina Faso (le développement économique local, l'éducation de base, l'appui macroéconomique, la gouvernance et la démocratie, le genre et la gouvernance, la culture et la migration) et les programmes régionaux (PREPP, PROFOR..), mais aussi avec les interventions d'autres donateurs dans le domaine.

4 Impact des interventions du Bureau de la coopération Suisse dans le secteur de l'EFTP au Burkina Faso entre 2010 et 2020

4.1 Rappel des interventions clés dans le secteur de la FP par la coopération suisse au Burkina

3.1.1 Vision globale de l'intervention de la DDC au Burkina et dans la sous-région²⁰ : les grands axes d'intervention et évolution de l'intervention ces dix dernières années

En Afrique de l'Ouest, la DDC est engagée auprès de cinq pays prioritaires : le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad. Elle s'engage pour le développement rural et la sécurité alimentaire, la gouvernance locale et la décentralisation, la santé, l'inclusion financière, ainsi que pour l'éducation de base et la formation professionnelle. La coopération bilatérale suisse avec le Burkina Faso a démarré au lendemain des grandes sécheresses du début des années soixante-dix. La présence de la Suisse est assurée par un bureau de coopération, qui coordonne les activités de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) ainsi que du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Tableau 2 : Historique de la coopération suisse au Burkina Faso

1974	Ouverture du bureau. Appui au développement communautaire, au développement intégré, et au renforcement des capacités des artisans ruraux
1976	Collaboration avec les organisations paysannes et l'organisation régionale «6S»
1984	Début du programme d'éducation non formelle
1992	Appui aux collectivités locales, programme de développement des villes moyennes
1994	Début de l'Aide Budgétaire Sectorielle au Gouvernement par le SECO
2001	Début de l'Aide Budgétaire Générale au Gouvernement (ABG) par le SECO
2006	Stratégie de Coopération suisse au Burkina Faso 2007–2012 avec trois domaines d'intervention prioritaires : 1) Education de base et formation , 2) Promotion de l'économie locale, 3) Décentralisation et gouvernance locale ; et deux thèmes transversaux : genre et gouvernance
2012	Analyse et bilan de la mise en œuvre de la stratégie 2007–2012 et élaboration de la stratégie de coopération 2013–2016 dans la continuité.
2017	Stratégie de coopération 2017–2020 dans la continuité.
2021	Programme de coopération pays 2021-2025 dans la continuité des stratégies de coopération.

Source : Stratégie de coopération suisse au Burkina Faso 2013-2016 + compléments des auteurs

Au Burkina, la DDC intervient dans le secteur de l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP) depuis 2002.

Entre 2002 et 2008, la première phase du **Programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (PAFPA) 2002-2008** cible l'ingénierie de la formation professionnelle avec une contribution à la Cellule d'Appui à la Formation professionnelle (CAFP), des soutiens au Fonds pour

²⁰ Vision régionale

l'Alphabétisation et l'Education non formelle (FONAENF) ainsi qu'à des opérateurs stratégiques en alphabétisation et éducation non formelle (APENF, Tin-Tua, TraDE, Andal et Pinal, FDC, etc...) et des appuis en matière de formation professionnelle via la Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso (FENABF²¹).

Entre 2008 et 2012, la DDC renforce ses appuis dans le secteur de la FP. Le **Programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (PAFPA) 2008-2012 / phase 2** soutient un programme conjoint d'appui au Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) et à la FENABF ayant pour objectifs la structuration de l'apprentissage non formel dans le milieu artisan, le développement d'une offre de formation de proximité (formation/habilitation de formateurs endogènes auprès du FAFPA), l'augmentation des ressources du FAFPA pour financer la formation continue et l'apprentissage, la relecture des textes du FAFPA²² pour les adapter au contexte en évolution de l'EFTP. Durant cette phase, la DDC contribue « au renforcement des capacités du Centre d'Incubateur de Technologies (CITA), des artisans et micro-entreprises agro-alimentaires du Burkina Faso » de l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT). Elle appuie également un programme de valorisation des compétences, approche complémentaire de formation qui contribue à la diversification et à l'amélioration des pratiques de formation en milieu rural.

Dès 2012, on relève une véritable montée en puissance des appuis de la DDC au secteur de l'EFTP qui enclenche la 3^e phase du **Programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (PAFPA) 2012-2016**. Cette phase se construit autour d'un engagement direct via plusieurs programmes. Ces appuis visent la **structuration du secteur de l'artisanat et le renforcement des capacités des artisans**. Le **PAFPA 2012-2016 est décliné en deux grands volets** :

- Le Programme Conjoint /Amélioration du Système de Formation Professionnelle (PC/ASFP).
 - ✓ Programme de Développement de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle des Artisan(e)s (PDAFA),
 - ✓ Le Forum régional des acteurs de la Formation professionnelle et de l'emploi de l'Est (FRAPPE-E)
 - ✓ Alphabétisation fonctionnelle des artisans (financé par le FRAPPE-E et par le PDAFA)
 - ✓ Fonds d'Appui Institutionnel aux Organisations Professionnelles d'Artisan(e)s (FAIOPA),
 - ✓ Le Mécanisme d'Appel à Projet (AAP)
- Le Programme de Structuration de l'offre de Formation professionnelle et d'Apprentissage en Agroalimentaire (PSF/PA),

Durant cette 3^e phase, la DDC poursuit ses appuis à la FENABF, au FAFPA, à l'IRSAT, et l'Union des Artisans du Gulmu (UAG) ainsi qu'au programme de valorisation des compétences. Elle noue de nouveaux partenariats notamment avec les coopérations autrichienne et danoise, en contribuant au programme Education et formation pour un développement endogène (EFORD).

Chef de file des partenaires techniques et financiers de l'éducation de base et formation professionnelle et du sous-secteur de l'éducation non formelle/alternative entre 2015-2016, la Suisse a contribué, par le dialogue politique, à la stabilité du système éducatif dans un contexte perturbé par l'insurrection populaire d'octobre 2014. Son action a permis de maintenir le cap sur les réformes lancées par le Gouvernement, notamment la révision des curricula pour les rendre plus pertinents en rapport avec le contexte et le pilotage unifié de l'éducation et la formation professionnelle, dans un continuum.

²¹ La Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso (FENABF) créée en juillet 2001 et reconnue sous le récépissé N°0487/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC en juillet 2008, est une organisation d'associations professionnelles des artisans du Burkina Faso, régie par la loi 10/92 ADP du 15 décembre 1992 portant liberté d'association de droit privé et à but non lucratif. Elle regroupe aujourd'hui plus de 2000 organisations professionnelles et compte plus de 40 000 artisans membres.

²² Ce dialogue a eu entre autres pour résultat de réduire la contribution des apprenants à leur formation de 25 à 12,5%, créant ainsi plus d'équité dans l'accès à la FP.

Sur la période 2016-2020, la DCC enclenche la **4^e phase du Programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (PAFPA) (2016-2020)**. Ce nouveau programme de formation professionnelle contient de nouvelles orientations avec une place de choix pour **le secteur privé ciblé comme acteur clé de la formation professionnelle** pour améliorer les possibilités d'insertion professionnelle (PAFPA-Dual mis en œuvre par le Conseil national du patronat burkinabè (CNPB)). Au cours de cette phase, la DDC s'implique aussi plus directement dans l'appui aux institutions nationales par sa **contribution au panier commun du Programme d'appui à la politique sectorielle d'enseignement et de formation techniques et professionnels au Burkina Faso (PAPS/EFTP) 2012-2019** visant la mutualisation de moyens entre PTF (Autriche, France, Luxembourg, Monaco, Taïwan) et permettant à travers **l'appui au FAFPA de renforcer leur synergie d'action** sur le terrain et d'atteindre plusieurs résultats aussi bien au niveau du pilotage, qu'au niveau de l'accès et de la qualité de la formation professionnelle.

La **nouvelle stratégie de coopération 2017-2020** pour le Burkina Faso est une continuité des domaines de coopération habituels. Le total de l'aide publique au développement (APD) en provenance de la Suisse dépasse les **CHF 45 millions**, le volet Education Formation professionnel représente **25.8 millions de CHF soit 32% des appuis**.

A partir de 2019, la 4^e phase du PAFPA poursuit son **appui aux réformes dans le secteur de la formation professionnelle**, avec les défis d'améliorer le **pilotage et la coordination** à travers l'Appui à la politique sectorielle d'enseignement et de formation techniques et professionnels (**APOSE**). Ce dispositif s'inscrit dans la continuité du PAPS/EFTP. Toutefois, en 2021, l'APOSE peine à s'enclencher pour de multiples raisons (dichotomie du dispositif, faiblesse des ressources humaines en charge du suivi, divergences entre PTF sur le contenu des interventions, lenteur dans l'élaboration et validation des PAT, manuel de procédures, etc.). Ces difficultés entraînent un certain désaveu de nombreux PTF qui réfléchissent pour certains à se retirer du dispositif.

Pour la période 2021-2025²³, la DDC envisage de financer ses interventions à hauteur de **CHF 156,5 millions (environ 92 milliards de FCFA²⁴)**. Cet investissement illustre une volonté de jouer un rôle prépondérant, aux côtés des autres partenaires de la coopération internationale, pour aider le pays et sa population à se relever. Le programme de coopération maintient les priorités thématiques établies en matière de développement tout en renforçant la résilience des populations face aux crises, notamment celles qui sont impactées par les déplacements forcés. L'accès pour tous à une éducation de qualité demeure un défi de taille. Le **budget prévu à cet effet représente 23.4% de l'enveloppe (36.7 millions de CHF, soit environ 22 milliards de FCFA)**. L'appui à ce secteur voit ainsi une progression de **+119%** par rapport à la planification stratégique 2017-2020.

Pour cette prochaine période, la Suisse souhaite poursuivre son accompagnement **au secteur privé** qui joue un rôle crucial pour la création d'emplois et le développement durable. Elle entend aussi diversifier et renforcer **les collaborations avec des entreprises sociales et des investisseurs d'impact**. Les **objectifs** visent une **approche triple nexus** (développement – paix – humanitaire). Elle œuvre à promouvoir la paix, la transformation des conflits, les droits humains, la démocratie, l'état de droit et la prévention de la violence. Elle accompagne l'Etat afin qu'il puisse offrir des services de base de qualité à sa population et accéder à une croissance économique durable pour tous.

Au cours des prochaines années, la Suisse souhaite s'engager pour le renforcement du système éducatif en prenant davantage en compte i) **l'accès à l'école en situation d'urgence et la protection des enfants et des jeunes** ; ii) **la sécurité alimentaire et la création d'emplois décents** ; iii) **la résilience des populations et des exploitations agricoles, via un engagement pour l'inclusion financière**.

L'effet 2 cible le secteur de la formation professionnelle ²⁵ précise que : la contribution de la Suisse à des programmes nationaux d'éducation de base, d'éducation non-formelle et de formation professionnelle contribuera au développement des systèmes éducatifs et participera à la résilience et à la conservation des acquis. Elle permettra également à plus d'enfants déplacés d'accéder à une éducation inclusive et de

²³ Stratégie de la coopération suisse au Burkina 2021-2025

²⁴ Au taux de conversion en vigueur en début mars 2021

²⁵ Il s'aligne sur les Directives sous régionales Afrique de l'Ouest et Centrale 2021-2024 et contribue prioritairement à l'effet 2 attendu de la Stratégie CI 21 – 24 de la Suisse

qualité. Les appuis de la Suisse en matière d'éducation alternative permettront aux enfants déplacés, aux enfants exclus du système formel d'éducation, aux enfants en zones à forts défis sécuritaires et en zones de sous-scolarisation d'acquérir des compétences de base et de (ré)intégrer le système formel d'éducation. L'accent particulier placé par la Suisse sur l'éducation à la paix et la prévention de la violence dans les programmes d'éducation contribueront à la cohésion sociale et à un environnement scolaire plus sûr, protecteur et résilient. La Suisse est résolue à accorder une attention plus grande aux personnes exclues et aux populations les plus vulnérables dans l'optique de ne laisser personne de côté (leave-no-one-behind).

Enfin, par l'application de **l'approche de gestion de programme sensible aux conflits**, la DDC renforcera les capacités du Ministère ainsi que des organisations de la société civile en matière d'analyse, de prévention des conflits et de l'extrémisme violent. Pour faire face au contexte régional fragile marqué par de multiples sources de tensions, **les approches sensibles aux conflits** (GPSC et « do no harm ») **et flexibles** seront renforcées dans les différents domaines d'intervention, permettant ainsi d'adapter rapidement les programmes si l'évolution du contexte le rend nécessaire.

3.1.2 Identification et reconstitution de la dynamique des interventions de la DDC dans le secteur de l'EFTP : chronologie et ampleur des différents programmes sur le secteur

Depuis 2002 jusqu'à ce jour, la DDC a mis en œuvre quatre grandes phases d'intervention, une cinquième est en prévision.

Tableau 3²⁶ : Grandes phases d'intervention des appuis de la coopération suisse à la formation professionnelle et à l'apprentissage au Burkina

Grands programmes			Dates	Montant contractuel (en FCFA)
PAFPA 2002-2008 - Phase 1	Contribution CAFPA Cellule d'appui à la formation professionnelle		2006-2007	262 520 119
	Le programme Valorisation des compétences phase 1		2008-2011	146 583 000
	Contribution au programme triennal de la Fédération Nationale des artisans du Burkina FENABF		2008-2011	400 000 000
	Artisanat et promotion de l'entreprise		2006-2007	423 556 766
PAFPA 2008-2012 - Phase 2	Contribution au plan d'action de la Fédération Nationale des artisans du Burkina		2008-2011	430 000 000
	Contribution au programme triennal de l'UAG et au plan d'action de formation professionnelle		2008-2012	170 000 000
	Contribution « au renforcement des capacités du Centre d'Incubateur de Technologies (CITA), des artisans et micro-entreprises agro-alimentaires du Burkina Faso » de l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT),		2009-2012,	139 900 000
	Contribution au Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)		2009-2011	389 750 000
	Le programme Valorisation des compétences phase 2		2013-2017	970 000 000
PAFPA 2012-2016 - Phase 3	Programme conjoint amélioration du système de formation professionnelle (PC/ASFP),	Le projet collectif de Formation (PCF)		
		Programme de Développement de l'Apprentissage et de Formation des Artisans (PDAFA) avec la FENABF	2012-2016/18	508 323 525
		Le Forum régional des acteurs de la Formation professionnelle et de l'emploi de l'Est (FRAPPE-E)	2012-2016	160 000 000
		Le Fonds d'appui institutionnel des organisations professionnelles d'Artisans (FAIOPA)	2012-2016	200 000 000

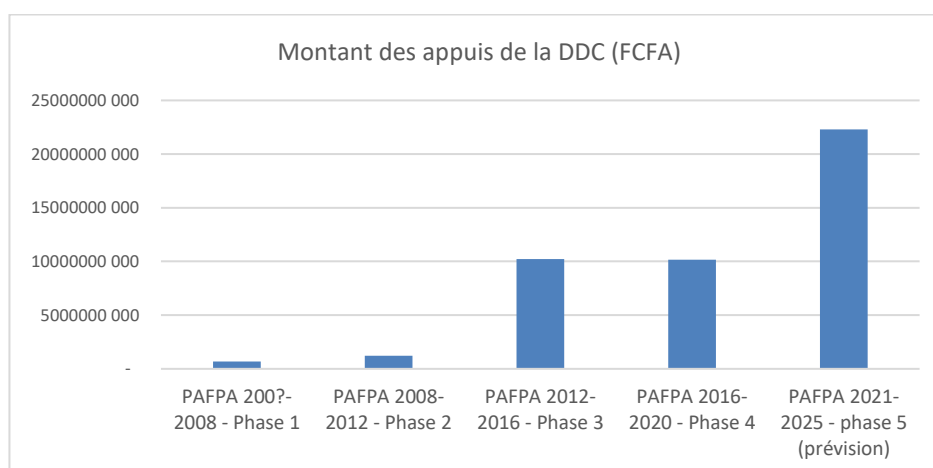
²⁶ Les montants sont des montants contractuels et non les montants exécutés. Les données sont une compilation des auteurs du rapport. Les lignes en vert ont été confirmées par les services financiers du BuCo. Les lignes en rouge demeurent à confirmer.

Grands programmes		Dates	Montant contractuel (en FCFA)
	Le Mécanisme d'Appel à Projet (AAP)	2012-2016	6 135 735 450
	Contribution au plan d'action de la Fédération Nationale des artisans du Burkina FENABF	2013-2016	300 000 000
	Projet de renforcement de l'éducation de base et de la formation professionnelle mis en œuvre par le CCEB ;	2016-2017	110 870 057
	Contribution au Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)	2012-2017	1 760 000 000
	Contribution « au renforcement des capacités du Centre d'Incubateur de Technologies (CITA), des artisans et micro-entreprises agro-alimentaires du Burkina Faso » de l'Institut de Recherche en Sciences Appliquées et Technologies (IRSAT),	2013-2016	350 000 000
	Contribution au programme Education et Formation pour un Développement endogène, EFORD III	2013-2018	120 000 000
	Contribution au Programme d'appui à la Politique Sectorielle d'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (PAPS/EFTP)	2012-2016	150 000 000
	Le programme Valorisation des compétences phase 2	2013-2017	970 000 000
PAFPA 2016-2020 - Phase 4	Programme de renforcement des capacités des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés et sortants des structures d'éducation non formelle (PRCJ)	2018-2021	4 137 000 000
	Projet de renforcement de l'éducation de base et de la formation professionnelle mis en œuvre par le CCEB ;	2016-2017	89 215 000
	Contribution au Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (PAFPA-dual) du Conseil national du Patronat Burkinabé (CNPB)	2018-2022	2 912 000 000
	Programme de renforcement de la professionnalisation à l'Université Norbert Zongo de Koudougou	2020-2022	75 111 875
	Contribution Appui à la politique sectorielle d'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (APOSE/EFTP)	2019-2022	1 800 000 000
PAFPA 2021-25 - phase 5 (prévision)	Montant estimé pour atteinte de l'Effet 2 / Stratégie 2021-2025	2021-2025	22 303 535 772

Source : données compilées par les auteurs

Les appuis de la DDC au secteur de la formation professionnelle ont réellement progressé ces 20 dernières années. On note une véritable montée en puissance à partir de 2012 et des efforts conséquents prévus pour la prochaine phase de programmation à partir de 2021. Ce taux est toutefois à relativiser puisqu'il inclut également le secteur de l'éducation.

Figure 3 : Montant des appuis de la DDC de 2006 à 2021

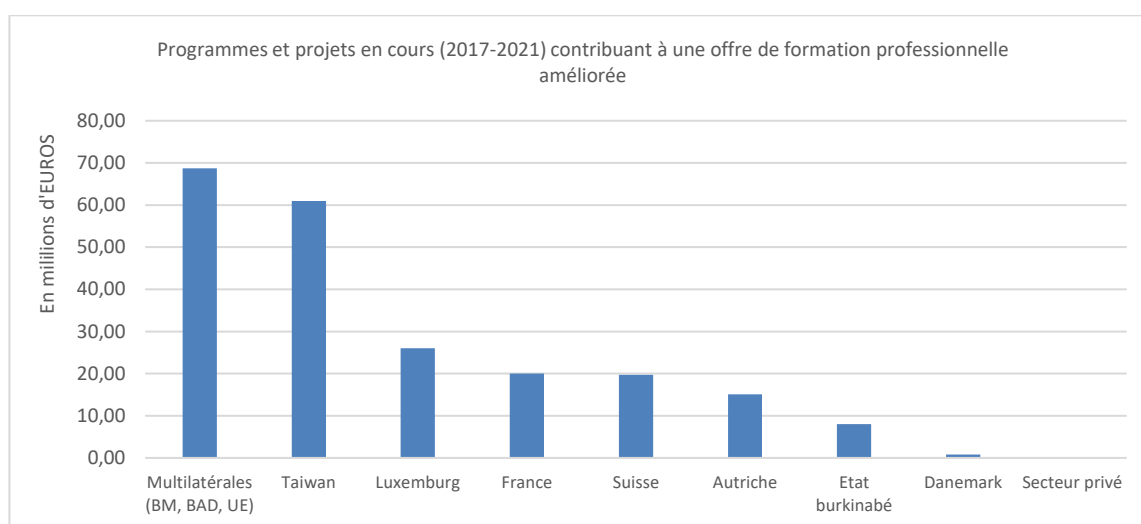


Source : compilation réalisée par les auteurs

3.1.3 Place de la Suisse au regard des interventions des autres PTF

Les partenaires techniques et financiers ainsi que les organisations internationales, les chambres consulaires, les associations et organisations de la société civile soutiennent et renforcent le secteur de la formation professionnelle. Leurs appuis sont de différents types, en termes de renforcement des filières, des référentiels ou de partenariats. La coopération suisse est un partenaire de longue date du Burkina Faso, en particulier dans le soutien au secteur de la formation professionnelle. En termes de volume financier sur les 5 dernières années, elle se situe dans la moyenne du petit noyau dur des PTF contributeurs au secteur (Autriche, France et Luxembourg). Par la continuité de leurs appuis au cours de ces dix dernières années, ils ont contribué à la réforme du secteur de l'EFTP, l'élaboration de la politique nationale puis la conception du plan d'action²⁷.

Figure 4 : Situation 2017-2021 des projets/ programmes en EFTP au Burkina Faso par contributeur



Source : base « étude de la formation professionnelle duale au Burkina Faso. KEK-CDC, 2018 » + compléments de l'auteur²⁸

²⁷

https://pefop.iiep.unesco.org/fr/system/files/resources/Pef000132_MJFPE_LuxDev_AFD_Programme_PAPS_EFTP_Final_BF_2012_0.pdf

²⁸ Voir tableau détaillé des données financières au point 5.4, annexe 4, le tableau des grands programmes appuyés par les différents PTF dans le secteur de la formation professionnelle ces 5 dernières années

Des PTF²⁹ et leurs agences d'exécution comme ENABEL, Expertise France, ADA et AICS³⁰ interviennent plus récemment via notamment des appuis de l'Union Européenne (en particulier du Fonds Fiduciaire d'Urgence). Dans le court/moyen terme, de nouveaux PTF devraient s'orienter dans le secteur comme le Canada, les Pays-Bas, le Danemark, avec des appuis vers le secteur privé et l'emploi. Des agences multilatérales comme la Banque Mondiale, l'Organisation internationale du travail et la Banque Africaine de Développement appuient également le secteur de l'EFTP via de grands projets : PEJC, Emploi décent des jeunes.

Il s'agit d'un secteur bien soutenu par l'aide au développement. Les appuis des partenaires ont été pour le moment limités mais stratégiques. Les PTF coordonnent leurs actions dans un cadre partenarial fonctionnel et mettent en commun leurs appuis en particulier dans le cadre du PAPS/EFTP (2012-2019) puis de l'APOSE (2020-2025), malgré certaines difficultés de mise en œuvre.

Sur le plan de la coordination des bailleurs, la Suisse est reconnue pour être un acteur influent et incontournable dans le domaine de l'éducation/ formation. Elle était Chef de file des partenaires techniques et financiers de l'éducation de base (2015-2016), et du sous-secteur de l'éducation non formelle/ alternative éducative.

3.1.4 Les programmes clés et activités phares de la DDC qui ont fait progresser le secteur

De 2012 à 2017, les interventions de la DDC dans le secteur de la formation professionnelle ciblent principalement le renforcement des métiers de l'artisanat, de l'agro-sylvo-pastoral et de l'apprentissage en s'appuyant notamment sur la FENABF, l'IRSAT, le Conseil régional de l'Est et le FAFPA.

Les grands programmes du PAFPA 2012-2016

- Programme conjoint amélioration du système de formation professionnelle (PC/ASFP)
 - ✓ Forum régional des Acteurs de la Formation professionnelle et de l'Emploi de l'Est (FRAFPE-E), ciblait les problèmes, difficultés et défis entravant la promotion de la formation professionnelle pour le développement de l'artisanat dans la région de l'Est à travers :
 - l'inaccessibilité à une formation professionnelle de qualité,
 - le faible développement des ressources formatives et formatrices,
 - la faible employabilité des jeunes en formation et
 - l'incapacité des membres des Organisations Professionnelles œuvrant dans l'artisanat et l'agro-sylvo-pastoral (ASP) à formaliser eux-mêmes leurs besoins et idées en projets et à mobiliser les ressources financières.
 - ✓ Programme de Développement de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle des Artisan(e)s (PDAFA) ciblaient les limitations de l'accès à la formation professionnelle à la catégorie des jeunes sans qualification professionnelle et exclus des dispositifs d'éducation et de formation comme :
 - les nombreuses masses des exclus du système éducatif,
 - l'important public jeune en situation d'apprentissage traditionnel,
 - l'inadaptation du dispositif de formation existant aux nouvelles demandes de formation et la très faible disponibilité des ressources formatives et formatrices.,
 - le cout élevé de la formation
 - ✓ Fonds d'Appui Institutionnel des Organisations professionnelles d'Artisan(e)s (FAIOPA) était une réponse aux fortes insuffisances dans le développement institutionnel et organisationnel des OP et des faitières :
 - la faiblesse dans l'organisation et la gestion des OPA au niveau régional ;
 - l'incapacité des membres des OP (artisanat et ASP) à formaliser eux-mêmes leurs besoins et idées en projets et à mobiliser les ressources financières ;
 - la faible capacité des OP membres de la FENABF à communiquer sur leurs besoins, leurs visions, leurs stratégies et leurs activités ;
 - la faiblesse des capacités des OPA à saisir les opportunités du secteur

²⁹ Voir cartographie des acteurs en annexe et le détail des interventions pour chaque acteur

³⁰ ENABEL : Agence belge de Développement – ADA : Austrian Development Agency – AICS : Agence Italienne pour la Coopération au Développement

- ✓ Alphabétisation fonctionnelle des artisan(e)s émane de l'analphabétisme dans le milieu de l'artisanat, une entrave tant à la pleine participation des apprenants aux apprentissages dans les centres de formation par apprentissage (CFA) qu'à leur inscription à l'examen du Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), deux domaines où les compétences de base (en lecture, écriture et calcul) sont requises.
- ✓ Le mécanisme d'Appel à Projets (AAP) s'est attaqué au contexte national de financement de la formation professionnelle pour résoudre les questions de la rationalisation des ressources au profit d'une formation de qualité pour le plus grand nombre de jeunes et de l'adéquation de la formation avec les secteurs porteurs de croissance et d'emploi ainsi que les problèmes de la contribution des collectivités territoriales et de la participation des OP aux actions de formation.
- Le Programme de Structuration de l'Offre de Formation professionnelle et d'Apprentissage en Agroalimentaire (PSF) a voulu répondre aux faiblesses criardes dans la structuration de l'offre de formation dans le secteur agroalimentaire et dans la qualification du personnel technique des entreprises agroalimentaires et à l'inadéquation entre l'offre et la demande formation.

Au côté du système formel, de nombreuses alternatives éducatives se sont développées au Burkina, particulièrement en milieu rural pour prendre en charge les nombreux jeunes (9-15 ans) et adolescents (+15 ans) qui n'accèdent pas à l'école formelle ou qui en ressortent très tôt. Ces alternatives éducatives sont des formules d'éducation permettant aux enfants et aux adolescents de faire un rattrapage scolaire (alphabétisation notamment) et/ou de poursuivre leur cursus dans la formation professionnelle. Un système de passerelles permet de créer du lien entre les segments. L'éducation non formelle utilise largement les langues nationales dans son enseignement³¹.

Différentes innovations ont été développées par la société civile et des ONG appuyées par la coopération suisse en particulier dans le cadre du Programme Conjoint Amélioration du Système de Formation Professionnelle (PC/ASFP), via l'appui au FONAENF³². Certains projets s'adressent aux adolescents de 9-15 ans, déscolarisés précocement ou non scolarisés, d'autres projets s'adressent à des adultes. **Pour les adolescents**, il s'agit par exemple du projet Alphabétisation Formation Intensive des jeunes pour le Développement-AFID³³ avec Solidar Suisse, le Foyer d'Education et d'Innovation Pédagogique Pour Adolescent (FEIPA)³⁴ avec Enfant du monde, les Ecoles du Berger et de la Bergère (Andal et Pinal – adolescents déscolarisés précocement ou non scolarisés au sein des populations d'éleveurs nomades), les écoles communautaires (ECOM) KEEOGO et le centre polyvalent de formation "beoog yinga"³⁵ portés par la Fondation pour le développement communautaire (FDC).

Pour les adultes, le Programme mobiles en zones transfrontalières (PREPP 2013-2025) porté par l'Association pour la promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS)³⁶ a développé de nombreuses approches notamment en milieu pastoral et rural. Il s'adresse aux éleveurs transhumants (15 ans et +) et les enfants d'éleveurs transhumants de moins de 15 ans déscolarisés précoces ou non

³¹ https://doc.rero.ch/record/259230/files/16-Intgrer_les_langues_africaines_dans_les_systmes_ducatifs.pdf. Expérience du projet Education et Formation pour un Développement endogène (EFORD) financé conjointement par la DDC, ADA et la Coopération danoise.

³² Le Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (FONAENF) a été créé en 2002 a été mis en place pour accompagner les mécanismes d'opérationnalisation de la stratégie du « faire – faire », stratégie qui consiste en une distribution fonctionnelle des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs de l'éducation non formelle. Les acteurs impliqués dans le Fonds appartiennent à quatre groupes : l'Etat et les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers, les opérateurs en alphabétisation et le secteur privés. Les PTF contribuent à la définition des politiques et au financement de l'ENF (Ambassade des Pays Bas, Coopération Suisse, Danida, Lux Dev, JICA, Canada).

³³ Pédagogie différenciée et à la carte, avec des activités théoriques et pratiques (mécanique, couture, coiffure, élevage). Les élèves mènent des activités manuelles en lien avec l'économie locale ; le bilinguisme (la langue nationale maîtrisée par l'apprenant est utilisée comme médium d'enseignement à côté du français) et des valeurs culturelles positives.

³⁴ La formule utilise pour la conduite des enseignements /apprentissages (Langues et Communication, Mathématiques, Sciences sociales et Sciences de la Vie et de la Terre), les approches Pédagogie du Texte (PdT) et/ou l'Approche par les Compétences (APC).

³⁵ Centre Polyvalent de Formation se présente comme une suite logique et un complément indispensable des ECOM. Le centre dispense une formation polyvalente dans trois domaines (l'agriculture, l'élevage et la pisciculture).

³⁶ L'APESS est accompagnée par des opérateurs nationaux (Potal Men au Bénin, Andal et Pinal au Burkina, Delta Survie au Mali, AREN au Niger, GNAF en Mauritanie)

scolarisés. Les approches pédagogiques utilisées sont l'approche REFLECT et la pédagogie du texte. Un soutien à une offre de formation de proximité (DCTP) est proposé, qui est introduite par un bilan de compétences, de même que la promotion de l'éducation de base adaptée à la mobilisé en développant une approche innovante à distance avec l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en éducation (TICE).

La coopération suisse soutient également l'Association pour la promotion de l'éducation non formelle au Burkina Faso (APENF) avec un projet d'autonomisation des femmes pauvres en milieu rural. Elle propose une approche holistique de l'éducation, fortement axée sur l'apprentissage communautaire et l'apprentissage permanent. L'enseignement est dispensé à divers moments de la journée en fonction des activités socioéconomiques des personnes ciblées et dans la langue prédominante de la localité. On relève également la Démarche Tylay³⁷ mise en œuvre par l'Agence Conseil, Recherche-Action, Développement d'Expertises (CORADE)³⁸ qui axe son accompagnement sur le bilan de compétences et le projet de vie.

La DDC a soutenu durant de nombreuses années le Projet Ecoles Satellites et Centres d'Education de Base Non Formelle (ES-CEBNF) dans le cadre de l'appui au MENA. Il implique toutes les directions centrales et déconcentrées, les collectivités territoriales, les APE, les AME et met en place des COGES. Ils offrent des opportunités de formation pré professionnalisant pour tous les « exclus » du système formel dans le but de leur offrir une éducation de base et des formations pré professionnelles pour une meilleure insertion socioéconomique. Les formateurs/enseignants sont qualifiés et formés à la pédagogie différenciée. Toutefois, les évaluations relèvent l'absence d'une stratégie d'insertion des apprenants et d'implication du milieu professionnel local et le risque de saturation rapide du marché de l'emploi local, dans les métiers proposés.

A partir 2018, l'apport de la coopération suisse se poursuit par un engagement renforcé via le PAPS/EFTP puis l'APOSE, pour un accompagnement aux réformes institutionnelles du secteur, à l'accès et la qualité de la formation professionnelle, à la certification et référentialisation. Cependant, deux ans après son démarrage, le dispositif de l'APOSE peine à décoller.

Depuis 2018 également, la DDC a souhaité orienter **plus directement ses appuis vers le secteur privé** avec un nouveau Projet d'Appui au Secteur Privé pour la Formation Professionnelle Duale (PAFPA-Dual). Ce projet s'aligne sur les orientations prises à travers la charte de partenariat public-privé en matière de formation et d'insertion professionnelle signée en février 2018 par le Conseil National du Patronat Burkinabé (CNPB) aux côtés du Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle, du Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG) et des Centrales syndicales³⁹.

L'idée initiale du PAFPA-Dual était prometteuse. Elle visait à améliorer l'accès et la qualité du système de formation professionnelle en promouvant un partenariat public-privé inédit entre le Ministère de la formation professionnelle et l'organisation patronale, le CNPB. Toutefois, après deux années de mise en œuvre, les résultats atteints sont mitigés et décevants⁴⁰ en raison notamment d'une capacité insuffisante du maître d'œuvre (CNPB) à conduire le projet. La méthodologie d'intervention n'est pas adéquate en raison d'une faible capacité d'agir à l'échelon régional faute de moyens et de représentativité locale. La complexité du projet avec son approche multi-acteurs complique quelque peu

³⁷ https://www.shareweb.ch/site/Education/Documents/FR/Publications%20des%20partenaires/2012-12_Alternatives%20%C3%A9ducatives%20-%20Tylay,%20valoriser%20son%20potentiel,%20agir%20pour%20soi%20et%20la%20communaut%C3%A9.pdf

³⁸ Démarche d'accompagnement de groupes, centrée sur la personne. Elle s'inspire d'une méthodologie de bilan de compétences, développée par l'Institut Effe en Suisse. Deux dimensions indissociables : la pédagogie de l'autonomie (chaque personne est singulière, elle dispose du potentiel nécessaire pour se construire) et la pédagogie du devenir ensemble (développer sa responsabilité sociale pour porter la prospérité de sa communauté). Des approches basées sur la demande (processus de repérage des attentes et construction d'une offre adaptée).

³⁹ Cette charte a pour ambition de « préciser et conforter les rôles et responsabilités des acteurs de la formation professionnelle, notamment en matière de gestion du système de formation, de financement, du rapprochement durable de l'offre à la demande économique, d'insertion professionnelle des formés, de certification des compétences professionnelles ».

⁴⁰ Au moment du passage de la mission, la sélection des apprenants était toujours en cours, avec des difficultés, faute de moyens pour le faire. Alors que cela était censé avoir été fait, peu de formations avaient réellement démarré et celles démarrées en étaient au tout début. Après 2 ans de mise en œuvre, on aurait attendu des formés sur le terrain (formations achevées).

la mise en accord des agendas respectifs des parties en vue de la réalisation des activités. Les prestataires de mise en œuvre sélectionnés (AO-BTP, CFP-3A, APIPAC, CEMABF, FENABF, etc.) ne sont pas satisfaits non plus du rôle et des contraintes qu'ils ont trouvé à l'issue du processus de sélection. Le programme a pris beaucoup de retard et il est aujourd'hui difficile de se convaincre que les résultats envisagés seront atteints⁴¹.

La DDC se situe à un moment charnière et stratégique de son intervention dans le secteur.

En raison d'un fort turnover au sein des équipes de la DDC ces dernières années (manque de mémoire sur les projets passés) et faute de disponibilité de rapports d'évaluations finales de ces programmes conduits ces dix dernières années (problème d'archivage), peu d'éléments quantitatifs et qualitatifs sont disponibles et donc exploitables⁴². Toutefois, l'analyse de rapports de capitalisation,⁴³ de quelques données fournies par les organisations partenaires, des entretiens réalisés et des ateliers bilan et prospective organisés au cours de notre mission permettent de mettre en évidence les grands succès et des faiblesses de ces interventions.

3.2 Les forces des interventions de la DDC au cours des 10 dernières années : ce qu'il faut retenir

L'efficacité de l'aide suisse est reconnue par ses partenaires qui apprécient notamment son **approche participative, sa flexibilité et sa rapidité, ainsi que son investissement sur la durée** qui donne le temps de faire, de réorienter, de renforcer les compétences, de consolider les organisations sur le terrain. Le soutien de programmes nationaux au **niveau systémique et l'accompagnement de terrain**⁴⁴ garantissent la cohérence des interventions de la Suisse. En effet, ces modalités permettent à la fois d'assurer l'alignement sur les politiques nationales et **la participation des acteurs locaux qui sont porteurs des initiatives** soutenues par la Suisse. Il est souligné la capacité de la Suisse à s'appuyer sur une diversité de catégories d'acteurs permettant de renforcer le dispositif (FeNABF, Chambres consulaires, Collectivités, ONG, Etat, etc.). Ces appuis ont permis la naissance de la CMABF. L'expérimentation et l'appui de nouvelles approches d'apprentissage font qu'aujourd'hui de nombreux opérateurs ont la capacité de former en dual. Le passage à l'échelle de certaines modalités de financement notamment l'appel à projet a permis de diversifier l'offre de formation, toucher une plus grande cible, renforcer le processus et procédures de production en lien avec le secteur privé. Même si là, il a été donné à voir qu'il est impératif de soigner davantage la sélection des apprenants et des opérateurs de formation.

L'analyse des interventions passées de la DDC au cours des dix dernières années fait fortement ressortir la dimension **de structuration**. Il s'agit de la **structuration d'une expertise locale et de proximité par des organisations professionnelles et des structures de formation installées sur le terrain**. Des organisations, qui bien que leurs moyens aient été réduits à l'arrêt des programmes, sont en mesure de porter des dispositifs de formation, de former (formateur endogène), d'animer localement des formations, de monter des projets au bénéfice d'associations, de valoriser les résultats de la recherche dans la transformation agroalimentaire, de certifier. Il s'agit aussi **d'une structuration du dialogue entre acteurs** (entre organisations professionnelles/Collectivités/Etat/lycées professionnels), des acteurs qui se connaissent mieux et qui travaillent plus facilement ensemble et ce, grâce aux appuis dont

⁴¹ Il apparaît donc plus efficace de différencier le portage de l'action (maître d'ouvrage, le CNPB) de l'exécution qui doit être réalisée par un professionnel (ONG, Bureau d'études, OP expérimentée...). La même démarche et les mêmes résultats ont été constatés au Mali avec le CNPM (l'équivalent malien du CNPB)

⁴² Jusqu'à récemment la DDC archivait les rapports d'évaluation sous format papier. Il n'a pas été possible de comprendre si ces évaluations ont été faites, ni de retrouver les rapports correspondants.

⁴³ Le rapport de l'atelier de capitalisation du Programme Conjoint Amélioration du Système de Formation Professionnelle (PC-ASFP). FAFPA, Décembre 2016 ; Document de capitalisation du PSF/PA – domaine : formation professionnelle en agroalimentaire. IRSAT/CNRST/DDC. 2016 ; Capitalisation des appuis à la DDC suisse au secteur de la formation professionnelle au Burkina Faso sur la période 2012-2016. CIRD/ICF/M&E, septembre 2017 ; Des données chiffrées issues du PDFAFA et du FRAPPE transmis par la FENABF.

⁴⁴ En 2016, la directrice suppléante indiquait « *La Suisse a toujours travaillé dans le soutien à des dynamiques locales dans un esprit de multi partenariats (les organisations professionnelles, les communes, les associations et ONG locales), jamais en voulant se substituer aux partenaires locaux mais plutôt renforcer les dynamiques présentes et les acteurs à la base* ».

ils ont bénéficié, grâce également à une communication fluide et des instances de suivi et de contrôle qui facilitent, responsabilisent aux différentes étapes. Une présence soutenue également qui a permis de mobiliser au fil des années d'autres partenaires dans le DCTP.

Les **procédures de financement de la DDC sont particulièrement appréciées** des opérateurs de mise en œuvre qui soulignent leur caractère direct, la facilité de mise en œuvre selon le manuel de procédures et les outils de chaque acteur, la prise en compte des frais de fonctionnement des organisations appuyées, l'accompagnement du backstopping financier pour les audits qui tendent ainsi vers une meilleure gouvernance administrative et financière. Il est également souligné la capacité de mobilisation de l'expertise adéquate à travers des assistances techniques qui ont permis d'aider à la structuration de l'offre.

Les activités ont permis l'introduction **de nouvelles pratiques de formation basées notamment sur les ateliers des artisans (type dual) et de nouveaux systèmes d'identification des besoins de formation et de financement de la formation**⁴⁵.

Tableau 4 : Relevé des forces et leçons apprises par les programmes au cours de la phase 3 du PAFPA

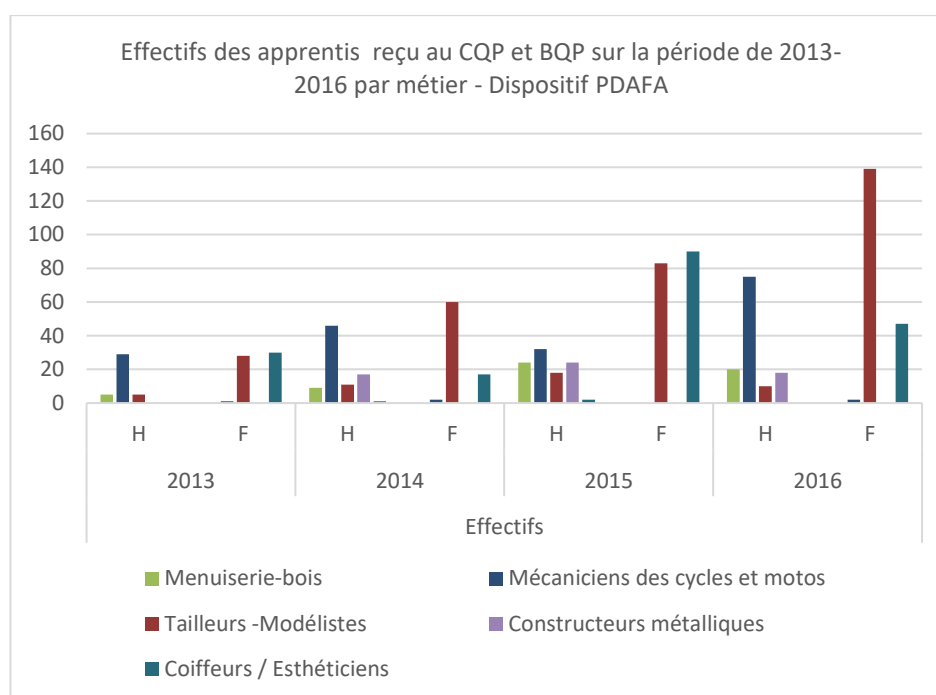
Nom du programme	Forces / leçons apprises / avancées permises
Le Forum Régional des Acteurs de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (FRAFPE)	• Cadre régional de concertation et de promotion de la formation professionnelle sous la houlette du Conseil régional, il est un instrument pour le développement des compétences techniques et professionnelles • Elaboration de plans régionaux de développement de la formation professionnelle • Décentralisation de financement dans la région de l'Est • Amélioration de l'employabilité des jeunes de la région de l'Est à travers la signature et la mise en œuvre d'une convention cadre entre le Conseil régional de l'Est, le FAFPA • Mise à disposition des ressources aux collectivités territoriales et aux OSP • Accroissement de l'offre de formation dans la région de l'Est avec l'appui à la création de 39 CFA • Intégration de l'alphabétisation dans la formation des apprenants avec la collaboration de Tin tua • Couverture de filières agro-sylvo-pastorales (filiale prioritaire dans la PN/EFTP) dans la région de l'Est 583 apprentis de niveau 1 et 45 de niveau 3, dont 31 admis au CQP 238 bénéficiaires de PCF dans le domaine agro-sylvo-pastoral Accroissement du taux d'admission aux examens du CQP dans la région de l'Est (113 admis en 2012, 233 en 2013 et 428 en 2016 soit un total de 1523 admis au CQP dans la région depuis la création du titre du CQP en 2007 à l'année 2016)
L'alphabétisation fonctionnelle axée sur les métiers dans la FPA	• Il s'agit d'une expérience qui allie alphabétisation et formation professionnelle. Elle permet de qualifier les très nombreux jeunes et adultes qui arrivent sur le marché de l'emploi et qui ne savent ni lire ni écrire dans aucune langue

⁴⁵ Etude de la formation professionnelle duale au Burkina Faso, rapport final – Ambassade d'Autriche-Coopération pour le développement / KEK-CDC

Nom du programme	Forces / leçons apprises / avancées permises
Le PDAFA	- La création de site endogène de formation : au regard du faible nombre de centres de formation professionnelle pour accompagner les entreprises et ateliers dans la mise en œuvre de la formation duale, la FENABF a procédé à la qualification de certains ateliers en CFA. Cela a permis de rapprocher la formation professionnelle de la demande de formation et de qualifier de nombreux jeunes qui seraient exclus du dispositif si l'on devait s'en tenir aux normes édictées par le Ministère de la Jeunesse. - Promotion du Partenariat public/privé - Promotion de la gestion déconcentrée et décentralisée de la Formation professionnelle - Mise en œuvre réussie de la formation du type dual - Implication des milieux professionnels dans la formation des apprentis - Implication des collectivités locales (Conseils régionaux) dans le dispositif de formation Transformation/ reconnaissance d'ateliers (milieu professionnel) de production en CFA pour une offre de formation de qualité et de proximité : 31 CFA en 2011/2012 et 40 CFA en 2016 Mise en œuvre réussie de types innovants de formation des apprentis (apprentissage dual, FMQ) : 3757 apprentis formés, 632 patrons et maîtres d'apprentissage formés, 46 commissaires professionnels, 845 admissions au CQP et 16 au BQP
Le FAIOPA	Un instrument financier intéressant pour intégrer les structures non prises en compte par le PDAFA. Le FAIOPA pourrait appuyer le FAFPA dans l'analyse et la sélection de nouveaux promoteurs, ce qui contribuerait à améliorer l'accès de la formation aux plus éloignés du dispositif. - Le dispositif FAIOPA a permis de doter les OPA membres de la FENABF, de capacités organisationnelles, institutionnelles et techniques susceptibles de les rendre capables d'offrir aux artisan(e)s des services diversifiés de qualité et adaptés en matière d'information et de formation professionnelle - Appui technique aux OPA dans le montage des dossiers PCF - Existence des cellules d'appui au Développement Organisationnel et de la Formation professionnelle (CADOFF) au niveau régional et du comité d'assise et de décision (CAD) - Appui à la création/formalisation des organisations professionnelles - Dynamisation des OPA des localités couvertes
FONAENF	2014 : missions conjointes d'information et de sensibilisation des opérateurs Alpha au niveau National (Dori, Bobo, etc.) sur les opportunités de financement des Formation Technique Spécifique (FTS) par le FAFPA - Accord de financement du FAFPA de 88 dossiers FTS sur 89 provenant des opérateurs alpha - Financement et ouverture de 12 centres d'alphabétisation des apprentis du PDAFA par le FONAENF - Bonne collaboration des deux structures (FAFPA et FONAENF)
Le Programme de structuration de l'offre de formation professionnelle et d'apprentissage dans le secteur agroalimentaire (PSF/PA)	- Il visait la mise en application effective de la formation et de la procédure d'évaluation et de certification basée sur l'approche par compétence (APC). - L'accompagnement du secteur ASP a permis la diversification progressive des filières de formation dans les centres de formation (fermier agricole, métiers de l'agro-alimentaire, formations modulaires qualifiantes, etc.). - Fort partenariat avec les lycées professionnels de Ouahigouya, Dédougou, Bobo, Gaoua. 5 référentiels élaborés qui sont utilisés aujourd'hui dans le cadre du PAFPA. Les référentiels sont utilisés dans les régions. - Les résultats de recherche, de connaissance de toutes ces filières ont été intégrés dans les référentiels et sont appliqués par les formés, dans la transformation agroalimentaire 265 CQP formés

Quelques données quantitatives transmises par la FENABF permettent d'apprécier certains résultats atteints dans le cadre du PDAFA et du FAIOPA.

Figure 5 : Effectifs des apprentis du dispositif du PDAFA, reçus au CQP et BQP, de 2013 à 2016, par métier



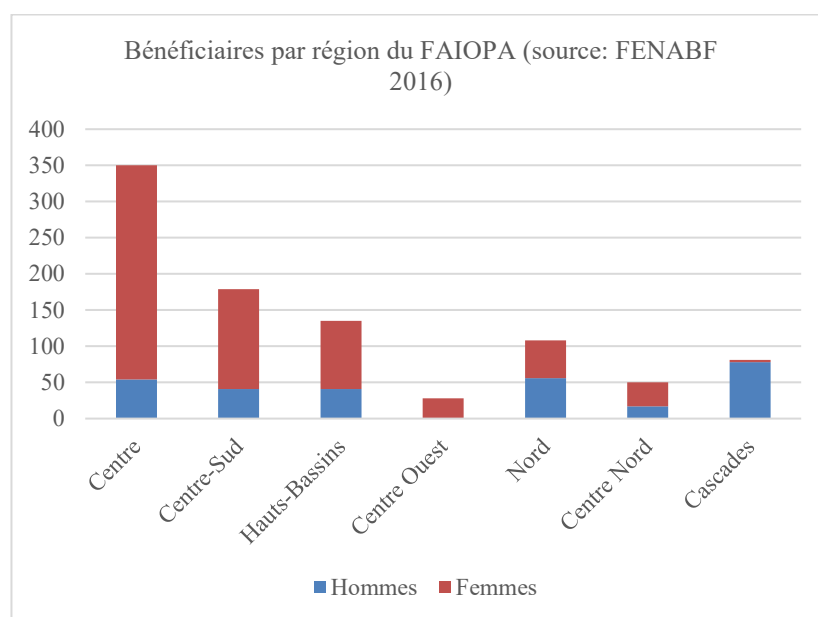
Source : données FENABF/2013-2016 par métier - Dispositif PDAFA

On note une montée en puissance sur la période 2013-2016, ce qui indique une maîtrise progressive du dispositif et une efficacité accrue des rouages au fil de l'appui, en particulier sur le métier tailleurs/modélistes et esthétique/coiffure pour les filles, et pour les métiers de mécaniciens pour les hommes. Certains métiers ont reçu peu d'effectifs : constructeurs métalliques et menuiserie.

Dans le cadre du PDAFA, le dispositif FAIOPA a permis de doter les OPA membres de la FENABF, de capacités organisationnelles, institutionnelles et techniques susceptibles de les rendre capables d'offrir aux artisan(e)s des services diversifiés de qualité et adaptés en matière d'information et de formation professionnelle. Les bénéficiaires du FAIOPA en 2016 sont principalement des femmes (69%)⁴⁶.

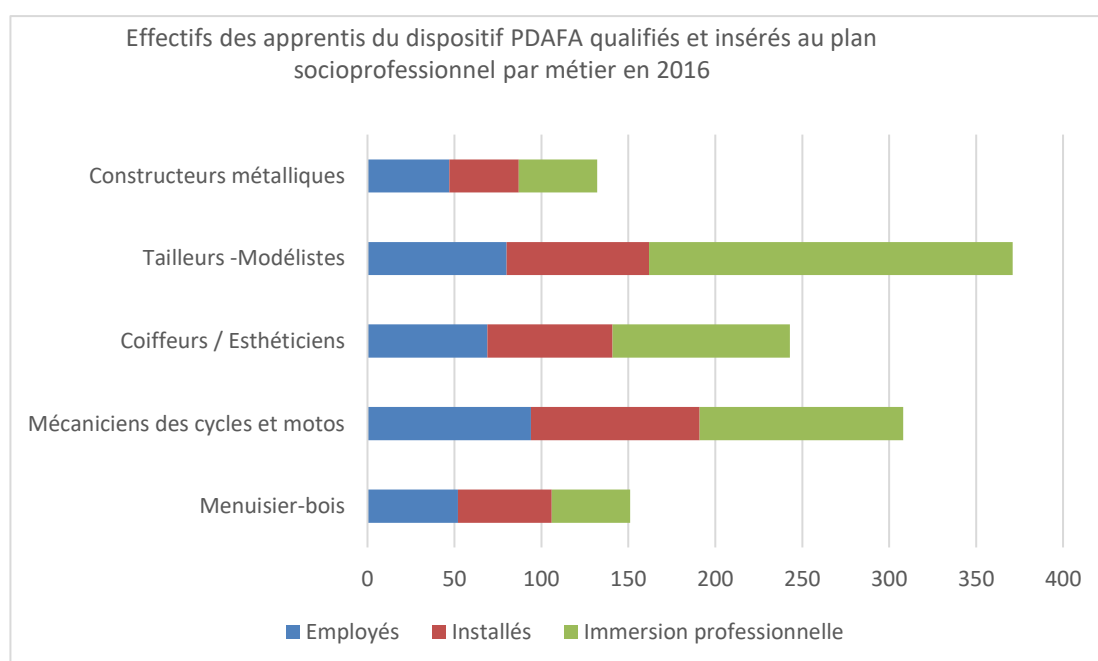
⁴⁶ données FENABF/2013-2016 - Dispositif PDAFA

Figure 6 : Effectifs des bénéficiaires du FAIOPA en 2016



Source : données FENABF/2013-2016 - Dispositif PDFAFA

Figure 7 : Effectifs des apprentis du dispositif PDFAFA, qualifiés et insérés au plan professionnel, par métier en 2016



Source : données FENABF/2013-2016 par métier - Dispositif PDFAFA

Ces taux d'insertion sont intéressants. Les données « Immersion professionnelle » indiquent que les jeunes qualifiés et insérés sont encore en statut d'apprenti. Ces données confirment la nécessité d'un accompagnement post formation nécessaire pour que les sortants trouvent le chemin de l'emploi.

3.3 Les principales faiblesses et insuffisances des interventions de la DDC au cours de ces dix dernières années

L'une des faiblesses récurrentes des interventions de la DDC concerne **le volet communication**, l'insuffisance de capitalisation, de visibilité des acquis et de l'impact des interventions, de mémoire qui conduisent à la répétition des erreurs, au refinancement d'approches peu efficaces et **posent un**

problème de durabilité. Indirectement, l'insuffisance de capitalisation et de valorisation des acquis, des outils et des succès ne permet pas d'améliorer la perception globalement négative de la formation professionnelle encore à ce jour auprès des familles.

Il est aussi constaté **la faible appropriation des acquis**⁴⁷ par les parties prenantes (faible durabilité des acquis, peu de normalisation des approches – le dual manque toujours de visibilité, manque de reconnaissance de la certification et de validation des expériences). Si la DDC a expérimenté de multiples approches, il est relevé certaines faiblesses des phases de diagnostic de capacité du partenaire. Ce défaut de diagnostic se retrouve également dans le financement de formation de certains métiers récurrent depuis 10 ans et certaines filières sont saturées quand de nouveaux secteurs porteurs émergent.

Il est également souligné **une prise en compte insuffisante dans l'accompagnement des bénéficiaires et des formés**, aussi bien au moment de l'orientation que sur les mécanismes pour l'acquisition de fonds de roulement à l'installation, le suivi post-formation, la mise en réseau des apprenants, les conseils, la préparation à l'insertion, la recherche d'emploi et de coaching. Ce déficit d'accompagnement est également fort au niveau des entreprises (suivi, accueil, partage d'expériences, insertion des formés, manque de mise en réseau entre besoin des entreprises et capacitation des centres sur des équipements de pointes). **La formation à elle seule, dans un contexte de public cible majoritairement pauvre et rural, ne permet pas de trouver à s'occuper décemment et gagner sa vie.**

Le manque d'approche systémique est révélé par un défaut de synergie entre les différents programmes mis en œuvre par la DDC (éducation de base/FP, développement de l'économie rurale, décentralisation), chacun se concentrant sur l'atteinte de ses propres résultats et peu contraints à mutualiser leurs ressources et énergies. A l'échelle d'un programme, le manque de vision globale se retrouve aussi sur le fait que certains projets ne sont pas allés jusqu'au bout de la démarche avec certains apprenants qui ne disposent pas de leur certification 5 années après examens (attestation périmée, non valorisation des acquis des formations). Enfin il est relevé la faible part de financement de la DDC accordée à des activités d'ingénierie de formation pour que les acteurs puissent être à la hauteur et être efficace dans les activités, la documentation et les référentiels sont insuffisants.

Sur la question du financement, **la non-harmonisation des contributions des bénéficiaires** (taux différents et variables selon les programmes) engendre des difficultés de mobilisation. La faiblesse ou la lenteur de l'Etat à honorer ses engagements engendrent des difficultés dans l'exécution des activités.

De façon plus globale, le FAFPA en tant qu'instrument principal de la mise en œuvre de l'EFTP n'a pas bénéficié des soutiens d'ampleurs qui auraient été nécessaires après sa création. Son développement organisationnel a pris du retard. Les projets bilatéraux ont connu une exécution souvent contrariée et lente. Les résultats ont été limités du fait de l'inertie du dispositif de formation trop centralisé et une gestion insuffisante des ressources humaines. La progression vers une approche sectorielle plus intégrante et cohérente du secteur reste toujours un défi. Des difficultés ont cependant été levées au fil des années et les partenaires s'engagent aujourd'hui dans une approche plus programmatique des appuis à l'EFTP, tout en souhaitant rester pragmatique et obtenir des résultats concrets en termes de formations effectivement délivrées et ciblées sur les secteurs économiques porteurs de croissance et générateurs de revenu.

Sur la faiblesse liée au financement de la FP au Burkina Faso, on note qu'il est basé sur une approche « étatique » (fonds publics Etat /PTF) éloignée du secteur privé, qui vient du modèle centralisateur et interventionniste français. Il faut tirer les leçons de pays qui réussissent dans le domaine et courageusement rompre avec ces habitudes. Prenons par exemple le cas de l'Allemagne (pour ne pas rester sur le modèle Suisse). L'Allemagne est également souvent montrée en exemple pour son système de formation initiale en alternance de type dual. En matière de formation tout au long de la vie, cela est plus nuancé. Il n'existe pas de système centralisé ni de loi globale sur la formation professionnelle. Techniquement, il y a bien un droit de la formation professionnelle, qui a fait l'objet d'une réforme en

⁴⁷ La mission a pu reconstituer une esquisse d'annuaire des référentiels et programmes de formation élaborés à partir de l'élan donné par la CAF et d'autres interventions auxquelles la Suisse a été partie prenante (voir point 5.5, annexe 5). L'ensemble de ces produits n'est capitalisé à aucun niveau (PTF, Etat, autres partenaires). Ils existent de façon dispersée à travers le pays, auprès de personnes ressources et aussi chez certains PTF les ayant financés.

2005. Mais globalement, l'Allemagne fait partie des pays qui réglementent peu la formation professionnelle.

En Allemagne, le financement de la FP repose essentiellement sur les entreprises et les ménages, même si des aides publiques et conventionnelles existent. Les entreprises n'ont pas d'obligation légale de formation, ni sous forme de contrainte réglementaire, ni sous forme de contribution financière. La formation continue est financée à 30% par les entreprises, 38% par les individus et 21% par l'Etat⁴⁸.

Mais surtout, le système allemand se caractérise par l'importance de la formation initiale en alternance, le système dit « dual » qui forme massivement les jeunes, à hauteur de la moitié de chaque classe d'âge. Relevant de la formation initiale, il n'est a priori pas comptabilisé dans les statistiques de la formation continue. Il représenterait pourtant, pour les entreprises qui l'utilisent (une sur 4 parmi les 3,5 millions d'entreprises allemandes) de 5 à 6% de la masse salariale... Au total, 1,5 millions de jeunes suivent une formation duale au même moment. Il s'agit de cursus de trois ans, pendant lesquels les stagiaires suivent une formation théorique pendant 20% du temps (un jour par semaine), et sont payés en moyenne entre 700 et 800€. Ils sont embauchés par l'entreprise dans 60% des cas à l'issue du cycle. Longtemps réservé aux métiers manuels et techniques, le système dual s'est étendu ces dernières années aux formations supérieures. En résumé, le système de formation professionnelle allemand se caractérise par quelques dominantes :

- Le rôle de la formation initiale en alternance ;
- La part importante des formations informelles ;
- La prédominance d'un financement direct par les entreprises ;
- L'importance de la participation des salariés eux-mêmes, fortement mis à contribution, y compris lorsqu'il y a des aides ;
- Des programmes d'aide orientés sur certains publics, la plupart du temps requérant leur participation financière ;
- Le rôle des accords et des financements conventionnels.

Nous sommes donc en présence d'un système décentralisé et très piloté par le secteur privé dans lequel le salarié / apprenti est acteur, au sens de contributeur financier... Et où l'offre de formation reste très connectée aux besoins de l'entreprise. Nous sommes à l'opposé d'une vision « étatique ».

Tableau 5 : Relevé des faiblesses et écueils identifiés par les programmes au cours de la phase 3 du PAFPA

Programmes	Faiblesses relevées
FRAPPE-Est	• Insuffisance de communication sur le projet • Gestion financière non conforme aux règles préétablies • Insuffisance d'équipements et d'infrastructures adaptées au niveau des CFA installés et ateliers • Insuffisance de suivi des actions des formations • Faible capacité des acteurs • Lenteur et complexité de la mise à disposition des ressources aux acteurs décentralisés, mécanisme de financement peu performant • Faiblesse et capacité organisationnelles des acteurs sur le terrain • Retard de déblocage de fonds • Faible maîtrise du processus de la formation au niveau décentralisé • Insuffisance de l'application des textes en matière de formation professionnelle
FONAENF	Absence de protocole d'accord avec le FAFPA

⁴⁸ Source : Institut Montaigne ; 07/02/2018

PDAFA	• Insuffisance de motivation des responsables des ateliers satellites • Absence d'appui aux structures privées (CFA, ateliers) • Suspension des formations due à la nature des conventions (qui ne couvrent pas le cycle d'apprentissage) • Statistiques non actualisées sur les acteurs (apprentis installés, nombre de CQP) de la formation professionnelle • Faible taux de couverture des régions par le dispositif d'apprentissage (5 régions sur 13) • Absence de mécanisme d'insertion des formés • Non opérationnalisation des contrats d'apprentissage écrit • Impossibilité du dispositif à s'autofinancer
FAIOPA	• lenteur dans le financement des PCF • l'instabilité des conseillers CADOF • faible appropriation du dispositif par les acteurs • Impossibilité du dispositif à s'autofinancer • Faible taux de couverture des régions par le dispositif d'apprentissage (8 régions sur 13)
PC-ASFP	• Insuffisance des formations initiales des formateurs et des formateurs endogènes (technique) • Non fonctionnement du cadre de concertation des acteurs opérationnels du Programme • Absence de système de statistiques intégrée, gérée par la DGESS du MJFIP
PSF	• Insuffisance de l'implication du ministère de la jeunesse, • Manque d'implication des inspecteurs. • Les 265 CQP ont nécessité la mobilisation du SP/CNC, mais ils n'ont toujours pas reçu la version définitive de leur diplôme (attestation provisoire), ce qui ne facilite pas vraiment leur insertion • Les Conseil régionaux ont refusé de prendre les dossiers pour les examens car n'avaient pas été associés aux premières étapes (le ministère n'ayant pas donné les consignes).

3.4 Appréciation des impacts et de leur durabilité

3.4.1 Les orientations décisives, les modalités qui fonctionnent, les approches probantes

En termes de durabilité et d'appropriation, les approches appuyées par la DDC jusqu'à présent non pas été mises à l'échelle et n'ont pas été appropriées par l'Etat. Un volet important de l'APOSE vise à promouvoir l'approche duale, l'occasion pour formaliser davantage les acquis dans ce type d'approche.

Des lignes directrices peuvent être retenues et poursuivies en vue des prochains appuis de la DDC :

- Les approches directes permettent de renforcer les capacités d'intervention des organisations professionnelles,
- L'approche de mise en œuvre des programmes basée sur l'accompagnement et le soutien à des dynamiques locales est pertinente au même titre que la continuité thématique et les partenariats à long terme,
- En matière d'éducation, les différentes crises sécuritaires et sanitaires ont montré l'importance des approches novatrices, flexibles et locales pour assurer la qualité et la continuité éducative pour tous. Il devient important de promouvoir la conception d'une éducation utilisant les technologies d'information et de communication (TIC), les langues nationales et le transfert des ressources et des compétences aux collectivités territoriales (décentralisation de l'éducation), de favoriser des approches de prévention de la violence et de cohésion sociale à travers l'éducation,
- Le secteur privé doit être au cœur de l'offre et de la demande de formation professionnelle à travers des partenariats entre les structures de formation et les entreprises,
- La souplesse des contributions permet l'accessibilité à beaucoup de jeunes et de femmes.

Encadré sur l'élaboration des référentiels et supports de formation.

Le tableau ci-dessous donne la répartition des supports produits, par année et sources de financement. La coopération suisse a contribué à 43 sur 135, soit 32%.

Tableau 6 : Répartition des référentiels et programmes de formation produits de 2006 à 2020, par source de financement.

Sources de financement	2006	2010	2013	2015	2016	2017	2018	2019	2020	(vide)	Total général
BIT									4		4
CAFP	1										1
CAFP/ ministère de l'Agriculture						1					1
CEFPO/PATECE			1			2					3
DGFOMR							3				3
DGFP/ CFPI-B							1				1
DGFP/ PAPS-EFTP						18					18
DGFP/Agence Expertise France								5			5
DGFP/CFPR-Z							2				2
DGFP/FAFPA PC-ASFP						1					1
DGFP/FAFPA/ PC-ASFP						2					2
DGFP/FAFPA/ PC-ASFP						1					1
DGFP/PAPS-EFTP						2					2
DGFP/Plan Burkina					1						1
Expertise France/ PAEZFP								18	15		33
FAFPA				4							4
GIZ						8					8
GIZ/EFTPA/NEPAD/PDDAA					3	8					11
Helvetas										4	4
IRSAT				5							5
PAFPA-Dual									4		4
PEJDC							10				10
PRFP		5		5							10
PRFP/ Coop autrichienne et française				1							1
Total général	1	5	1	15	4	43	16	23	23	4	135

3.4.2 Des success stories

- *La synergie des acteurs dans le cadre du programme FRAFPE* (Forum Régional des Acteurs de la Formation Professionnelle et de l'Emploi) : exemple de l'EST (acteurs venus d'horizon divers), approche territoriale, regroupement de tous les acteurs autour du Conseil régional de l'Est et du plan de développement régional, approche décentralisée) - la dimension régionale favorise le développement d'une politique de formation professionnelle adaptée aux intérêts et aux possibilités des communautés à la base.
- *Le Programme de structuration de l'offre de formation professionnelle et d'apprentissage dans le secteur agroalimentaire (PSF/PA)* visait la mise en application effective de la formation et de la procédure d'évaluation et de certification basée sur l'approche par compétence (APC). Dans ce programme, la coopération suisse et l'IRSAT ont accompagné le secteur agro-sylvo-pastoral. Cela a permis la diversification progressive des filières de formation dans les centres de formation (fermier agricole, métiers de l'agro-alimentaire, formations modulaires qualifiantes, etc.), la vulgarisation des résultats de la recherche sur les process de fabrication suivant les normes d'hygiène et de qualité de certains produits issus de la transformation des produits forestiers non ligneux (soubala, jus, semoule, etc.).

- *Partenariat tripartite* : la DDC, partenaire de mise en œuvre et CFP/Atelier – offre de la pratique et permet d’aller sur le terrain. Ce partenariat permet de clarifier le rôle de chaque partenaire, comité pluri-acteurs (apprenti, parent, centre, partenaire – bien structuré).
- *Le financement du volet alphabétisation* : formation en langue fondamentale, permet de faciliter l’accès à la formation. L’approche a été très positive, langue nationale et en français pour former les gens sur terrain.

Récit de Mademoiselle Delwindé Ouédraogo

Mlle Delwindé Ouédraogo a été formée dans le cadre du **PJEDC** (Banque mondiale) par une artisane en coiffure et esthétique, Mme Rita Florence Yaméogo. Mme Yaméogo fait partie des premiers artisans formés dans le domaine de la Coiffure par l’ONG **Swisscontact** à Koudougou. Elle a bénéficié du programme de formateurs endogènes avec des perfectionnements et des formations pédagogiques développés par la **CAFP**, **Swisscontact** et le **FAFPA**. Aujourd’hui installée à son propre compte à Koudougou, Mme Yaméogo a été sélectionnée dans le cadre de la mise en œuvre du **PDAFA** et son centre a été retenu comme **CFA** pour la formation des jeunes en coiffure. Elle est certifiée « **Formatrice endogène** » dans la ville de Koudougou. Son centre accueille et forme des apprentis de son propre chef ou sur sollicitation de projets/ programmes comme cela a été le cas de Mlle Ouédraogo, dans le cadre du **PJEDC**.

Après deux ans de formation chez Mme Yaméogo, Mlle Delwindé Ouédraogo a travaillé 6 mois avec sa patronne avant de décider de s’installer à son tour, à son propre compte, avec l’autorisation, l’accompagnement la bénédiction de sa patronne. Mlle Ouédraogo tient aujourd’hui à Koudougou un salon de coiffure et esthétique et accueille en apprentissage, 3 jeunes filles.

Cette histoire de Mlle Delwindé Ouédraogo et Mme Rita Florence Yaméogo, témoigne de la production d’une expertise de qualité disponible localement et de la structuration des OP pour être des structures d’animation *in situ* de la FP.

Récit de Monsieur Souleymane Semdé

Monsieur Semdé Souleymane, après un apprentissage en couture qu’il a terminé en 1984 en Côte d’Ivoire, est rentré au Burkina Faso où il a ouvert un atelier de couture en 1985. En tant que membre de l’Association Provinciale des Artisans du Boulkiemdé (**APAB**) appuyé par le **Projet de promotion de l’artisanat au Burkina (PAB)**, Monsieur Semdé a bénéficié de formations techniques et de formation de formateurs de la part de projet tels que la **CAFP** et de **Swisscontact**, financés par la coopération suisse. Il a aussi été appuyé dans le cadre de la mise en place des **CFA** dans le cadre du programme **PDAFA** de la **FeNABF**, avec l’appui de la coopération suisse.

A partir des acquis de ces différentes formations, il ouvre en 2009, en parallèle à son atelier de couture, un centre formation privé. Depuis cette période, Monsieur Semdé a reçu et formé près de 800 couturiers en perfectionnement et une centaine d’apprentis. Formés selon le type dual, 100% de ses apprentis ont obtenu le **CQP**. Environ 80% des jeunes formés par Monsieur Semdé sont installés à leur propre compte ou sont ouvriers à Koudougou et dans la province du Boulkiemdé. Aujourd’hui, Monsieur Semdé qui continue de conduire des formations de type dual dans son centre de formation et sans financement spécifique, fait la fierté de ce corps de métier à Koudougou. Son centre de formation est habilité par le Fond d’Appui à la Formation Professionnelle (**FAFPA**) depuis 2010.

Il a été élevé au rang de chevalier de l’ordre du mérite Burkinabè en 2009 et jouit d’une réputation qui le rend incontournable dans les activités de certification des formations en couture dans sa région. Il est actuellement le chargé de la formation professionnelle pour la fédération nationale des artisans du Burkina Faso (**FeNABF**) et élu consulaire de la chambre des Métiers de l’artisanat du Burkina Faso (**CMA-BF**).

Monsieur Semdé dans son évolution est un pur produit des appuis de la coopération suisse dans le secteur de l’artisanat et de la formation professionnelle.

5 Recommandations et perspectives innovantes à envisager pour un nouveau cycle d’appui à moyen et long terme

5.1 Description des enjeux et défis du secteur de l’EFTP au Burkina pour les parties prenantes en corrélation avec le contexte économique et sécuritaire

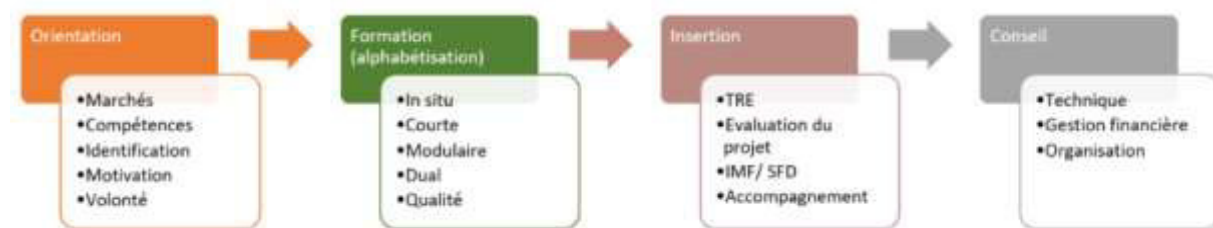
Quand on parle d’éducation et de formation professionnelle le **premier enjeu** qui vient à l’esprit est celui de gagner le pari de la maîtrise de la **croissance démographique** et donc de relever le défi de

capter le dividende démographique. Comme indiqué au premier chapitre, la population burkinabè double tous les 20 ans en moyenne. Et cela n'est pas sur la voie de s'atténuer. Les données du cinquième RGPH (2019) indiquent que les jeunes⁴⁹ de 15-34 ans représente 32,3% de la population, soit 6,625 millions de personnes. Ils constituent le public cible de la formation professionnelle, même si une faible partie peut se retrouver à l'école, tandis que d'autres y accéderont à moins de 15 ans (apprentissage). On y lit aussi deux autres caractéristiques importantes de la population burkinabè : elle est rurale (73,7%) et féminine (51,7%). La captation du dividende démographique n'est possible que si la vision de l'EFTP dans les politiques sectorielles accorde une place aux jeunes et aux femmes et à leurs futurs.

Un second enjeu lié au secteur de l'EFTP est celui de sa qualité, en lien avec les possibilités d'insertion socioprofessionnelle des formés et de son image négative. L'EFTP jouit encore d'une image trop peu valorisante⁵⁰. Tout parent souhaite à son enfant de faire de grandes études. Malgré l'exemple de personnalités qui ont bien réussi matériellement leur vie en passant par la FP, trop peu donné à voir, la FP n'est pas attractive. En plus de cela, son faible lien avec les besoins de l'économie, la pertinence contestée de certains parcours (trop longs, délocalisés, etc.), la faible qualification des acteurs font que sa qualité en souffre. S'en suit une faible employabilité des formés, qui doublée d'une absence de mesures d'accompagnement systématique à l'insertion ôte tout son sens à la FP. La vision d'ailleurs qu'en ont les acteurs est parcellaire⁵¹ selon le domaine dans lequel on se trouve. Les principaux défis à relever ici sont de cinq ordres :

- Penser le DCTP tel une chaîne de valeur, où collabore l'ensemble des acteurs concernés à chaque étape du processus, comme le schématise la figure ci-dessous :

Figure 8 : Schéma de la chaîne de valeur du DCTP pour atteindre sa finalité



- ✓ L'**orientation** tient compte aussi bien des besoins du marché économique, que des besoins de compétences des entreprises, des offres de formation disponibles, tout cela dans une perspective locale et de la motivation et des envies du demandeur.

⁴⁹ La notion de jeune est diversement évaluée. Selon l'ONU, est jeune, toute personne âgée de 15 à 24 ans mais selon l'Union Africaine, c'est 15-34 ans et pour l'ONU-Habitat c'est 15-32 ans.

⁵⁰ On n'y oriente que les jeunes qui sont les « moins bons » scolairement parlant.

⁵¹ Selon qu'on est acteur d'un département ministériel ou d'une ONG, d'un OP ou CFA, etc. la perception qu'on a de la FP est différente. Il y a un besoin de la percevoir comme devant qualifier tout personne, sans laisser personne de côté.

Encadré sur l'orientation des jeunes en formation professionnelle :

La phase de l'orientation permettant de déceler la motivation et l'engagement de l'apprenant pour réussir sa formation et ensuite son insertion professionnelle doit tenir compte des projets individuels voire projets de vie des potentiels apprenants. Les approches suivantes peuvent être utilisées individuellement ou combinées pour arriver à une bonne orientation des jeunes :

- privilégier les jeunes exerçant déjà dans les entreprises comme apprenants
- accompagner les novices à bien cerner les contours des métiers et faire des choix en fonction des secteurs porteurs au niveau régional, voire local, mais surtout en fonction de leurs projets d'avenir. L'ONG Helvetas a développé une approche de formulation de projet de vie, que le schéma ci-dessous met en exergue.

Figure 9 : Schéma de formulation de projet de vie (Helvetas) - Source : Helvetas, dépliant projet NAAFA, prendre son avenir en main



Les jeunes sont accompagnés à l'identification et la valorisation de leurs connaissances, de leurs savoir-faire et de leurs aspirations. Ils sont aussi sensibilisés à mieux comprendre les opportunités du marché. Le projet de vie est le fondement du parcours d'acquisition des compétences qui permettra aux jeunes de trouver un emploi ou de devenir entrepreneur. Cette approche met au centre, les individus mais est construite avec la participation des familles et de la communauté

afin d'assurer aux jeunes, filles et garçons, le soutien nécessaire pour accéder à une formation, mobiliser les moyens et atteindre leurs objectifs.

- Le dispositif de formation devrait aussi permettre à celui qui est en cours de formation et qui souhaiterait se réorienter de pouvoir le faire, en capitalisant ses acquis (VAE⁵²) s'il continue dans le même secteur.
- Enfin, les jeunes peuvent être sensibilisés/ informés sur les métiers à travers une diffusion de fiches métiers, expliquant quelles formations sont requises pour exercer ces métiers, des témoignages de personnalités issus des métiers ciblés, etc.

- ✓ La **formation**, si besoin doit inclure une phase d'alphabétisation, pour une meilleure sécurisation des acquis. De manière préférentielle, elle devra intervenir in situ, être courte, de type dual et modulaire, répondant aux critères de qualité édictés.
- ✓ La formation sans l'**accompagnement à l'insertion** (s'auto-employer ou trouver un emploi) est quasi inutile dans le contexte de pays en voie de développement. **Il est impératif d'accompagner les formés**, souvent pauvres et analphabètes, à trouver un emploi par des techniques de recherche d'emploi, à trouver un stage, un mentor, à monter un plan d'affaire crédible et bancable, à nouer des partenariats avec des institutions de micro finance pour le financement⁵³ de son plan d'affaire.

⁵² Valorisation des acquis de l'expérience : tenir par exemple des modules et des unités capitalisables déjà validés, en lien avec les référentiels de métier et de formation

⁵³ Une étude de l'ONEF en 2017 relevait que « dans les régions du Nord, Sahel, Boucle du Mouhoun, les principaux freins à l'employabilité des jeunes sont le manque d'opportunité d'emploi, le manque d'accès aux financements. Les principales stratégies déployées pour obtenir un emploi sont l'auto-emploi, mais seuls 2% des jeunes ont pu bénéficier d'une formation à l'entrepreneuriat et encore moins bénéficient d'appui financier (méconnaissance des dispositifs d'appui, absence d'IMF) ».

- ✓ Enfin, dans le cas de l'auto-emploi, le jeune entrepreneur a besoin d'un **accompagnement sous forme de conseil** sur des questions telles que la gestion d'entreprise (organisation) et le développement de son réseau commercial, la comptabilité simplifiée et même sur le plan technique de son domaine d'entreprise (maintenance d'équipements, etc.).

Il pourrait être intéressant pour la DDC de s'inspirer de l'approche actuellement conduite par Helvetas Swiss Intercooperation avec le projet PASSAGE-NAAFA (financement UE).

Le projet PASSAGE NAAFA conduit par Helvetas Swiss Intercooperation (financement UE et fonds propres) cible les jeunes et les femmes en milieu rural et urbain qui n'ont pas eu l'opportunité d'étudier ou n'ont pas encore d'emploi, dans l'élaboration de leur « projet de vie »⁵⁴ pour une meilleure orientation professionnelle, dans la formation technique et pratique et leur insertion dans des filières agro-sylvo-pastorales. **Le projet s'appuie sur différents outils** : le développement de système de Marché, l'approche projet de vie (formation orientée sur le besoin spécifique du jeune), un bilan évaluation des compétences, un partenariat avec les prestataires de services locaux, des formations modulaires de courte durée, une plateforme de gestion et de collecte de données digitalisée pour faciliter le suivi-évaluation et facilite le suivi comptable.

En outre, raisonner selon une telle approche, est tout à fait en cohérence avec les principales caractéristiques d'une chaîne de valeur qui sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Facteurs	Approche chaîne de Valeur
Orientation	Guidée par la demande (secteur privé)
Stratégie	Produits finis (référentiels)
Point focal	Valeur/qualité (formateurs, formateurs endogènes)
Organisation	Acteurs interdépendants
Flux d'information	Intense
Philosophie	Compétitivité de la chaîne

- Se tourner vers le secteur privé, encourager la formation de formateur-entrepreneur, inciter la naissance de partenariats entreprises écoles, faire en sorte que les CFP proposent des services aux entreprises et que les entreprises passent des commandes aux CFP, amener la culture d'entreprise dans les écoles, afin de répondre réellement aux demandes des deux parties (école et entreprise).
- Former et professionnaliser (recyclages, perfectionnements) les intervenants à tous les niveaux, afin d'assurer la qualité requise par les entreprises, en adéquation avec leurs besoins de compétences.
- Disposer d'équipements adéquats dans les structures de formation et les entreprises d'accueil des apprenants.
- Disposer des référentiels et programmes de formation homologués par l'autorité en charge, pour un contenu maîtrisé, pouvant être certifié.

Le troisième enjeu est celui du pilotage et de la gestion avisés de la FP. Cet enjeu porte les défis de vision globale et holistique de l'EFTP, comme étant un système qui doit former des compétences de base jusqu'au niveau ingénieur, même si le principal vivier pour le Burkina d'aujourd'hui concernera davantage les niveaux de base et intermédiaires⁵⁵. L'Etat, en tant que garant régalien du développement du capital humain, nécessaire à l'animation de l'économie nationale, doit faire du DCTP une réelle priorité et lui accorder les ressources nécessaires, dont le financement, en collaboration avec les PTF.

Afin de créer un dispositif cohérent et flexible, il est indispensable que l'Etat assure la coordination, voire l'arbitrage des interventions des parties prenantes et qu'ensemble avec les différentes parties prenantes, ils définissent les rôles et responsabilités de chaque acteur.

A travers le modèle allemand ci-dessus présenté, on note qu'il est important de repenser le modèle de financement de la FP pour ne pas se limiter aux ressources publiques (Etat /PTF). Ainsi, l'approche de

⁵⁴ Voir figure 9 dans l'encadré ci-dessous

⁵⁵ La théorie du capital humain enseigne que plus on s'élève dans les niveaux de compétence/ qualification et moins le marché offre des places.

formation de type dual pose au moins deux problématiques que le Burkina Faso pourrait développer avec l'appui de la DDC :

- La promotion continue des métiers manuels et techniques dans cette logique de « chaîne de valeur » du DTCP ; après le printemps Arabe, la Tunisie a fait d'important efforts de sensibilisation sur ces métiers pour proposer d'autres perspectives à sa jeunesse ; cette expérience pourrait être capitalisée ;
- L'intégration des entreprises privées dans la définition et le financement de la formation professionnelle ; ainsi que l'intégration des personnes à former dans ce processus.

Evidemment un tel défi se construit sur le long terme, et l'intervention future de la DDC est une véritable opportunité dans ce sens.

L'enjeu du pilotage et de la gestion pose également la question des passerelles entre les différents niveaux d'enseignement et de formation pour une formation tout au long de la vie. **La dynamique qui est observée à travers les possibilités de reconversion pour les jeunes** ayant terminé leurs études secondaires ou poursuivant des études universitaires dans des filières de formation professionnelle de courte ou de moyenne durée (aviculture, embouche, production agricole, maraîchage, etc.) doit être encouragé.

Enfin, dans le cadre de cet enjeu de pilotage et de gestion, il est important de s'appuyer sur la réforme des finances publiques qui a un impact positif sur la gouvernance des administrations, établissements publics et collectivités territoriales.

Le quatrième enjeu du DCTP est celui de la décentralisation. Comment réussir à toucher les demandeurs *in situ*⁵⁶, avec la pleine participation des collectivités territoriales, qui sont le meilleur levier pour se faire, quand elles-mêmes sont en perpétuelle construction et ont de très faibles capacités ? Malgré tout, elles constituent les meilleures portes d'entrée, dans un contexte économique dégradé, marqué par une double crise sécuritaire (extrémisme violent) et sanitaire (COVID-19) et d'analphabétisme prépondérant⁵⁷.

Encart urbain/rural

L'analyse bibliographique des documents disponibles indiquent une prédominance du milieu rural dans les zones d'interventions de la DDC (renforcement des filières, développement économique rural, PFNL, appui aux organisations de producteurs, appui aux CT). Concernant spécifiquement les programmes en lien avec la formation professionnelle, nous ne disposons pas de suffisamment de matière pour analyser ces aspects. Le document du PAFPA-Dual par exemple fait peu cas d'approche différenciée entre le rural et l'urbain (5 références au milieu rurale, 0 au milieu urbain), il en est de même dans l'analyse des stratégies de coopération. En vue du prochain cycle de programmation dans le secteur de la formation professionnelle, il pourrait être pertinent pour la DDC de proposer des approches différenciées pour répondre au plus près des attentes des jeunes en milieu urbain/péri urbain (incluant notamment les PDI), et des jeunes en milieu rural, aussi bien en termes de modalités de formation (durée, coût, proximité, modulable, alphabétisation/langues, etc.), de métiers (partir de la demande du marché et des contraintes locales – débouchés-insertion/ énergie/ connectivité/accès à la terre), d'accompagnement. Que ce soit en milieu urbain ou rural, l'importance est d'articuler les projets d'insertion des jeunes avec le développement d'une approche territoriale, en s'appuyant notamment sur l'approche « chaîne de valeur » de la formation professionnelle (orientation, formation professionnelle adaptée, accompagnement vers l'insertion et accès au financement). Au niveau urbain on retrouve plus des métiers des nouvelles technologies, des services, de la transformation agroalimentaire et au niveau rural des métiers plus proche de la production, sans que cela ne soit figé en soit.

⁵⁶ Comme nous l'avons vu plus haut la population est féminine, jeune et rural. L'accès à la formation de façon pertinente doit se faire in situ et en cohérence avec les caractéristiques sociales des demandeurs. Demander à une femme d'aller se former 2 semaines, hors de son lieu de résidence, constitue un obstacle parfois infranchissable pour elle.

⁵⁷ Le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue s'établit à 34,7% (28,1% pour les femmes) – Source : INSD, octobre 2019, Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), 2018.

Le cinquième enjeu porte sur le genre. Les femmes représentent 51,7% de la population burkinabè. La mise en œuvre de la formation professionnelle devra trouver les ménagements indispensables, en termes d’environnement de formation, de métiers et de techniques de formation, pour leur pleine participation.

Encart sur le genre

Les obstacles et les réticences à l’éducation des filles et à la formation professionnelle des femmes sont nombreux et connus au Burkina Faso (distance, coût financier, violence, mariage et grossesse précoces, considérations religieuses, poids de la tradition, insécurité, etc.). L’analyse de quelques données désagrégées recueillies auprès de la FeNABF dans la mise en œuvre du PDAFA, indiquent *a priori* que les femmes ont été fortement bénéficiaires des appuis de la DDC sur ce programme (voir graphiques). Le manque de données additionnelles (rapports d’activités, rapport d’évaluation, document de programme) ne nous permet pas de pousser davantage cette analyse en termes de bilan. Toutefois, au vu de l’engagement de la DDC dans les approches inclusives et la prise en compte du genre, ces aspects ont nécessairement été pris en compte, tout du moins en phase de formulation des programmes.

En vue de la future formulation, certaines stratégies pourront être incluses pour garantir une plus grande accessibilité des femmes à la formation professionnelle. Il s’agit par exemple de garantir l’égalité d’accès aux offres de formation, assouplir le temps d’enseignement/ formation, sensibiliser les femmes sur leur droit et le leadership, diversifier les offres de formation, proposer des formations orientées sur le marché du travail, cibler les organisations de femmes, prendre en compte les possibilités d’emploi formel et informel, offrir un cadre conforme en termes d’équipement (sanitaire, hébergement) ou encore proposer des services des gardes d’enfants.

Le sixième et dernier enjeu est celui d’une approche NEXUS, dans un contexte spécifique. Depuis 2016, le Burkina Faso connaît une crise sécuritaire sans précédent dans l’histoire du pays. Même si une certaine accalmie est perceptible depuis octobre 2020, ayant permis la tenue en novembre des élections couplées présidentielle et législatives, la situation reste préoccupante⁵⁸ et sous observation permanente. Et depuis 2020, la survenue de la pandémie de COVID-19 a exacerbé cette situation, en y rajoutant une crise sanitaire mondiale. Ces deux contextes sécuritaire et sanitaire sans précédents, constituent évidemment des défis redoutables à la mise en œuvre du DCTP au Burkina Faso.

La DDC s’inscrit dans une approche triple nexus. En lien avec ce contexte spécifique, le nombre de personnes déplacées internes (environ 2 millions) s’est considérablement accru ces dernières années et de nombreuses zones sont touchées de plein fouet par les violences de groupes armés. Des approches peuvent être conduites en particulier par des opérateurs humanitaires (UNHCR, BIT), dans des zones de conflits pour renforcer la cohésion sociale, renforcer le dialogue communautaire, encourager la création de petites entreprises et favoriser les interactions et échanges socio-économiques entre les différentes communautés qui vivent dans la zone. Ces approches couplées à la formation professionnelle peuvent être intéressantes à soutenir. Parce que ce contexte spécifique touche plus les femmes (54%⁵⁹), ces approches devront leur accorder une place de choix et notamment aux femmes.

Notons toutefois que ces projets et dispositifs ne doivent pas créer de nouvelles frustrations (impossibilité de débouchés et d’insertion par exemple). Ils doivent donc être mûrement réfléchis en amont et construits en partenariat avec le secteur privé et le tissu économique présents sur place pour faciliter l’emploi, l’insertion et la création d’entreprises, et sans exacerber de nouvelles tensions localement. Soulignons enfin, la nécessité de s’inscrire dans la durée et non pas seulement dans le temps de l’urgence humanitaire, pour réellement s’inscrire dans une approche nexus.

Une chose est de cerner les enjeux et défis du DCTP, une autre est de pouvoir identifier les secteurs dits porteurs et/ou émergents en termes d’emplois, pouvant offrir une activité décente aux formés, dont ils pourront vivre.

⁵⁸ A la date du 30 janvier 2020, 2.369 établissements étaient fermés affectant 325.245 élèves et 10 408 enseignants avec 623 établissements endommagés, plus d’un million de déplacés internes (9/2020). Toutes les régions sont touchées, mais c’est réellement 4 sur 13 qui sont le plus touchées (Centre-Nord, Est, Nord, Sahel)

⁵⁹ Source : <https://reports.unocha.org/en/country/burkina-faso/> Downloaded: 1 Feb 2021

5.2 Déterminer les secteurs porteurs d'emplois et d'employabilité dans le contexte Burkinabé

La question qui se pose ici est quels secteurs privilégier pour booster l'employabilité (en particulier des femmes et des jeunes) ? Au Burkina Faso, un certain nombre d'études ont été conduites sur les secteurs porteurs d'emplois. La plupart de ces études mettent surtout en avant des secteurs tels l'agro-sylvo-pastoral et halieutique (et surtout la transformation des produits bruts), les mines, le BTP, les métiers de l'artisanat⁶⁰ et des services. Ils se justifient pour un pays comme le Burkina Faso, qui est encore à la recherche de sa sécurité alimentaire, dont l'économie, faiblement industrialisée, est encore dominée par le secteur dit informel et qui subit deux crises majeures, sécuritaire et sanitaire.

La question des secteurs porteurs d'emplois doit s'analyser à la lumière de trois facteurs principaux :

- La pertinence économique. Existe-t-il un marché pour les produits de cet emploi ? Il faut bien que l'occupant de l'emploi puisse vivre de sa production⁶¹.
- La viabilité professionnelle. Les compétences sont-elles demandées par les entreprises locales ou nationales ?
- Enfin, la congruence avec le souhait, la motivation du demandeur. Le demandeur a-t-il vraiment envie, est-il motivé et souhaite-t-il vraiment suivre cette formation ?

Ces trois facteurs doivent être remplis pour qualifier un secteur de porteur ou émergent en termes d'emplois⁶².

Prenons le cas du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique. L'Agriculture⁶³ est le premier secteur d'emploi au Burkina Faso. Près de 80% de la population s'y adonne. Il représente le plus important secteur d'auto-emploi et d'emploi pour les jeunes ruraux (et jeunes urbains), sous condition que les stratégies et approches mises en œuvre recoupent leurs aspirations, motivations et ambitions. Ils sont aujourd'hui davantage scolarisés, mieux informés (télévision, smartphone, etc.) et plus aptes à diversifier leurs sources de revenus. Ils sont aussi plus mobiles (aller-retour entre la ville et la campagne) et aspirent clairement à une vie différente de leurs parents (accès à un revenu décent, aux biens de consommation, à une reconnaissance, etc.). Sans compter que les obstacles pour y parvenir sont plus nombreux et plus redoutables (la difficulté d'accès à la terre est une véritable contrainte, changement de lieu de résidence après le mariage, lourdeurs sociologiques, etc.), aussi bien pour les jeunes filles/femmes que les jeunes hommes.

De plus en plus de jeunes, leurs parents également, ont changé de perception par rapport à l'agriculture. Ils ont la conviction qu'à certaines conditions (accès aux technologies, au foncier, au conseil agricole, au financement, etc.) un avenir peut se construire en milieu rural. Cela suppose de réfléchir à un autre modèle d'agriculture familiale. L'encadré ci-dessous reflète les conditions d'attraction de l'Agriculture pour les jeunes africains.

⁶⁰ Selon la Direction générale de l'Artisanat, 960.000 personnes ont une activité artisanale comme activité principale. L'artisanat traditionnel (de production et des services) demande premièrement une formation pratique, idéalement avec des ajouts plus théoriques. L'Artisanat au Burkina-Faso est composé de 9 corporations de métiers qui regroupent environ 110 métiers. Il s'agit des corporations suivantes : Le bâtiment et la terre ; la forge et assimilés ; les services, la maintenance et la réparation ; le textile et l'habillement ; les cuirs et peaux ; l'alimentation et l'hygiène ; les métaux précieux ; le bois et la paille ; l'artisanat d'art

⁶¹ Par exemple, pendant que l'Etat encourage la production locale de riz il n'y a pas de différenciation dans la taxation à l'importation du riz. De sorte que le riz importé, souvent de moins bonne qualité, concurrence sévèrement le riz produit localement. Cela est valable pour la tomate, le sucre, le poisson, etc.

⁶² Un métier porteur se définit comme étant un métier disposant d'une forte potentialité en termes de production et/ou transformation de création de revenus et d'emplois. Les produits ou services proposés par ce métier bénéficient d'une demande (interne ou externe) et apportent de la valeur ajoutée.

⁶³ L'Agriculture avec un grand « A » regroupe tous les domaines de l'agriculture et des ressources animales, ainsi que les transformations de matières premières qui y sont possibles.

Encadré : Conditions d'attraction de l'Agriculture pour les jeunes africains (Source : revue Rural 21 du 15 janvier 2018. Les jeunes ruraux d'Afrique prennent la parole)⁶⁴.

En février 2017, dix mille jeunes âgés de 18 à 35 ans et vivant dans des régions rurales de 21 pays africains ont été interrogés sur leurs perceptions, leurs souhaits et leurs valeurs. La très forte attractivité du secteur agricole est à la fois digne d'intérêt et surprenante. C'est en effet dans ce secteur que près d'un quart de tous les jeunes (23 pour cent) aimeraient travailler. Ce fort pourcentage est en contradiction avec le sentiment répandu que la grande majorité des jeunes ne veulent plus se consacrer à l'agriculture. Travailler dans ce secteur est absolument hors de question pour seulement trois pour cent de ceux qui ont participé à l'enquête. Pour les jeunes, toutefois, l'éventualité d'un travail dans l'agriculture ou dans ses secteurs aval et amont dépend très clairement de certaines conditions. Il faut notamment qu'il paie bien (17 %) et qu'il offre la possibilité d'avoir recours à la technologie (21 %) ou d'investir (18 %). L'accès à la terre est mentionné par 14 pour cent d'entre eux alors que 16 pour cent posent comme condition l'application de programmes de formation et d'éducation professionnelle. Enfin, pour 12 pour cent, il faudrait que le secteur ait meilleure réputation

Conditions d'attraction de l'Agriculture pour les jeunes Africains



En 2010⁶⁵, une étude de l'AFD sur le secteur de l'agroalimentaire indiquait les pistes de réflexion suivantes à poursuivre : « tous les métiers de producteur, transformateur, et ceux liés à la mise en marché des filières ASP sont importants. Certains emplois ont été définis comme des « emplois clés ». Il s'agit pour la filière bétail viande et lait (trayeur, emboucheur, courtier (Téfa)), pour la filière céréale (batteur moissonneur), pour la filière oléagineuse (ramasseur, décortiqueur, concasseur, égreneur), pour la filière Fruits et Légumes (ramasseur de légume, cueilleur de mangues, sécheur (ouvrier de séchage)).

Pour les métiers d'appui aux filières, **l'étude relevait l'importance de mettre l'accent sur les métiers de l'encadrement** (conseiller en productions animales et végétales, agent de santé animale, conseiller technique en transformation, conseiller en gestion des ressources naturelles) amenés à jouer un rôle déterminant dans le développement des filières ASP.

En 2017, l'ONEF conduisait un diagnostic dans le cadre du programme d'appui à l'emploi dans les zones frontalières et périphériques du Burkina. Il ressortait de cette étude que les trois secteurs de formation attendus par les jeunes étaient l'élevage, l'entrepreneuriat, l'agro écologie. Ces données sont corroborées en partie par l'étude sur les créneaux porteurs conduite par l'OIM dans la région du Centre-Est en 2018⁶⁶ qui enquêtait auprès de 1183 jeunes de 18 à 35 ans. Les jeunes souhaitent se faire former principalement dans trois secteurs, respectivement l'élevage (38.8%), l'artisanat (27.9%) et le commerce (25.4%). Seulement 7.4% interrogés s'intéressent à l'agriculture.

Enfin, en 2020, l'OIT conduisait une analyse des métiers porteurs dans les métiers du bâtiment et travaux publics au Burkina Faso⁶⁷. Elle relevait un premier ensemble de neuf métiers du BTP jugés prioritaires pour répondre aux besoins du marché. Il s'agit essentiellement de métiers de base du gros œuvre et du second œuvre (Maçon, Coffreur métallique, Ferrailleur, Charpentier, Carreleur, Plombier, Electricien en bâtiment, Câbleur-installateur, Peintre en bâtiment). En termes de métiers émergents en lien avec des secteurs stratégiques mis en valeur dans le pays, notamment dans l'environnement et l'énergie (emplois verts), les métiers concernent les installateurs d'équipements solaires électriques, les installateurs

⁶⁴ <https://www.rural21.com/francais/resultat-de-recherche/detail/article/les-jeunes-ruraux-dafrique-prennent-la-parole.html>

⁶⁵ Pour une meilleure adéquation emploi / formation dans le secteur agroalimentaire au Burkina Faso, AFD/LuxDev, 2010

⁶⁶ Etude sur les créneaux porteurs d'emplois dans la région du centre est du Burkina / OIM/ Coopération italienne, ENABEL, 2018

⁶⁷ Etude diagnostique des dispositifs de formation professionnelle qualifiante dans les métiers du bâtiment et travaux publics au Burkina Faso, OIT, LuxDev, 2020

d'équipements solaires thermiques, les monteurs en isolation, les étanchéistes et les paysagiste-aménagiste.

Les données recueillies lors de l'atelier⁶⁸ et de nos entretiens, croisées aux analyses de ces différentes études conduites récemment au Burkina Faso, donnent des éléments concrets de réflexion quant aux orientations à prendre, aux secteurs et aux métiers à prioriser pour une prochaine intervention de la DDC. Ainsi, les secteurs émergents seraient :

- L'agro-sylvo-pastoral et halieutique (élevage/embouche/pisciculture, transformation agroalimentaire y compris métiers de la bouche et restauration ; production – maraîchage en particulier) ;
- Le bâtiment et travaux publics (gros œuvre et finitions) ;
- L'économie numérique (téléphonie mobile, applications de services en ligne, solutions de paiement électronique) ;
- L'économie verte (énergies renouvelables, gestion de déchets et assainissement) ;
- Les mines et opérations (conduite/ maintenance d'engins lourds, dynamitage, traitements des minerais) ;
- L'artisanat (restauration, textile et habillement, maintenance auto-moto-équipements agricoles/ ruraux, menuiserie bois-métallique-aluminium-vitrierie, coiffure et esthétique, décoration, froid et climatisation) ;
- Les services (événementiel, sécurité privée, aides familiaux, conseil et accompagnement).

La digitalisation est un secteur en pleine croissance qui sera fortement appuyé dans les années à venir, revêtant un caractère transversal. Elle sera notamment l'un des piliers de l'intervention de l'Union Européenne sur le continent (stimuler la transformation numérique du continent). En mars 2021, l'UNESCO⁶⁹, l'Union africaine (UA) et l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD) ont procédé au lancement de l'Initiative panafricaine pour la transformation digitale de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et des systèmes de développement des compétences en Afrique⁷⁰.

La digitalisation peut être envisagée comme une solution plus souple au développement de l'EFTP. La digitalisation s'apprécie sous deux angles, celui des besoins en formation, en curricula, en compétences dans les métiers du numérique et du digital. Cet aspect est notamment ressorti dans l'analyse des métiers porteurs d'emploi (mobile, mobile banking, etc.). La digitalisation exige de nouvelles méthodes d'apprentissage, de nouveaux profils et de nouvelles compétences des intervenants de la formation professionnelle. Il est nécessaire de former et préparer ces derniers aux nouvelles situations d'apprentissage.

La digitalisation permet aussi de diffuser, alléger, ventiler les dispositifs de formation, enseigner/ former à distance, en s'appuyant sur des plateformes d'E-learning (open source) et équiper des unités mobiles de formation, capables de se rendre dans des zones difficiles d'accès.

Au Burkina, par exemple, Terre des Hommes Lausanne a mis en œuvre une approche innovante d'enseignement professionnel et technique offrant une seconde chance à des jeunes exclus des systèmes formels de formation. Le projet Fablab⁷¹ vise la consolidation d'un espace d'innovation installé dans un centre de protection sociale à Mogtedo, situé près d'une mine d'or artisanale non officielle. L'espace

⁶⁸ Atelier organisé le 9 février 2021 – réflexion autour des métiers émergents.

⁶⁹ <https://www.agenceecofin.com/formation/0803-85945-l-unesco-et-l-ua-lancent-une-initiative-pour-digitaliser-la-formation-professionnelle-en-afrique>

⁷⁰ Le projet est mis en œuvre par le biais de l'Initiative pour les compétences en Afrique (SIFA), l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP) de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement (BAD).

Il sera mis en place grâce à 5 composantes qui incluent la création d'un programme de formation panafricain, le lancement d'un réseau national pour la transformation digitale, la mise en place dans les pays africains de la Journée des TIC et du digital dans l'EFTP, la mise en place d'un Centre d'excellence régional sur la transformation digitale dans chaque communauté économique régionale (CER) et l'institution d'un mécanisme de partage des connaissances et de suivi de la progression de la transformation digitale de l'EFTP en Afrique.

⁷¹ https://www.adeanet.org/sites/default/files/terre_des_hommes_abdoulaye_kante.pdf

propose des formations⁷² dans divers domaines (informatique, modélisation-impression 3D, couture, électronique et agriculture hors-sol). Il soutient aussi le développement d'un portail e-learning autour d'un LMS (Learning Management System) basé sur une suite d'outils open sources avec l'appui du programme Wehubit⁷³ de l'agence belge de développement Enabel. Cette approche est consolidée avec le projet RESOLAB qui a démarré en 2020.

Quel que soit le secteur porteur ou le métier émergent qui pourrait être priorisé, il ressort la nécessité d'opérer des choix en se basant sur une analyse fine des besoins du marché à l'échelon territorial. Des organisations telles que l'ONEF et/ou encore l'ANFP devraient être en mesure de produire des données et des analyses pointues et territorialisées, alimentant ainsi un système d'information performant pour le DCTP et le développement d'une offre adaptée au niveau des centres de formation et des modalités.

5.3 Recommandations innovantes pour orienter l'appui pertinent et efficace du Bureau de la coopération suisse au secteur du DCTP au Burkina Faso pour les douze prochaines années.

Les recommandations formulées sont axées sur deux pôles, pour la coopération suisse en interne et pour le DCTP en général.

Recommandations
En interne à la coopération suisse
1. Améliorer la communication sur les résultats des interventions en se dotant d'un budget suffisant pour (i) disposer d'outils de suivi et de recueil de données performants (témoignages/ success stories d'anciens formés ayant réussi, études économiques montrant la valeur ajoutée de la FP du point de vue d'une entreprise, d'un formé, d'une famille, de l'Etat et casser ainsi l'image du coût élevé de la FP et montrer sa valeur ajoutée) ; (ii) élaborer une stratégie de communication tournée vers la valorisation/capitalisation des bonnes pratiques, success stories et les impacts des interventions ; (iii) tirer là aussi, profit des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication pour produire des supports type petits films à diffuser par divers canaux y compris les réseaux sociaux (permettra aussi de valoriser l'apprentissage, montrer la valeur ajoutée pour une entreprise d'accueillir un apprenti) 2. Créer davantage de synergie et d'obligation de résultats entre les grands programmes de la DDC et entre acteurs dans la même zone d'intervention, à travers des approches de planifications conjointes ou de contrats de performance avec les opérateurs. 3. En raison du contexte de crises multiples : promouvoir un dialogue politique plus soutenu envers les partenaires sur la capitalisation des acquis, dans une approche agile, avec de la flexibilité dans les lignes budgétaires (réallocations possibles selon le besoin). 4. Améliorer le système d'archivage et de suivi des projets clôturés. Tirer profit des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication.
Concernant le DCTP au Burkina Faso
Stratégie générale d'intervention dans le DCTP
1. Penser la FP en chaîne de valeurs : orientation – formation (y compris alphabétisation, s'il y a lieu) – accompagnement à l'insertion – conseil technique, impliquant et faisant travailler ensemble les acteurs concernés à chaque étape du processus (identification des besoins du marché économique, des besoins de compétences des entreprises, des offres de formation disponibles, sensibilisation à la valorisation du produit formé). 2. Avoir la vision d'un continuum de l'éducation de base à la formation professionnelle : introduire l'initiation et l'orientation aux métiers dès les premières années de l'enseignement de base.

⁷² La phase pilote du Fablab a permis de former au total plus de 378 enfants et jeunes dans différents secteurs (Agriculture hors sol, coutures, électricité bâtiment, initiation à l'informatique, machine à spirale et programmation graphiques).

⁷³ <https://www.wehubit.be/fr/propos>

Recommandations

3. Adopter **une méthodologie claire et pragmatique** : partir d'une analyse sectorielle des besoins (branches professionnelles), d'une analyse des besoins du marché (bassin d'emplois), des besoins des entreprises (capacités d'embauche), des besoins/envies/motivations des bénéficiaires et proposer une offre en adéquation, et multipliant ainsi les chances d'insertion professionnelle.
4. Promouvoir **des offres de formation orientées sur la pratique et l'approche par les compétences de type dual - sur de nouveaux métiers** (voir liste) et promouvoir l'élaboration des supports de formation (référentiels, programmes) si non existants. Pour les métiers plus « classique », envisager uniquement des perfectionnements / approche par blocs de compétences (modularisation de la formation en fonction des besoins). Commencer systématiquement les FP par les compétences spécifiques et terminer par les compétences générales, en appui à l'approfondissement des premières.
5. **Promouvoir des formations *in situ*** : former sur place, avec des approches « légères » de formation, en particulier pour les femmes (digitalisation, kit, unité mobile de formation) - Recruter/former/renforcer/recycler les formateurs *in situ* (important pour l'apprentissage et important en contexte sécuritaire dégradé). Il faut rompre avec la centralisation excessive du système de formation.
6. **Dans les régions d'accès difficiles** : promouvoir des approches innovantes / NEXUS humanitaire, développement, paix, axées sur la promotion de formations ciblées, courtes, associées à des actions de sensibilisation à la cohésion sociale et s'appuyant si besoin sur la digitalisation. Les femmes devront y trouver une place de choix.

Structuration du secteur du DCTP

7. Appuyer la dynamisation du cadre de concertation national du secteur éducation et formation et renforcer sa dimension Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) afin de poursuivre les efforts de coordination des interventions du secteur EFTP, faciliter son suivi conjoint, harmoniser et aligner les interventions, rationaliser les structures de gestion
8. **Poursuivre les appuis budgétaires** en s'appuyant sur la réforme des finances publiques et la décentralisation⁷⁴ et des contributions à des fonds (dans une certaine mesure / encourager les fonds communs avec d'autres PTF). Donner une chance au dispositif APOSE et approfondir le dialogue politique au niveau national pour une réforme du système, incluant l'intensification du plaidoyer pour le dual et en s'appuyant notamment sur la commande publique. Cela nécessite également d'accompagner de manière plus volontariste la transition⁷⁵ du système d'apprentissage traditionnel vers la formation de type dual.
9. **Diversifier la gamme de mécanismes financiers** pouvant être mis en œuvre, qui doit permettre de différencier les appuis institutionnels aux services de l'État et aux CT, des appuis apportés au secteur privé, en respectant les principes d'alignement⁷⁶, d'efficacité, de progressivité.
10. Centraliser, relire et actualiser les référentiels et programmes de formation existants et appuyer la production de nouveaux supports en fonction des besoins sur les « nouveaux » métiers.
11. Accompagner le plaidoyer pour le renforcement des capacités des OPA au niveau organisationnel et du fonctionnement afin de leur permettre de jouer leur rôle de promoteur de la formation professionnelle de façon partagée avec l'implication de toutes les structures membres de ces organisations (valorisation continue des métiers issus de la FP)
12. **Fournir des appuis directs aux organisations** (CT, OSP, CFP, entreprises) ancrées sur le territoire, à un échelon décentralisé, dans des régions ciblées sur des approches innovantes qui vont nourrir le dialogue politique. Dimensionner ces appuis de façon réaliste et en fonction des capacités d'absorption des organisations (soutenir la pérennisation de leur fonctionnement par des approches progressives dans le temps soutenant la génération de ressources propres). Il faut

⁷⁴ Voir l'exemple d'appui budgétaire aux collectivités territoriales au Mali (appui budgétaire sectoriel décentralisé au régions/communes)

⁷⁵ Améliorer les conditions cadres, informer, organiser et soutenir les pourvoyeurs de formation professionnelle à adopter les pratiques de formation de type dual, sensibiliser/ motiver le secteur privé sur son rôle moteur dans la mise en œuvre de la formation de type dual.

⁷⁶ A noter que l'alignement pour le secteur privé est ici lié à l'alignement sur les procédures / tempo du secteur privé et non de l'Etat.

Recommandations

accroître progressivement la participation du secteur privé à tous les niveaux et recentrer celle de l'Etat, sur le contrôle du respect des droits et des normes et de leur application.

Système d'information sur le DCTP

13. **Renforcer le système d'information sur l'EFTP** : base de données des structures de formation (publiques et privées), des entreprises d'accueil, des formateurs, des référentiels, mais aussi des apprenants (potentiel futurs entrepreneurs en termes d'accueil des prochaines cohortes). Evaluer les avantages coûts / bénéfices du dispositif de suivi de la formation professionnelle à part entière par rapport au dispositif utilisé par le ministère de l'éducation nationale et approfondir la réflexion sur les synergies possibles entre les ministères concernés.

Insertion professionnelle et conseil

14. Réorienter la politique de subvention des équipements d'installation et des fonds de roulement vers une politique de financement par crédits exclusivement pour les bénéficiaires de formations (formation initiale qualifiante, apprentissage), ayant achevé leurs formations (ne pas exclure une contribution (subvention) à leur apport personnel pour mobiliser le crédit). Renforcer les capacités d'accompagnement⁷⁷ des porteurs d'affaires (PA) à l'élaboration de requête de financement plus crédibles / fiables (incluant documents comptables, plan d'affaires, etc.), appuyer les Institutions de microfinance (IMF) partenaires pour une analyse approfondie des PA, et accompagner systématiquement les bénéficiaires de crédit (conseil technique, formation en gestion d'entreprise, en éducation financière, etc.). Harmoniser les approches et privilégier les synergies d'action entre les différents projets/ programmes

Equité femmes / hommes

15. Afin de promouvoir une pleine participation des deux sexes au développement du pays, dans l'approche chaîne de valeur de la FP, les analyses métiers devront inclure la perspective genre, c'est-à-dire, dans le métier et dans la chaîne de valeur, identifier les tâches et les activités qui pour des raisons sociales, culturelles, techniques, etc. sont réservées aux femmes (ou aux jeunes), dans le but de mieux cibler les programmes de formation. La production d'indicateurs désagrégés selon le genre, au-delà des indicateurs spécifiques, permettra d'assurer le suivi et mieux apprécier l'efficacité des actions visant à réduire les inégalités femmes/ hommes.

⁷⁷ Voir la logique des intermédiaires en opération de banque (IOB) développée par la BCEAO, le Danemark, l'UE ; structures privées (Bureau, ONG, consultant, OP) rémunérées au résultat selon un % des crédits obtenus.

6 Annexes

6.1 Annexe 1 : Bibliographie

- 📖 Programme de coopération suisse au Burkina Faso, 2021-2025. DDC, 2020.
- 📖 Stratégie de coopération suisse au Burkina Faso, 2017-2020. DDC, 2017.
- 📖 Stratégie de coopération internationale 2021-2024. DDC, 2020.
- 📖 Stratégie de la DDC pour l'éducation : Education de base et développement de compétences professionnelles. DDC, 2017.
- 📖 Programme d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage : approche duale adaptée au Burkina Faso. Document principal, composante privée. Mars 2018.
- 📖 Echos du PAFFPA, newsletters n° 0,1,2 et 3
- 📖 Etude diagnostique des ressources formatives du programme d'appui à la formation professionnelle et l'apprentissage de type dual adapté au Burkina Faso. DDC, CNPB, juillet 2019
- 📖 Rapport de mission de coordination et de planification du backstopping du 23 au 26 septembre 2019 à Ouagadougou. Helvetas/ IFFP, nov. 2019
- 📖 Rapport de mission de coordination et de planification du backstopping du 28 au 29 mai 2020. Helvetas/ IFFP, Mai 2020
- 📖 Rapport de mission de coordination et de planification du backstopping du 23 au 26 septembre 2019 à Ouagadougou. Helvetas/ IFFP, nov. 2019
- 📖 Rapport semestriel d'exécution physique et financière des activités du PAFPA Dual au 30 avril 2019 – période nov 2018 – avril 2019. CNPB
- 📖 Rapport opérationnel d'exécution du PAFPA Dual – période nov 2018 – juin 2019. CNPB, juillet 2019
- 📖 Rapport opérationnel d'exécution du PAFPA Dual – période 1^{er} janvier au 30 juin 2020. CNPB, juillet 2020
- 📖 Rapport trimestriel opérationnel d'exécution du PAFPA Dual – période 1^{er} juillet au 30 septembre 2019. CNPB, octobre 2019
- 📖 Document technique et financier Appui à la politique sectorielle de l'EFTP APOSE, version finale du 5 mars 2019
- 📖 Capitalisation des appuis à la DDC suisse au secteur de la formation professionnelle au Burkina Faso sur la période 2012-2016. CIRD/ICF/M&E, septembre 2017
- 📖 Rapport de l'atelier de capitalisation du Programme Conjoint Amélioration du Système de Formation Professionnelle (PC-ASFP). FAFFPA, Décembre 2016
- 📖 Document de capitalisation du PSF/PA – domaine : formation professionnelle en agroalimentaire. IRSAT/CNRST/DDC. 2016
- 📖 Projet d'appui à la professionnalisation des formation universitaires (PAPFU). Université Norbert Zongo de Koudougou, nov. 2019
- 📖 Etude sur les activités d'enseignement et de formation professionnelle en milieu carcéral au Burkina Faso, PAPS EFTP, MJFIP, Aout 2017
- 📖 Etude diagnostic dans le cadre du Programme d'appui à l'emploi dans les zones frontalières et périphériques du Burkina Faso. FFU/Expertise France/ONEF, octobre 2017
- 📖 10 ans d'intervention en faveur de l'emploi des jeunes au Burkina Faso : quels enseignements ? OIT, 2020.
- 📖 Etude diagnostique des dispositifs de formation professionnelle qualifiante dans les métiers du bâtiment et travaux publics au Burkina Faso. OIT 2020
- 📖 Etude de la formation professionnelle duale au Burkina Faso. Ambassade d'Autriche pour la coopération pour le développement / KEK-CDC, rapport final, 2018.

- 📖 Pour une meilleure adéquation emploi/formation dans le secteur agroalimentaire au Burkina Faso – étude d’opportunité pour l’analyse des besoins en matière de qualifications, Juillet 2010.
- 📖 Etude sur les créneaux porteurs d’emplois dans la région du Centre Est du Burkina Faso. OIM/Coopération Italienne/ENABEL, 2018.
- 📖 MJFIP – Des changements pour une jeunesse citoyenne au service du développement du Burkina Faso, 2017.
- 📖 Etude de capitalisation sur les dispositifs d’insertion et d’installation agricole des jeunes en milieu rural en Afrique, FAR, mai 2018
- 📖 Qui sont les jeunes ruraux ? Quelles initiatives pour et par les jeunes ruraux ? Défis à venir et débats en cours, Jeunesses rurales africaines : contours, aspirations et perspectives, Grain de sel n°71, La revue d’Inter-réseaux développement rural, juillet-décembre 2015
- 📖 Enquête régionale intégrée sur l’emploi et le secteur informel (ERI-ESI), Burkina Faso 2018, INSD, octobre 2019
- 📖 Synthèse des résultats préliminaires, cinquième recensement général de la population et de l’habitation (5^{ème} RGPH), INSD, septembre 2020

6.2 Annexe 2 : Planning de la mission et liste de personnes rencontrées

Date	Horai re	Institution/ Organisatio n	Nom et Prénoms	Titre	Femme	Homme
18/ 1	15h- 17h	BuCo Suisse à Ouaga	Limat Jean-Michel	Chef de coopération		1
			Piras Thomas	Chef de coopération suppléant		1
			Zouré Damase	Chargé de Programme Formation Professionnelle		1
			Compaoré Panoussa	Chargé de programme Education		1
			Peyer Irina		1	
26/ 1	9h- 10h30	FAFPA	Ilboudo Blaise Oscar	Directeur de la formation professionnelle		1
	11h- 12h30	APIPAC	Traoré Jules Dékrin	PCA		1
			Nébié Bili Moussa	Chargé de programme		1
			Boly Oumar	Comptable		1
	14h30 - 16h15	FeNABF	Sawadogo Rasmané Joseph	Responsable adjoint FP		1
			Yaméogo Pierre	Président		1
			Tompoudi Jean-Marie	Vice-Président		1
			Bado Benoit	Conseiller		1
			Kuela Léonard	Secrétaire permanent		1
			Kaboré Paulin	Secrétaire général		1
27/ 1	8h45- 9h45	GIZ	Yéyé Abdoulaye	Coordonnateur national ProPEJ		1
	10h30 - 12h15	MJPEE/ ANFP	Yogo Brice	Directeur Général		1
			Ouédraogo Youssouf	Secrétaire général		1
			Bako Edwige	Département Coordination et suivi des statistiques de formations	1	
	13h- 14h30	FONAENF	Bayala B.			1
			Mano Emmanuel	Directeur des affaires financières		1
28/ 1	10h- 11h45	AO-BTP	Kanté Boubacar	Président		1
			Yélémou Omar	Coordonnateur		1
			Dipama Souleumane	Vice-Président		
			Dielo Boukary	Secrétaire général		
	13h- 14h45	SwissContact	Guïro/ Salambéré Amsatou		1	
29/ 1	10h15 - 11h45	MJPEE/ SP- CNC	Ouédraogo T. Pierre	Secrétaire permanent		1

			Ouédraogo Etienne	Département réglementation, titres de qualification et archives		1
			Bayala Raoul	Département certification, habilitation et VAE		1
			Ky/ Tapsoba Chantal	Département communication et prospective	1	
			Nikiéma Saidou	Département Contrôle des compétences professionnelles et des statistiques		1
	12h30 - 14h00	PAFPA-Dual	Bado Jean-Marie	Coordonnateur		1
			Traoré Seydou	Chargé de S&E		1
			Compaoré W. Hermann	Chargé ingénierie de formation		1
1/2	14h-15h30	ADA (Coop. Autriche)	Sougué Afoussiatou	Chargée de programme EFTP	1	
			Hauser Hannes	Chef de Bureau		1
2/2	10h30 -12h	BuCo Suisse	Zouré Damase	Chargé de programme EFTP		1
	12h30 - 13h30	FONAENF	Diabougba Yombo Paul	Directeur général		1
	15h-16h30	Expertise France	Kaidi Amel	Coordinatrice de programmes	1	
			Sawadogo Aboubacar	Chef de projet		1
3/2	9h-11h30	CFP-3A, IRSAT	Diawara Brehima	Fondateur CFP-3A, Directeur de recherche en science de l'aliment		1
	14h-15h	BuCo Suisse	Limat Jean-Michel	Chef de Coopération		1
	15h-16h30	DGFP/ MJPEE	Salouka Moumouni	Directeur général		1
	15h30 -17h	BuCo Suisse	Compaoré Panoussa	Chargé de programme Education		1
4/2	9h-10h30	CNPB	Compaoré Issa	Président Commission éducation, emploi, formation		1
	9h-10h	Plan international	Traoré Clément	Conseiller de programme éducation		1
			Ouédraogo K. Maurice	Conseiller de programme partenariat		
	11h45 - 13h30	CMABF	Sedogo Jacques	Président national		1
			Tou Seydou	Directeur général		1

	14h-15h	Helvetas	François Niada	responsable du backstopping PAFPA		1
	15-16h	BAD	Ouédraogo A. Régis	Chargé de FP		1
5/2	9h3à-11h	CMABF/ R/C-O	Konombo Brahim (Soudure) Ouédraogo Delwendé (Coiffure) Zongo Zakaria (Mécanique 2 roues) Bationo Sophie (Coupe-couture)	Formés	2	2
	11h30-12h45	CMABF/ R/C-O	Kaboré S. Pascal (Mécanique 2 roues) Zongo Sakma (Constrecution métallique) Yaméogo Jeanne (Coiffure) Yaméogo Germain S. (Menuiserie bois) Semdé Souleymane (Coupe, couture) Sam R. Francis (Menuiserie métallique)	Opérateurs de formation et responsables d'entreprises	1	5
	13h-1430	UNZ/K	Kyelem Mathias	Directeur des relations université/ entreprises		1
			Diendéré Françoise	Directrice de la formation professionnelle continue	1	
			Seydou Ouni	DAF		1
	8/2	8h-10h30	Helvetas	Ouédraogo Modibo	Chargé de programme	
Ben Blumenthal				Directeur Pays		1
11h-11h45		BIT	Ilboudo Issiaka	Coordonnateur Bureau pays		1
			Zonou Aimé	Assistant, affaires financières		1
12h-14h		BuCo Suisse	Piras Thomas	Chef adjoint de coopération		1
9/2	8h30-14h30	Atelier 1 : 11 structures	Cf. liste de présence		2	13
10/2	8h30-15h00	Atelier 2 : 9 structures	Cf. liste de présence		3	10
11/2	15h-16h30	LuxDev	Millogo Josaphat	Chargé de programme		1
12/2	11h-12h45	BuCo Suisse (Restitution à chaud)	Limat Jean-Michel			1
			Zouré Damase			1
			Piras Thomas			1
			Peyer Irina		1	
Nb. total personnes rencontrées : 96					15 (16%)	81

Liste de présence, atelier n°1 du 9 février 2021 : Bilan de 10 ans d'intervention (2010-2020)

N°	Nom et Prénoms	Structures/ Fonctions	Contact	Homme	Femme
1	GUIRAUD Idrissa	ANPF/Chef de Centre/Centre Sud	70058699	1	
2	MEDA Yanfar Pascal	AGRIFFORS/DG	77383120	1	
3	PIRAS Thomas	Coopération Suisse /Direct. Adjoint	70202809	1	
4	ILBOUDO OUEDRAOGO Bintou	IBMBB-Gosen /Commercial	76630022		1
5	SAWADOZO Zakaria	DGEOR/MJPEE/Agent	78916343	1	
6	KUELA Léonard	SP/FENABF	71939350	1	
7	TANSEMBEDO Aimé	ANPF/Chef de Centre de Saponé	70401088	1	
8	SOURA Sibiri	IRSAT/Chef de Service	71484179	1	
9	SEMDE Souleymane	FENABF	70110345	1	
10	BADO Jean-Marie	CNPB	70736052	1	
11	ZOURE Damase	Coopération Suisse	70235856	1	
12	COMPAORE Hermann	PAFPA/CPIFP	70756831	1	
13	TOMPOUDI Jean-Marie	FENABF/Vice-Président	70251037	1	
14	BASSONO S. Scholastique	FAFPA	70154201		1
15	YAMEOGO Pierre	FENABF Président	70234521	1	
Total désagré : 2/15 (13%)				13	2

Liste de présence, atelier n°2 du 10 février 2021 : Prospective pour les 12 prochaines années (2021-2032)

N°	Nom et Prénoms	Structures/ Fonctions	Contact	Homme	Femme
1	TRAORE Seydou	PAFPA/Chargé de Programme	72489006	1	
2	ZOURE Damase	Coopération Suisse/Chargé de programme	70235856	1	
3	SANKARA Tougma Téné	Enfants du Monde /Coordinateur Régional	70235558	1	
4	KUELA Léonard	SP/FENABF	71939350	1	
5	OUEDRAOGO Modibo	Helvetas/Chargé de Programme	70509920	1	
6	SOUGUE Hafoussiatou	Coopération Autrichienne/CP	70273497		1
7	MILLOGO Josaphat	Lux-Dev/Chargé de programme	65983070	1	
8	PIRAS Thomas	Coopération Suisse /Direct. Adjoint	70202809	1	
9	YOGO Brice Noël	ANPF/DG	70245642	1	
10	KAMBOULE Lamissou	FAFPA/chef de service SFMAC	-	1	
11	SALOUKA Moumouni	MJPEE/DGFP	-	1	
12	PUI YEE Chan	Ambassade des Pays-Bas	77684583		1
13	OUEDRAOGO Salamata	Ambassade des Pays-Bas	77216984		1
Total désagré : 3/13 (23%)				10	3

6.3 Annexe 3 : Programmes/ projets en cours (2017-2021) au Burkina Faso (en millions d'Euros)

Programmes et projets en cours (2017-2021) contribuant à une offre de formation professionnelle améliorée	BM, BAD, UE	Taiwan	Lux.	France	Suisse	Autriche	Etat bnf	Danemark	Secteur privé
Programme d'appui à la Politique sectorielle d'Enseignement et de Formation techniques et professionnels au Burkina Faso, PAPS EFTP, 4/2012-2016/18 (panier commun, alimente substantivement le FAFPA)		1	10	5	0,2	1,80	7		
Education et Formation pour un Développement endogène, EFORD III , 4/2013-3/2018 3.3 m € pour la phase 3 (Il est à noter que précédemment UNICEF et d'autres bailleurs ont massivement financé des CEBNF sur lesquelles EFORD s'est appuyé au début)			0,2			1,8	0,5	0,8	
Projet de formation des enseignants (es) et conseillers (ères) pédagogiques de l'enseignement et la formation techniques et professionnels, FECOP EFTP, 2017-2019			2			1	0,5		
Projet emplois des jeunes et développement des compétences, PEJDC, 2014-2018 (la composante 2, « développement des compétences » vise à une version améliorée de l'apprentissage informel répandu, offrant un mélange d'enseignement à 4 000 jeunes)	38								
Projet d'Appui au Secteur Privé pour la Formation Professionnelle Duale PASP/FPD, 2018-2021					4,2				0,04
Programme conjoint amélioration du système de formation professionnelle (PC/ASFP), notamment : Programme de Développement de l'Apprentissage et de Formation des Artisans (PDFA) avec la FENABF et Programme de structuration de l'offre de formation professionnelle et d'apprentissage dans le secteur agroalimentaire (PSF/PA) 2012-2016/18					4,5				
Programme de Renforcement de la Formation Professionnelle, PRFP, 2006-2018		60							
Projet d'appui à l'emploi des jeunes et développement des compétence en milieu rural (2019-2021)	15,2								
2018-2021 : PROFEJEC « Femmes-Jeunes Entrepreneurs et Citoyenneté » : appui des incubateurs et faire de ces jeunes et femmes des entrepreneurs ayant une fibre civique et citoyenne ; coaching, mentorat, incubateurs.			0,8						

Financement Grand-Duché du Luxembourg									
FFU/DUE : création d'emploi des femmes et des jeunes dans les zones frontalières du Mali	15,5			5		8			
2018-2021 : Programme de renforcement des capacités des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés et sortants des structures d'éducation non formelle (PRCJ)					7,9				
Projet de renforcement de l'éducation de base et de la formation professionnelle mis en œuvre par le CCEB					0,13				
Programme de renforcement de la professionnalisation à l'Université Norbert Zongo de Koudougou (PAPFU)					0,06				
Contribution Appui à la politique sectorielle d'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels (APOSE/EFTP)			13	10	2,7	2,5			
Total	68,70	61,00	26,00	20,00	19,69	15,10	8,00	0,80	0,04

Source : Etude de la formation professionnelle duale au Burkina Faso. Ambassade d'Autriche pour la coopération pour le développement / KEK-CDC + mise à jour des auteurs

6.4 Annexe 4 : Cartographie des acteurs de l'EFTP : actions passées, en cours et à venir dans le secteur

Type d'acteur	Structures concernées	Actions passées, en cours et à venir dans le domaine de l'EFTP
Les ministères clés	Ministère de la Jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle (MJPEE) ⁷⁸	Elaboration et mise en œuvre la politique nationale Formation professionnelle et apprentissage Création et gestion de centres de qualification professionnelle Gestion du système de certification
	Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA - LN) ⁷⁹	Alphabétisation et qualification professionnelle des jeunes Education non formelle et formation technique spécifique Cartographie de l'EFTP Guide de l'équipement de l'EFTP par filière Document de caractéristiques des équipements par filière de l'EFTP Référentiel des coûts des équipements de l'EFTP par filière Lancement officiel des constructions des établissements de l'EFTP Etudes architecturales pour la réalisation des établissements EFTP (CEFTP, LT, LP)
	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) ⁸⁰	Réseau de lycées professionnels et techniques, Ecole normale supérieur de Koudougou Grandes écoles et instituts d'enseignement supérieur
	Autres ministères	Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille MFSNF (centre public et privés d'éducation spécialisée et de réinsertion), Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat MICA, Ministère des infrastructures et du désenclavement MID (Ecole de formation et de perfectionnement des travaux publics), Ministère des mines et de l'énergie MME (Centre de formation professionnelle de la SONABEL), Ministère du développement de l'économie numérique et des postes MDENP (Ecole nationale des télécommunication et Ecole nationale des Postes), Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale MFPTPS (Ecole nationale d'administration et de magistrature et le centre de formation professionnelle de la caisse nationale de sécurité sociale), Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques MAAH (8 CPR + 1 CFP de Matourkou) ; le Ministère des ressources animales et halieutiques MRAH (Ecole nationale de santé animale) ; Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique MEEVCC (Ecole Nationale des Eaux et Forêts) ; Ministère de l'économie, des finances et du développement MEF (Ecole nationale des régions financières), Ministère de la santé MS (réseau d'établissement pour la formation de ses personnels contractuels et fonctionnaires)
Structures sous tutelle du MJPEE	Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) ⁸¹	Etablissement public avec autonomie de gestion Financer d'actions de formation professionnelle Subvention de l'Etat + PAPS/EFTP

⁷⁸ <http://www.jeunesse.gov.bf/>

⁷⁹ www.mena.gov.bf

⁸⁰ <http://www.mesri.gov.bf/>

⁸¹ <http://www.fafpa-bf.org/>

Type d'acteur	Structures concernées	Actions passées, en cours et à venir dans le domaine de l'EFTP
	Agence nationale pour l'emploi (ANPE) ⁸²	Volet emploi et volet formation Gestion de 13 centres régionaux de formation et 7 centres provinciaux (+5 en prévision) Réhabilitation des centres – Coopération Taiwanaise Appui du PEJDC/Banque Mondiale pour la composante « programme de formation par apprentissage »
	Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ)	Etablissement public – fonds destiné aux financements de jeunes promoteurs d'entreprise + formation entrepreneuriat (200 000 à 2 millions de FCFA)
	Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) ⁸³	Etablissement public contribuant à la promotion de l'emploi et à la lutte contre la pauvreté (création d'emploi, consolidation) – prêt de 1.5 à 10 millions de FCFA
	Fonds d'appui au secteur informel (FAFI)	Etablissement public contribuant à la promotion de l'emploi et à la lutte contre la pauvreté (micro projet) – prêt jusqu'à 1.5 millions de FCFA
	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) ⁸⁴	Analyser, suivre et orienter le dispositif EFTP
	Centre de formation professionnelle industrielle de Bobo Dioulasso (CFPIB)	Etablissement public de l'Etat sous la tutelle du MJFIP avec autonomie de gestion et conseil d'administration propre Deux grandes filières de formation identifiées : génie mécanique et le génie électricité Financement Coopération Taiwanaise (équipement) + assistance technique
	Agence nationale de formation professionnelle (ANFP)	Créée en 2020 - établissement public de l'Etat à caractère Administratif (EPA) – rôle de coordonner la mise en œuvre opérationnelle de la formation professionnelle, de contribuer au développement de l'ingénierie des dispositifs de formation, de contribuer à l'accroissement et à la diversification de l'offre de formation professionnelle Gestion de treize (13) centres régionaux de formation professionnelle, douze (12) centres provinciaux de formation professionnelle, deux (02) centres communaux de formation professionnelle rattachés au Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes Appui du PEJDC/Banque Mondiale pour la composante « programme de formation par apprentissage »
Structure d'appui au MENA	Le Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (FONAENF) ⁸⁵	Créé en 2003 – Organisation associative d'utilité publique - accompagner la stratégie du faire faire Inscription dans l'axe 2 du PNDES et PN EFTP Finance les actions des opérateurs d'alphabétisation et de l'éducation non formelle + Formation technique spécifique (FTS) – En particulier en milieu rural pour les 9-15 ans et les adultes. 2018-2021 : Programme de renforcement des capacités des jeunes de 14 à 18 ans déscolarisés et sortants des structures d'éducation non formelle (PRCJ) : accompagnement des jeunes sortants des centres de formation en ENF ou du CM1 (renforcement des acquis scolaires durant 3 mois et 15 mois de formation/apprentissage)

⁸² <http://www.anpe.gov.bf/>

⁸³ <http://www.fape.bf/>

⁸⁴ <http://www.onef.gov.bf/>

⁸⁵ <http://www.fonaenf.net/fonaenf/index.php>

Type d'acteur	Structures concernées	Actions passées, en cours et à venir dans le domaine de l'EFTP
		+ fonds d'installation) : filière agro sylvo pastoral, dans trois régions (Centre Sud, Est, Nord) – cadre de concertation MJFIP/MENA
	Projet Ecoles Satellite/ Centre d'éducation de base Non formelle (publics et privés) ES/CEBNF	Depuis 1995 99 CENBF fonctionnels en 2015 – formation aux métiers dans 7 filières Structures d'éducation (9-15 ans) : cycle d'apprentissage de base suivi d'un cycle d'apprentissage des métiers Appui financier de l'UNICEF, Coopération taiwanaise, danoise, EFORD, Plan Burkina et Helvetas Swiss Le projet ES/CEBNF vient de se terminer. Les centres existent, une réflexion est en cours quant au statut de ces centres
	Centre de promotion et d'alphabétisation fonctionnelle (CPAF)	Alphabétisation fonctionnelle + Formations techniques spécifiques
	Centre de formation professionnelle non formel (CFPNF)	2 CFPNF à Koutoura et Hoggo Sammboweel – Equipement/Financement coopération Autrichienne, Danoise et Suisse. Brevet professionnel de technicien et le Brevet professionnel de technicien spécialisé
Les collectivités territoriales et les services techniques déconcentrés	-13 Conseils Régionaux, - 45 provinces - 351 Communes (49 urbaines et 302 rurales)	2004 – texte sur la décentralisation Art. 95 et 96 + 2 décrets en 2014 de transfert des compétences jeunesse et formation professionnelle aux Régions ⁸⁶ (mars 2016 : signature des arrêtés interministériels portant adoption des protocoles d'opérations types dans les domaines à compétences transférées) Elaboration en cours des Plans régionaux de développement et Plans locaux de développement <i>Code des collectivités territoriales en cours de révision</i>
Les Partenaires techniques et financiers et organisations internationales	Banque Mondiale (BM)	Sous Coordination du MJFIP : Programme Emploi des jeunes et développement des compétences (PEJDC) ⁸⁷ 2016-2018 (en cours) – partenariat avec CCI-BF – formation professionnelle et alternance et dispositif de formation à la demande /ANPE/CMABF – programme de formation par apprentissage/MEBF – formation à l'entrepreneuriat et accompagnement des promoteurs
	Banque Africaine de développement (BAD)	La BAD a financé un appui à l'EFTP d'un montant de 2 milliards qui appuie la création d'établissements d'enseignement secondaire technique, l'élaboration du schéma directeur de l'EFTP, le renforcement des Centres de Promotion Rurale (CPR) 2019-2021 : Projet d'appui à l'emploi des jeunes et développement des compétences en milieu rural (8-10 milliards de Fcfa). Cible 4 régions max : Nord, Boucle du Mouhoun, Centre Ouest et hésitation en Centre Nord et Sahel. Cible les 15-35 ans (voir 45 ans pour les femmes) – (stade de la formulation)
	UNICEF	Appui au Programme ES/CEBNF

⁸⁶ <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/101197/121795/F1390689044/BFA-101197.pdf>

⁸⁷ <http://www.pejdc.bf/pejdc/pejdc>

Type d'acteur	Structures concernées	Actions passées, en cours et à venir dans le domaine de l'EFTP
	UNESCO	• PEFOP⁸⁸ – Plateforme d'expertise de la formation professionnelle : démarche de rénovation de leur politique de formation professionnelle (DGFP du MJFIP / point focal) : diagnostic des freins à l'opérationnalisation de la FP • PEFOP/ travail autour de la VAE
	PNUD	• 2008 – 2010 : appui à la promotion de l'emploi et la formation professionnelle pour un montant total de 750 000 USD. Des financements ont concerné l'ONEF pour la réalisation d'études sur le marché de l'emploi et la formation professionnelle ainsi que le pilotage de la politique nationale de l'emploi. • 2018-2021 : PROFEJEC⁸⁹ « Femmes-Jeunes Entrepreneurs et Citoyenneté » : appui des incubateurs et faire de ces jeunes et femmes des entrepreneurs ayant une fibre civique et citoyenne ; coaching, mentorat, incubateurs. Financement Grand-Duché du Luxembourg
	Union Européenne (UE)	Partenariat avec l'ONEA et Centre des métiers de l'Eau (4 ans, 2 millions d'€) : finance des formations (environ 4000 personnes formées) Fonds fiduciaire d'urgence/FFU⁹⁰ : trois projets gérés par 3 opérateurs ciblent les OSC/ANE+ les Autorités locales + les CT (max 250 000€/projet – min de 50 000€), Zone frontière du Mali. La priorité de ces fonds est l'Emploi. 1) Expertise France – 1er appel à proposition lancé en juillet 2017 : vise la création d'emploi des femmes et des jeunes dans les zones frontalières du Mali – 255 projets (4 millions d'€) 2) Coopération italienne : mise en œuvre dans la province du Seno. Lancement de l'appel d'offre (3 volets/ 6 associations). Cible les faitières – 200 offres (3.5 millions d'€) 3) Coopération Autrichienne – lancement de l'appel à proposition cible les collectivités locales (8 millions d'€)/ Projet Tuuma
	Lux Développement	• 2007-2013 : BKF011 Projet d'Appui à la Formation professionnelle élémentaire - 5 millions d'EUR (cible la formation professionnelle élémentaire des jeunes et l'insertion professionnelle. Il a contribué à la définition du plan d'action national) • 2008-2013 : BKF014 Autonomisation du Dispositif d'Alphabétisation dans la Région des Hauts-Bassins – 3 millions d'€ • 2009-2013 : Contribution annuelle au FONAENF – 1 million d'€ • 2012-2016 : PAPS-EFTP (BKF 018) : 10 millions d'€ • 2019-2024 : APOSE (BKF026) • 2018-2020 : Projet Appui à l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes dans la région du Sahel / BIT • 2018-2021 : appui au PROFEJEC/ PNUD

⁸⁸ <https://pefop.iiep.unesco.org/fr>

⁸⁹ profejec@sira-labs.com ; <http://profejec.sira-labs.com/?token=presentation>

⁹⁰ <https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/region/sahel-lake-chad/burkina-faso>

Type d'acteur	Structures concernées	Actions passées, en cours et à venir dans le domaine de l'EFTP
	Coopération française / Agence Française de développement (AFD)	• 2005-2008 : projet CBF 3008 FPMA de 1,8 millions d'Euros (venait en appui au FAFPA, à la CAFPA, aux centres régionaux de formation professionnelle de l'ANPE, au CEMEQ et à l'ISGE (Institut supérieur de Génie électrique). La mise en place d'un fonds d'études et de renforcement des capacités a permis à l'AFD de cofinancer récemment, avec la Coopération Luxembourgeoise, deux études d'opportunité pour l'analyse des besoins en matière de qualification des ressources humaines dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, et une étude des filières agro-sylvo-pastorales, ainsi qu'une assistance technique d'une année au MD/EFTP. • 2012-2016 : Programme d'Appui à l'Enseignement et à la Formation Professionnelle - 5 000 000€ • PAPS-EFTP : 5 millions d'€ • APOSE : 10 millions d'€ • Appui au projet d'Expertise France : 5 millions d'€
	Coopération danoise	• Appui au Programme ES/CEBNF (1995-2016) • 2006- 2008 : trois projets d'appui à l'EFTP pour un montant de 750 000 millions de FCFA. Ces projets ont appuyé la formation non-formelle et post primaire dans les langues nationales, l'élaboration de la politique et du plan d'action national de l'EFTP • 2011-2014 : EFORD/Fo. Prof en langue locale, 10 000 000 DKK
	Coopération taiwanaise	• Appui au Programme ES/CEBNF (1995-2016) • 2007-2016 : programme de renforcement de la formation professionnelle (PRFP) avec un montant total de 37,3 milliards de FCFA (48 millions d'€)⁹¹ • 2016-2018 : Programme de renforcement de la formation et de l'insertion professionnelle (PRFIP), Appui au renforcement des centres de formation existants (ANPE) et construction/équipement de nouveaux centres (CFPIB, CFPRZ) + lycées professionnels+ assistance technique • Contribution au PAPS-EFTP
	Coopération Autrichienne	• Appui au Programme ES/CEBNF (1995-2016) • 2002-2007 : Programme de Professionnalisation de l'enseignement Technique et Professionnel PP/ETP, • 2004-2009 Programme d'Appui au Centre d'évaluation et de formation professionnelle CEFPA/Bobo Dioulasso, Bourses avec le « Projet Formation de 42 Enseignants techniques,». • depuis 2006 : Education et formation pour un développement endogène (création de deux centres de formations dans les filières agro sylvo pastorales en langues nationales). • 2006-2012 : Education et Formation pour un Développement endogène (EFORD) - 3 700 000€ • 2012-2016 : « Programme d'appui à l'opérationnalisation du plan d'action de la PN/EFTP » - 1 800 000€

⁹¹ <http://www.prfp.gov.bf/spip.php?rubrique2>

Type d'acteur	Structures concernées	Actions passées, en cours et à venir dans le domaine de l'EFTP
		2013-2016 : EFORD Phase III Ecoles satellites et centres d'éducation de base non formelle (budget de 3.3 m €, financé par l'Autriche, le Danemark et la Suisse -- intervient dans la formation professionnelle agricole via la construction de deux Centres de Formation Professionnelle Non-Formelle (CFPNF)) 2015-2019 : Participation au panier commun du PAPS-EFTP : 1,8 millions d'EUR 2018 : « Projet de formation des enseignants (es) et conseillers (ères) pédagogiques de l'enseignement et la formation techniques et professionnels » avec le MENA, financé par l'ADA et LuxDev, mise en œuvre par le CCEB 2020-2023 : Participation au panier commun du APOSE : 2.5 millions d'€ 2019-2021 : Projet TUUMA 10 millions d'€ (dont 2 millions € UE/FFU) : collectivités territoriales des zones frontalières du Mali / Région Boucle du Mouhoun. Lancement de l'appel à proposition cible les collectivités locales, femmes et jeunes
	Coopération allemande /GIZ	Promotion de la Formation Professionnelle (PFP) dans l'artisanat de 1998 à 2005 - La GTZ/GIZ a cessé son engagement dans la formation professionnelle burkinabé en 2005 2010-2013 : PACAB Partenariat d'artisanat Coop. Allemagne Burkina, appui institutionnel FENABF et CMABF, p.ex.: transfert de compétences dans la FP - 900 600€ 2017-2019 : Projet PDDAA/ EFTPA⁹² (Education à la formation professionnelle agricole) – formation dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage (selon l'approche par compétences et le principe duale)
	Principauté de Monaco	PAPS-EFTP - APOSE
	Coopération canadienne	Envisage d'apporter un appui au secteur de l'EFTP à partir de 2012 d'un montant d'environ 10 millions \$ Canada (soit environ 7,7 millions EUR). Celui-ci visera en priorité les formations qualifiantes initiales et continues aux métiers de l'agro-alimentaire.
	Coopération Italienne	FFU/ mise en œuvre dans la province du Seno. 2019 : lancement de l'appel d'offre (3 volets/ 6 associations). Cible les faitières – 200 offres (3.5 millions d'€)
	OIM	Etude sur les secteurs porteurs, région du Centre Est
	Expertise France	2017-2021 : 2 phases d'appui à des projets de formation dans les régions frontalières : FFU/AFD : 5 millions d'€
Les associations	Le Conseil National du patronat burkinabé (CNPB) ⁹³	Cadre d'actions, de représentation, de coordination, de liaison et d'information en faveur du secteur privé dans son ensemble. formation pour renforcer les capacités des acteurs du secteur privé implication forte dans la création de structures telles la MEBF, l'ISGE, le FAFPA 2019-2022 : PAFPA-Dual / DDC (PPP SPONG/CNPB/ FENABF)

⁹² <https://www.giz.de/en/worldwide/15974.html>

⁹³ <https://www.patronat.bf>

Type d'acteur	Structures concernées	Actions passées, en cours et à venir dans le domaine de l'EFTP
	La Fédération nationale des artisans du Burkina Faso (FENABF)	40 organisations régionales membres 9 métiers PDAFA Programme de développement de l'apprentissage et de la Formation des Artisans (financement DDC) : convention FAFPA/DDC 2019-2022 : PAFPA-Dual / DDC (PPP SPONG/CNPB/ FENABF)
	La Maison de l'entreprise du Burkina Faso (MEBF) ⁹⁴	Agence d'exécution dans le cadre du PEJDC / sous composante 2.3 : formation en entrepreneuriat et accompagnement des porteur de projet
	Association des régions du Burkina Faso (ARBF) ⁹⁵ / Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF)	Compétence EFTP transférée au niveau des conseils régionaux et des collectivités locales mais non suivi du transfert financier ni en RH. Révision en cours du code des collectivités qui définit mieux les compétences (exclusive, partagée, consultative)
	Chambres des mines (CM) ⁹⁶	Regroupement d'une cinquantaine de sociétés locales et internationales (exploration et exploitation minière) Statistiques sur les emplois dans les sociétés minières nombreuses études sur les besoins en formation, en RH et emplois dans le secteur des mines En prévision : mise en place d'un centre de formation des métiers et des mines en collaboration avec des partenaires publics canadiens et la CCIBF. Une étude prospective a défini différentes filières liées aux mines (dynamiteurs, soudeurs etc.) qu'il serait intéressant de promouvoir
	Association nationale des centres de formation privé (ANCFP)	Depuis 2008, 40 centres membres dans les 13 régions du Burkina. Mettent l'accent sur des formations de type dual Bonne connaissance du secteur de la formation et de l'apprentissage Projet clôturé avec SwissContact (accompagnement des jeunes à l'insertion) Association en veille faute de partenariat actuellement
	Secrétariat permanent des organisations non gouvernementales (SPONG) ⁹⁷	114 organisations membres 2019-2022 : PAFPA-Dual / DDC (PPP SPONG/CNPB/ FENABF)
Les chambres consulaires	Chambre de commerce et industrie du Burkina Faso (CCI-BF) ⁹⁸	Créé en 1948 Dispose d'un volet FP et 4 centres de formation professionnel (Ecole de profession commerciale (formation en transit), Centre de formation en tourisme / hôtellerie (CFTH), Centre de formation en transport routier (CFTRA), Centre de formation en BTP (CF-BTP) et 1 centre d'étude des métiers et de qualifications (CEMEQ - étude emploi dans différentes filière, étude d'opportunité sur les besoins en qualification, étude pour la création de centre de formation)

⁹⁴ <https://www.me.bf>

⁹⁵ <http://www.regions.bf/>

⁹⁶ <http://www.chambredesmines.bf>

⁹⁷ www.spong.bf

⁹⁸ www.cci.bf

Type d'acteur	Structures concernées	Actions passées, en cours et à venir dans le domaine de l'EFTP
		Appui du PEJDC pour mettre en place un dispositif innovant de formation à la demande des entreprises (identification des besoins, engagement à recruter les jeunes formés) Partenariat avec le FONAENF pour alphabétisation des commerçants Collabore avec DGFP du MJFIP, la FENABF et la CEMABF sur des référentiels de métiers dans l'artisanat + collaboration en région avec ANPE
	Chambre nationale d'agriculture (CNA) ⁹⁹	Regroupement des 13 chambres régionales d'agriculture Subvention de l'Etat + PAPSA (BM) + Projet Neer Tamba (FIDA) Réflexion en cours pour la création d'un centre de formation pour les jeunes agriculteurs associé aux techniques innovantes (goutte à goutte/périmètres irrigués)
	Chambre des métiers de l'artisanat du Burkina Faso (CMA-BF) ¹⁰⁰	Sous tutelle du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'Artisanat Volet Formation et Apprentissage Mise en place du registre des métiers Convention maîtrise d'ouvrage délégué avec l'ANPE dans le cadre du PEJDC pour le volet apprentissage
Les centres et établissements publics et privés de formation professionnelle	262 centres de formation (212 privés, 50 publics) + 29 établissements publics et 158 privés d'EFTP (Source : Cartographie des Etablissement EFTP MENA/DGESS 2017)	
Prestataires de la formation	Les prestataires individuels de formations Bureaux d'études et consultants indépendants	
Les bénéficiaires des formations	Individuel (jeunes déscolarisés, analphabètes ou en recherche de perfectionnement de leurs capacités techniques et professionnelles) Des groupements et de coopératives (producteurs, associations de jeunes, de femmes, etc.) GPME, syndicat, associations	

⁹⁹ www.cna-burkina.org

¹⁰⁰ www.cma.bf

6.5 Annexe 5 : Liste indicative des référentiels/ programmes de formation disponibles au Burkina Faso et niveaux de certification

N°	Libellé du Référentiel	Niveau de certification	Année d'élaboration	Initiateur/ Projet
1	Gestionnaire d'agence de voyage	BPT	2018	PEJDC
2	Mécatronique/ Diagnostic Automobile	BPT	2017	DGFP/FAFPA/ PC-ASFP
3	Maintenance industrielle	BPTS	2018	DGFP/ CFPI-B
4	Maître maçon éco-constructeur	BQP	2020	BIT
5	Electricien bâtiment (+ Solaire)	BQP	2020	BIT
6	Electricité bâtiment	BQP	2017	DGFP/PAPS-EFTP
7	Electromécanique	BQP	2018	DGFP/CFPR-Z
8	Electronique Industrielle	BQP	2017	DGFP/PAPS-EFTP
9	Electrotechnicien	BQP	2017	CEFPO/PATECE
10	Froid et climatisation	BQP	2018	DGFP/CFPR-Z
11	Isolationniste/ Etanchéiste*	BQP	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
12	Mécanique Automobile	BQP	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
13	Plombier sanitaire	BQP	2017	CEFPO/PATECE
14	Réseau Informatique	BQP	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
15	Technicien d'évènementiel et de logistique culturels*	BQP	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
16	Technicien en hôtellerie option réception	BQP	2018	PEJDC
17	Aide cuisinier des mets locaux	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
18	Aide-ménagère	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
19	Aide soudeur en menuiserie métallique	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
20	Apiculteur	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
21	Assistante maternelle	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
22	Boulangier	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
23	Carreleur	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
24	Charcutier	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
25	Coiffeur	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
26	Constructeur en briques de pierres taillées	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
27	Emboucheur	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
28	Fermier agricole	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
29	Forgeron	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
30	Installateur d'électricité solaire	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
31	Maçon Voute nubienne	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
32	Mécanicien de cycles et motocycles	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
33	Mécanicien d'équipements de mécanique rural	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP

34	Ouvrier de maintenance des ouvrages hydrauliques à motricité humaine	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
35	Pâtissier	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
36	Peintre en bâtiment	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
37	Plombier	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
38	Producteur d'aliment pour bétail	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
39	Tailleur en coupe et couture	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
40	Teinturier-tisserand	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
41	Transformateur de balamites	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
42	Transformateur de céréales	CQB	2019	Expertise France/ PAEZFP
43	Transformateur-conservateur de fruits et légumes	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
44	Transformateur-conservateur de produits forestiers non ligneux	CQB	2020	Expertise France/ PAEZFP
45	Carrossier	CQP	2020	PAFPA-Dual
46	Ouvrier Maçon éco-constructeur	CQP	2020	BIT
47	Electricien Bâtiment	CQP	2020	BIT
48	Agronomie/ option : Fermier agricole*	CQP	2017	CAFP/ MAAH
49	Boucher*	CQP	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
50	Carrelage	CQP	2015	FAFPA
51	Commis d'hôtel ou Hôtellerie /option : hébergement	CQP	2015	FAFPA
52	Constructeur de charpente en bois	CQP	2018	PEJDC
53	Constructeur polyvalent (maçon)*	CQP	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
54	Cordonnerie	CQP	2017	DGFP/FAFPA/ PC-ASFP
55	Coupe coiffure	CQP	2016	DGFP/Plan Burkina
56	Coupe couture@	CQP	2015	PRFP
57	Electricité bâtiment	CQP	2010	PRFP
58	Electrification rurale	CQP	2013	CEFPO/PATECE
59	Fabricant de produits laitiers	CQP	2018	PEJDC
60	Fermier éleveur	CQP	2018	DGFOMR
61	Fonderie d'art	CQP	2017	DGFP/FAFPA/ PC-ASFP
62	Foreur*	CQP	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
63	Froid-climatisation@	CQP	2015	PRFP/ Coop autrichienne et française
64	Installateur d'électricité solaire	CQP	2018	PEJDC
65	Maintenance informatique et bureautique	CQP	2010	PRFP
66	Maintenancier de machines à coudre	CQP	2018	PEJDC
67	Maroquinerie	CQP	2015	FAFPA
68	Mécanique automobile*	CQP	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
69	Mécanique cycle et motocycle *	CQP	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
70	Menuiserie bois	CQP	2010	PRFP
71	Menuiserie métallique	CQP	2010	PRFP

72	Menuisier Aluminium Vitrier-Miroitier	CQP	2018	PEJDC
73	Ouvrier concasseur/broyeur*	CQP	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
74	Ouvrier de maintenance d'appareils électroménagers	CQP	2018	PEJDC
75	Ouvrier minier/ Opérateur d'usine*	CQP	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
76	Peintre-Bâtiment	CQP	2018	PEJDC
77	Plomberie Sanitaire	CQP	2010	PRFP
78	Restauration/ option : cuisine@	CQP	2015	PRFP
79	Staffeur/staffeuse	CQP	2018	PEJDC
80	Tailleur-modéliste	CQP	2006	CAFP
81	Tailleur et poseur pierres	CQP	2017	DGFP/FAFPA PC-ASFP
82	Teinture / tissage	CQP	2015	FAFPA
83	Transformateur (trice) de fruits et légumes	CQP	2015	IRSAT
84	Transformateur (trice) de céréales	CQP	2015	IRSAT
85	Transformateur (trice) de graines de néré en soubala	CQP	2015	IRSAT
86	Transformateur (trice) de noix de karité en beurre	CQP	2015	IRSAT
87	Transformateur (trice) de tubercules	CQP	2015	IRSAT
88	Fermier agricole	CQP	2017	GIZ/EFTPA/NEPAD/PDDAA
89	Aviculteur en élevage traditionnel amélioré	FMQ	2019	Expertise France/ PAEZFP
90	Constructeur de fours en briques	FMQ	2020	Expertise France/ PAEZFP
91	Fabricant de grillage	FMQ	2019	Expertise France/ PAEZFP
92	Fabricant de tuteurs en plastique	FMQ	2019	Expertise France/ PAEZFP
93	Producteur d'ignames Nyù	FMQ	2019	Expertise France/ PAEZFP
94	Apiculteur	FMQ		Helvetas
95	Pisciculteur	FMQ		Helvetas
96	Transformateur de Moringa	FMQ		Helvetas
97	Producteur semencier	FMQ		Helvetas
98	Pisciculture	FMQ	2020	PAFPA-Dual
99	Maraichiculture	FMQ	2020	PAFPA-Dual
100	Légumineuse	FMQ	2020	PAFPA-Dual
101	Apiculteur*	FMQ	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
102	Aviculture en élevage traditionnel amélioré	FMQ	2019	DGFP/Agence Expertise France
103	Charcutier*	FMQ	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
104	Collecteur d'anacarde*	FMQ	2017	GIZ
105	Constructeur de fours améliorés	FMQ	2019	DGFP/Agence Expertise France
106	Exportateur de sésame*	FMQ	2017	GIZ
107	Fabricant de grillage	FMQ	2019	DGFP/Agence Expertise France
108	Fabricant de savon*	FMQ	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
109	Fabricant de tuteur en plastique	FMQ	2019	DGFP/Agence Expertise France
110	Opérateur de décorticage de noix d'anacarde*	FMQ	2017	GIZ

111	Ouvrier d'entretien et de maintenance des équipements agricoles	FMQ	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
112	Producteur (trice) de manioc	FMQ	2018	DGFOMR
113	Producteur (trice) de riz*	FMQ	2017	GIZ
114	Producteur (trice) de sésame*	FMQ	2017	GIZ
115	Producteur d'aliments pour animaux*	FMQ	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
116	Producteur d'igname "nyù"	FMQ	2019	DGFP/Agence Expertise France
117	Technicien de surface*	FMQ	2017	DGFP/ PAPS-EFTP
118	Transformateur (trice) de manioc	FMQ	2018	DGFOMR
119	Transformateur (trice) d'anacarde*	FMQ	2017	GIZ
120	Transformateur (trice) de riz*	FMQ	2017	GIZ
121	Transformateur (trice) de sésame*	FMQ	2017	GIZ
122	Producteur de riz Paddy	FMQ	2016	GIZ/EFTP/NEPAD/PDDAA
123	Transformateur de riz Paddy en riz étuvé décortiqué et en riz blanc	FMQ	2017	GIZ/EFTP/NEPAD/PDDAA
124	Commerçant exportateur de sésame	FMQ	2017	GIZ/EFTP/NEPAD/PDDAA
125	Producteur de sésame conventionnel et biologique	FMQ	2016	GIZ/EFTP/NEPAD/PDDAA
126	Transformateur de sésame	FMQ	2017	GIZ/EFTP/NEPAD/PDDAA
127	Collecteur de noix d'anacarde	FMQ	2017	GIZ/EFTP/NEPAD/PDDAA
128	Opérateur de classification de noix d'anacarde	FMQ	2017	GIZ/EFTP/NEPAD/PDDAA
129	Opérateur de décorticage de noix d'anacarde	FMQ	2017	GIZ/EFTP/NEPAD/PDDAA
130	Transformateur de de noix d'anacarde en produits alimentaires et non alimentaires	FMQ	2017	GIZ/EFTP/NEPAD/PDDAA
131	Producteur de noix d'anacarde	FMQ	2016	GIZ/EFTP/NEPAD/PDDAA
132	Agriculture@	Programme de formation	2015	PRFP
133	Maçonnerie-dessin@	Programme de formation	2015	PRFP
134	Télécommunication@	Programme de formation	2015	PRFP
135	Titre de formateur endogène	Programme de formation	2017	DGFP/ PAPS-EFTP



Management response

Prise de position sur l'étude bilan et l'analyse prospective de l'appui de la Suisse à la formation professionnelle au Burkina Faso pour la période de novembre 2010 à décembre 2020

Prise de position

La prise de position (*management response*) indique la position de la DDC sur les recommandations de *l'étude bilan et l'analyse prospective de l'appui de la Suisse à la formation professionnelle au Burkina Faso pour la période de novembre 2010 à décembre 2020*. Elle constitue une base solide pour la prise de décision stratégique. Les parties prenantes concernées ont été consultées.

Analyse de l'évaluation

L'évaluation a été menée par le cabinet *ACK International* conformément aux normes internationales. Le processus d'évaluation a été géré selon les normes en vigueur. Le groupe de référence de la DDC était composé de Jean-Michel Limat, Thomas Piras, Pamoussa Compaoré, Irina Peyer et Damase Zouré qui ont été impliqués aux grandes étapes de l'évaluation (TdR, briefing, note d'orientation, ateliers avec les partenaires, ateliers de restitutions, rapport final, etc.)

Les évaluateurs ont atteint les principaux objectifs, à savoir : i) Apprécier l'impact des interventions du Bureau de la coopération suisse dans le secteur de l'EFTP au Burkina Faso entre 2010 et 2020, en préciser les acquis et les insuffisances et identifier les bonnes pratiques ; ii) Formuler des recommandations ainsi que les perspectives innovantes à envisager pour un nouveau cycle d'appui à moyen et long terme. La DDC apprécie l'exhaustivité du rapport d'évaluation et la bonne analyse des éléments clés de la performance de la DDC dans le domaine de la formation professionnelle.

L'analyse du rapport et les recommandations qui en découlent sont considérées comme utiles pour renforcer l'orientation stratégique de **Programme IWILI (Lève-toi) – Appui au développement des compétences**.

Principales constatations

Sur un nombre de 20 recommandations, 16 sont « entièrement approuvées » (vert), trois sont « partiellement approuvées » (orange) et une n'est « pas approuvée » (rouge). La DDC accepte de saisir cette opportunité pour améliorer ses résultats en engageant des mesures spécifiques conformément aux recommandations.

Recommandations générales • Penser le DCTP tel une chaîne de valeur, où collabore l'ensemble des acteurs concernés à chaque étape du processus. • L'orientation tient compte aussi bien des besoins du marché économique, que des besoins de compétences des entreprises, des offres de formation disponibles, tout cela dans une perspective locale et de la motivation et des envies du demandeur. • La formation, si besoin, doit inclure une phase d'alphabétisation, pour une meilleure sécurisation des acquis. De manière préférentielle, elle devra intervenir in situ, être courte, de type dual et modulaire, répondant aux critères de qualité édictés. • La formation sans l'accompagnement à l'insertion (s'auto-employer ou trouver un emploi) est quasi inutile dans le contexte de pays en voie de développement. Il est impératif d'accompagner les formés, souvent pauvres et analphabètes, à trouver un emploi par des techniques de recherche d'emploi, à trouver un stage, un mentor, à monter un plan d'affaire crédible et bancable, à nouer des partenariats avec des institutions de micro finance pour le financement¹ de son plan d'affaire. • Enfin, dans le cas de l'auto-emploi, le jeune entrepreneur a besoin d'un accompagnement sous forme de conseil sur des questions telles que la gestion d'entreprise (organisation) et le développement de son réseau commercial, la comptabilité simplifiée et même sur le plan technique de son domaine d'entreprise (maintenance d'équipements, etc.). • Se tourner vers le secteur privé, encourager la formation de formateur-entrepreneur, inciter la naissance de partenariats entreprises écoles, faire en sorte que les CFP proposent des services aux entreprises et que les entreprises passent des commandes aux CFP, amener la culture d'entreprise dans les écoles, afin de répondre réellement aux demandes des deux parties (école et entreprise). • Former et professionnaliser (recyclages, perfectionnements) les intervenants à tous les niveaux, afin d'assurer la qualité requise par les entreprises, en adéquation avec leurs besoins de compétences. • Disposer d'équipements adéquats dans les structures de formation et les entreprises d'accueil des apprenants.	
Recommandations spécifiques	
1. L'intégration des entreprises privées dans la définition et le financement de la formation professionnelle ; ainsi que l'intégration des personnes à former dans ce processus.	
2. Améliorer la communication sur les résultats des interventions en se dotant d'un budget suffisant pour (i) disposer d'outils de suivi et de recueil de données performants (témoignages/ success stories d'anciens formés ayant réussi, études économiques montrant la valeur ajoutée de la FP du point de vue d'une entreprise, d'un formé, d'une famille, de l'Etat et casser ainsi l'image du coût élevé de la FP et montrer sa valeur ajoutée) ; (ii) élaborer une stratégie de communication tournée vers la valorisation/capitalisation des bonnes pratiques, success stories et les impacts des interventions ; (iii) tirer là aussi, profit des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication pour produire des supports type petits films à diffuser par divers canaux y compris les réseaux sociaux (permettra aussi de valoriser l'apprentissage, montrer la valeur ajoutée pour une entreprise d'accueillir un apprenti).	

¹ Une étude de l'ONEF en 2017 relevait que « dans les régions du Nord, Sahel, Boucle du Mouhoun, les principaux freins à l'employabilité des jeunes sont le manque d'opportunité d'emploi, le manque d'accès aux financements. Les principales stratégies déployées pour obtenir un emploi sont l'auto-emploi, mais seuls 2% des jeunes ont pu bénéficier d'une formation à l'entrepreneuriat et encore moins bénéficient d'appui financier (méconnaissance des dispositifs d'appui, absence d'IMF) ».

3.	Créer davantage de synergie et d'obligation de résultats entre les grands programmes de la DDC et entre acteurs dans la même zone d'intervention, à travers des approches de planifications conjointes ou de contrats de performance avec les opérateurs.	
4.	En raison du contexte de crises multiples : promouvoir un dialogue politique plus soutenu envers les partenaires sur la capitalisation des acquis, dans une approche agile, avec de la flexibilité dans les lignes budgétaires (réallocations possibles selon le besoin).	
5.	Améliorer le système d'archivage et de suivi des projets clôturés. Tirer profit des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication.	
6.	Penser la FP en chaîne de valeurs : orientation – formation (y compris alphabétisation, s'il y a lieu) – accompagnement à l'insertion – conseil technique, impliquant et faisant travailler ensemble les acteurs concernés à chaque étape du processus (identification des besoins du marché économique, des besoins de compétences des entreprises, des offres de formation disponibles, sensibilisation à la valorisation du produit formé).	
7.	Avoir la vision d'un continuum de l'éducation de base à la formation professionnelle : introduire l'initiation et l'orientation aux métiers dès les premières années de l'enseignement de base.	
8.	Adopter une méthodologie claire et pragmatique : partir d'une analyse sectorielle des besoins (branches professionnelles), d'une analyse des besoins du marché (bassin d'emplois), des besoins des entreprises (capacités d'embauche), des besoins/envies/motivations des bénéficiaires et proposer une offre en adéquation, et multipliant ainsi les chances d'insertion professionnelle.	
9.	Promouvoir des offres de formation orientées sur la pratique et l'approche par les compétences de type dual - sur de nouveaux métiers (voir liste) et promouvoir l'élaboration des supports de formation (référentiels, programmes) si non existants. Pour les métiers plus « classique », envisager uniquement des perfectionnements / approche par blocs de compétences (modularisation de la formation en fonction des besoins). Commencer systématiquement les FP par les compétences spécifiques et terminer par les compétences générales, en appui à l'approfondissement des premières.	
10.	Promouvoir des formations <i>in situ</i> : former sur place, avec des approches « légères » de formation, en particulier pour les femmes (digitalisation, kit, unité mobile de formation) - Recruter/former/renforcer/recycler les formateurs <i>in situ</i> (important pour l'apprentissage et important en contexte sécuritaire dégradé). Il faut rompre avec la centralisation excessive du système de formation.	
11.	Dans les régions d'accès difficiles : promouvoir des approches innovantes / NEXUS humanitaire, développement, paix, axées sur la promotion de formations ciblées, courtes, associées à des actions de sensibilisation à la cohésion sociale et s'appuyant si besoin sur la digitalisation. Les femmes devront y trouver une place de choix.	

12. Appuyer la dynamisation du cadre de concertation national du secteur éducation et formation et renforcer sa dimension Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) afin de poursuivre les efforts de coordination des interventions du secteur EFTP, faciliter son suivi conjoint, harmoniser et aligner les interventions, rationaliser les structures de gestion.	
13. Poursuivre les appuis budgétaires en s'appuyant sur la réforme des finances publiques et la décentralisation ² et des contributions à des fonds (dans une certaine mesure / encourager les fonds communs avec d'autres PTF). Donner une chance au dispositif APOSE et approfondir le dialogue politique au niveau national pour une réforme du système, incluant l'intensification du plaidoyer pour le dual et en s'appuyant notamment sur la commande publique. Cela nécessite également d'accompagner de manière plus volontariste la transition ³ du système d'apprentissage traditionnel vers la formation de type dual.	
14. Diversifier la gamme de mécanismes financiers pouvant être mis en œuvre, qui doit permettre de différencier les appuis institutionnels aux services de l'État et aux CT, des appuis apportés au secteur privé, en respectant les principes d'alignement ⁴ , d'efficacité, de progressivité.	
15. Centraliser, relire et actualiser les référentiels et programmes de formation existants et appuyer la production de nouveaux supports en fonction des besoins sur les « nouveaux » métiers.	
16. Accompagner le plaidoyer pour le renforcement des capacités des OPA au niveau organisationnel et du fonctionnement afin de leur permettre de jouer leur rôle de promoteur de la formation professionnelle de façon partagée avec l'implication de toutes les structures membres de ces organisations (valorisation continue des métiers issus de la FP).	
17. Fournir des appuis directs aux organisations (CT, OSP, CFP, entreprises) ancrées sur le territoire, à un échelon décentralisé, dans des régions ciblées sur des approches innovantes qui vont nourrir le dialogue politique. Dimensionner ces appuis de façon réaliste et en fonction des capacités d'absorption des organisations (soutenir la pérennisation de leur fonctionnement par des approches progressives dans le temps soutenant la génération de ressources propres). Il faut accroître progressivement la participation du secteur privé à tous les niveaux et recentrer celle de l'Etat, sur le contrôle du respect des droits et des normes et de leur application.]	
18. Renforcer le système d'information sur l'EFTP : base de données des structures de formation (publiques et privées), des entreprises d'accueil, des formateurs, des référentiels, mais aussi des apprenants (potentiel futurs entrepreneurs en termes d'accueil des prochaines cohortes). Evaluer les avantages coûts / bénéfices du dispositif de suivi de la formation professionnelle à part entière par rapport au dispositif utilisé par le ministère de l'éducation nationale et approfondir la réflexion sur les synergies possibles entre les ministères concernés.	

² Voir l'exemple d'appui budgétaire aux collectivités territoriales au Mali (appui budgétaire sectoriel décentralisé au régions/ communes)

³ Améliorer les conditions cadres, informer, organiser et soutenir les pourvoyeurs de formation professionnelle à adopter les pratiques de formation de type dual, sensibiliser/ motiver le secteur privé sur son rôle moteur dans la mise en œuvre de la formation de type dual.

19. Réorienter la politique de subvention des équipements d'installation et des fonds de roulement vers une politique de financement par crédits exclusivement pour les bénéficiaires de formations (formation initiale qualifiante, apprentissage), ayant achevé leurs formations (ne pas exclure une contribution (subvention) à leur apport personnel pour mobiliser le crédit). Renforcer les capacités d'accompagnement ⁵ des porteurs d'affaires (PA) à l'élaboration de requête de financement plus crédibles / fiables (incluant documents comptables, plan d'affaires, etc.), appuyer les Institutions de micro-finance (IMF) partenaires pour une analyse approfondie des PA, et accompagner systématiquement les bénéficiaires de crédit (conseil technique, formation en gestion d'entreprise, en éducation financière, etc.). Harmoniser les approches et privilégier les synergies d'action entre les différents projets/ programmes.		
20. Afin de promouvoir une pleine participation des deux sexes au développement du pays, dans l'approche chaîne de valeur de la FP, les analyses métiers devront inclure la perspective genre, c'est-à-dire, dans le métier et dans la chaîne de valeur, identifier les tâches et les activités qui pour des raisons sociales, culturelles, techniques, etc. sont réservées aux femmes (ou aux jeunes), dans le but de mieux cibler les programmes de formation. La production d'indicateurs désagrégés selon le genre, au-delà des indicateurs spécifiques, permettra d'assurer le suivi et mieux apprécier l'efficacité des actions visant à réduire les inégalités femmes/ hommes.		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée

Recommandations, prise de position et mesures

Recommandations générales
• Penser le DCTP tel une chaîne de valeur, où collabore l'ensemble des acteurs concernés à chaque étape du processus • L'orientation tient compte aussi bien des besoins du marché économique, que des besoins de compétences des entreprises, des offres de formation disponibles, tout cela dans une perspective locale et de la motivation et des envies du demandeur. • La formation, si besoin, doit inclure une phase d'alphabétisation, pour une meilleure sécurisation des acquis. De manière préférentielle, elle devra intervenir in situ, être courte, de type dual et modulaire, répondant aux critères de qualité édictés. • La formation sans l'accompagnement à l'insertion (s'auto-employer ou trouver un emploi) est quasi inutile dans le contexte de pays en voie de développement. Il est impératif d'accompagner les formés, souvent pauvres et analphabètes, à trouver un emploi par des techniques de recherche d'emploi, à trouver un stage, un mentor, à monter un plan d'affaire crédible et bancable, à nouer des partenariats avec des institutions de micro finance pour le financement⁶ de son plan d'affaire. • Enfin, dans le cas de l'auto-emploi, le jeune entrepreneur a besoin d'un accompagnement sous forme de conseil sur des questions telles que la gestion d'entreprise (organisation) et le développement de son réseau commercial, la comptabilité simplifiée et même sur le plan technique de son domaine d'entreprise (maintenance d'équipements, etc.). • Se tourner vers le secteur privé, encourager la formation de formateur-entrepreneur, inciter la naissance de partenariats entreprises écoles, faire en sorte que les CFP proposent des services aux entreprises et que les entreprises passent des commandes aux CFP, amener la

⁶ Une étude de l'ONEF en 2017 relevait que « dans les régions du Nord, Sahel, Boucle du Mouhoun, les principaux freins à l'employabilité des jeunes sont le manque d'opportunité d'emploi, le manque d'accès aux financements. Les principales stratégies déployées pour obtenir un emploi sont l'auto-emploi, mais seuls 2% des jeunes ont pu bénéficier d'une formation à l'entrepreneuriat et encore moins bénéficient d'appui financier (méconnaissance des dispositifs d'appui, absence d'IMF) ».

culture d'entreprise dans les écoles, afin de répondre réellement aux demandes des deux parties (école et entreprise). • Former et professionnaliser (recyclages, perfectionnements) les intervenants à tous les niveaux, afin d'assurer la qualité requise par les entreprises, en adéquation avec leurs besoins de compétences. • Disposer d'équipements adéquats dans les structures de formation et les entreprises d'accueil des apprenants. • Disposer des référentiels et programmes de formation homologués par l'autorité en charge, pour un contenu maîtrisé, pouvant être certifié.		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
Les recommandations sont en corrélation avec les défis de l'EFTP au Burkina Faso. Elles ont également en phase avec le contexte économique, social, éducatif et sécuritaire.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Prise en compte dans la nouvelle entrée en matière. Un programme spécifique couvrira l'ensemble de la chaîne de valeur de la formation professionnelle. La mise en œuvre de la chaîne de valeur requiert une parfaite connaissance de l'écosystème de la formation professionnelle au niveau local. Une étude sera conduite avant l'élaboration du document de projet et de la proposition de crédit. Un mandataire sera recruté par appel d'offres pour apporter un appui à la montée en puissance du secteur privé afin qu'il contribue pleinement au pilotage et à la gouvernance de la formation professionnelle.	BUCO / ZOM	09-2021

Recommandation 1		
L'intégration des entreprises privées dans la définition et le financement de la formation professionnelle ; ainsi que l'intégration des personnes à former dans ce processus.		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
Le secteur privé pourvoit au quotidien des emplois aux jeunes. C'est pourquoi la Suisse misera sur le secteur privé pour toutes les étapes importantes du système de formation, incluant la mobilisation des jeunes (à travers les corps de métier), la définition des objectifs de formation, l'implication dans l'élaboration des programmes, formation et évaluation des jeunes, etc.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Financement via le nouveau programme Mettre l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs du secteur privé Développer un appui backstopping si nécessaire.	Buco / ZOM	12-2022

Recommandation 2		
Améliorer la communication sur les résultats des interventions en se dotant d'un budget suffisant pour (i) disposer d'outils de suivi et de recueil de données performants (témoignages/ <i>success stories</i> d'anciens formés ayant réussi, études économiques montrant la valeur ajoutée de la FP du point de vue d'une entreprise, d'un formé, d'une famille, de l'Etat et casser ainsi l'image du coût élevé de la FP et montrer sa valeur ajoutée) ; (ii) élaborer une stratégie de communication tournée vers la valorisation/capitalisation des bonnes pratiques, <i>success stories</i> et les impacts des interventions ; (iii) tirer là aussi, profit des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication pour produire des supports type petits films à diffuser par divers canaux y compris les réseaux sociaux (permettra aussi de valoriser l'apprentissage, montrer la valeur ajoutée pour une entreprise d'accueillir un apprenti)]		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
L'expertise suisse n'est pas suffisamment valorisée et connue alors que sa contribution est importante en matière d'EFTP		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Veiller à la visibilité de la Suisse dans les nouveaux programmes.]	Buco / ZOM	12-2022

Recommandation 3		
Créer davantage de synergie et d'obligation de résultats entre les grands programmes de la DDC et entre acteurs dans la même zone d'intervention, à travers des approches de planifications conjointes ou de contrats de performance avec les opérateurs		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
Un engagement cohérent des zones d'intervention renforcerait davantage cette synergie.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Poursuivre les échanges avec DEL et GD pour un renforcement des échanges entre les opérateurs Synergie d'action entre le futur programme VALPAPE, RESILIA et la formation professionnelle dans la région du Centre Est]	Buco / ZOM	12-2023

Recommandation 4		
En raison du contexte de crises multiples : promouvoir un dialogue politique plus soutenu envers les partenaires sur la capitalisation des acquis, dans une approche agile, avec de la flexibilité dans les lignes budgétaires (réallocations possibles selon le besoin)		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
La flexibilité de l'appui suisse est reconnue par plusieurs partenaires.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Poursuivre et renforcer les appuis aux opérateurs Veiller à une budgétisation flexible dans les nouveaux programmes.	Buco / ZOM	[12-2022]

Recommandation 5		
Améliorer le système d'archivage et de suivi des projets clôturés. Tirer profit des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication.		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
Un système d'archivage global est en cours de réflexion avant déploiement		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Sauvegarder les données des phases précédentes de mise en œuvre des programmes du domaine en lien avec la responsable des archives.	Buco / ZOM	06-2022

Recommandation 6		
Penser la FP en chaîne de valeurs : orientation – formation (y compris alphabétisation, s'il y a lieu) – accompagnement à l'insertion – conseil technique, impliquant et faisant travailler ensemble les acteurs concernés à chaque étape du processus (identification des besoins du marché économique, des besoins de compétences des entreprises, des offres de formation disponibles, sensibilisation à la valorisation du produit formé)		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
La Suisse est tout à fait favorable à la prise en compte de tous les maillons de la chaîne de valeur		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Elaborer un document de projet prenant en compte la chaîne de valeur	Buco / ZOM	[12-2022]

Recommandation 7		
Avoir la vision d'un continuum de l'éducation de base à la formation professionnelle : introduire l'initiation et l'orientation aux métiers dès les premières années de l'enseignement de base.		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
Les ministères gardent jalousement leurs prérogatives alors que le plan sectoriel prône les passerelles et l'orientation des jeunes vers des formations professionnelles		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Soutenir le dialogue politique pour la prise de mesures pour inverser l'orientation des jeunes	Buco / ZOM	12-2023

Recommandation 8		
Adopter une méthodologie claire et pragmatique : partir d'une analyse sectorielle des besoins (branches professionnelles), d'une analyse des besoins du marché (bassin d'emplois), des besoins des entreprises (capacités d'embauche), des besoins/envies/motivations des bénéficiaires et proposer une offre en adéquation, et multipliant ainsi les chances d'insertion professionnelle]		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée

Cette suggestion est tout à fait pertinente et correspond à une bonne articulation de la formation professionnelle avec les besoins des entreprises]		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Exploiter les conclusions des études disponibles Exploiter les résultats de l'étude sur l'écosystème de la formation professionnelle Oser investir des nouveaux champs de métiers]	Buco / ZOM	12-2022

Recommandation 9		
Promouvoir des offres de formation orientées sur la pratique et l'approche par les compétences de type dual - sur de nouveaux métiers (voir liste) et promouvoir l'élaboration des supports de formation (référentiels, programmes) si non existants. Pour les métiers plus « classique », envisager uniquement des perfectionnements / approche par blocs de compétences (modularisation de la formation en fonction des besoins). Commencer systématiquement les FP par les compétences spécifiques et terminer par les compétences générales, en appui à l'approfondissement des premières.		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
Au regard de l'importance du secteur agricole au BF, il est difficile de privilégier le type dual dans la formation agricole. Par contre, la formation de type dual sera privilégiée dans le secteur artisanal et à chaque fois que cela sera possible.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Adapter les types de formation en fonction des dispositifs de formation et du contexte dans les nouvelles programmations.	Buco / ZOM	12-2022

Recommandation 10		
Promouvoir des formations <i>in situ</i> : former sur place, avec des approches « légères » de formation, en particulier pour les femmes (digitalisation, kit, unité mobile de formation) - Recruter/former/renforcer/recycler les formateurs <i>in situ</i> (important pour l'apprentissage et important en contexte sécuritaire dégradé). Il faut rompre avec la centralisation excessive du système de formation.		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
Les formations <i>in situ</i> seraient l'idéal dans un contexte de disponibilité des ressources humaines et matérielles afin d'éviter de déplacer les apprenants et faire baisser les charges d'apprentissage. Le contexte sécuritaire limite pour le moment cette approche mais restera une option à privilégier à chaque fois que cela sera possible.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Identifier des besoins en formation <i>in situ</i> dans le cadre du nouveau programme en fonction du contexte.	Buco / ZOM	[12-2022]

Recommandation 11		
Dans les régions d'accès difficiles : promouvoir des approches innovantes / NEXUS humanitaire, développement, paix, axées sur la promotion de formations ciblées, courtes, associées à des actions de sensibilisation à la cohésion sociale et s'appuyant si besoin sur la digitalisation. Les femmes devront y trouver une place de choix.]		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
D'accord avec la proposition mais le Bucu devrait travailler à tous les niveaux (par son programme d'éducation et de gouvernance) pour que le système éducatif devienne plus résilient aux crises. Dans certaines zones il faut être réaliste. Le système éducatif formel ne fonctionne plus, il y aura un certain système parallèle par une réponse d'urgence.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Prévoir la prise en compte du Nexus dans le nouveau programme	Bucu / ZOM	12-2022

Recommandation 12		
Appuyer la dynamisation du cadre de concertation national du secteur éducation et formation et renforcer sa dimension Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) afin de poursuivre les efforts de coordination des interventions du secteur EFTP, faciliter son suivi conjoint, harmoniser et aligner les interventions, rationaliser les structures de gestion]		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
Cette mesure est du ressort du MENAPLN qui pilote le cadre sectoriel de dialogue éducation et formation professionnelle. Le Bucu insistera au cours du dialogue politique pour la dynamisation des cadres de concertation.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Poursuivre le dialogue politique	Bucu / ZOM	12-2023

Recommandation 13		
Poursuivre les appuis budgétaires en s'appuyant sur la réforme des finances publiques et la décentralisation ⁷ et des contributions à des fonds (dans une certaine mesure / encourager les fonds communs avec d'autres PTF). Donner une chance au dispositif APOSE et approfondir le dialogue politique au niveau national pour une réforme du système, incluant l'intensification du plaidoyer pour le dual et en s'appuyant notamment sur la commande publique. Cela nécessite également d'accompagner de manière plus volontariste la transition ⁸ du système d'apprentissage traditionnel vers la formation de type dual.		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
La formation professionnelle demeure un secteur fragile dans la sphère de l'éducation au Burkina Faso. Un appui structurel s'avère nécessaire.		

⁷ Voir l'exemple d'appui budgétaire aux collectivités territoriales au Mali (appui budgétaire sectoriel décentralisé au régions/ communes)

⁸ Améliorer les conditions cadres, informer, organiser et soutenir les pourvoyeurs de formation professionnelle à adopter les pratiques de formation de type dual, sensibiliser/ motiver le secteur privé sur son rôle moteur dans la mise en œuvre de la formation de type dual.

Mesures	Responsabilité	Calendrier
La DDC a déjà cofinancé avec d'autres partenaires l'APOSE/EFTP ; poursuivre cet appui budgétaire sectoriel	Buco / ZOM	12-2022

Recommandation 14		
Diversifier la gamme de mécanismes financiers pouvant être mis en œuvre, qui doit permettre de différencier les appuis institutionnels aux services de l'État et aux CT, des appuis apportés au secteur privé, en respectant les principes d'alignement ⁹ , d'efficacité, de progressivité.		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
Les compétences en matière de formation professionnelle sont transférées aux collectivités territoriales mais elles disposent de peu de capacités. Le secteur privé s'inscrit de plus en plus comme un acteur contribuant à la création d'emplois mais également à la qualification des apprentis.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Prendre en compte ces acteurs dans la nouvelle proposition de programme	Buco / ZOM	12-2022

Recommandation 15		
Centraliser, relire et actualiser les référentiels et programmes de formation existants et appuyer la production de nouveaux supports en fonction des besoins sur les « nouveaux » métiers.		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
La suisse a contribué à élaborer 2/3 des référentiels au Burkina Faso. Une banque de données de ces référentiels est utile pour ne pas recommencer leur élaboration.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Centraliser l'ensemble des référentiels produits par la DDC Prendre en charge l'actualisation et l'élaboration de nouveaux référentiels.	Buco / ZOM	[12-2022]

Recommandation 16		
Accompagner le plaidoyer pour le renforcement des capacités des OPA au niveau organisationnel et du fonctionnement afin de leur permettre de jouer leur rôle de promoteur de la formation professionnelle de façon partagée avec l'implication de toutes les structures membres de ces organisations (valorisation continue des métiers issus de la FP)		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
Plusieurs OPA ont bénéficié de soutien en vue de leur structuration mais le bilan demeure assez mitigé.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Poursuivre les appuis aux OPA prometteuses.	Buco / ZOM	12-2022

Recommandation 17		
Fournir des appuis directs aux organisations (CT, OSP, CFP, entreprises) ancrées sur le territoire, à un échelon décentralisé, dans des régions ciblées sur des approches innovantes qui vont nourrir le dialogue politique. Dimensionner ces appuis de façon réaliste et en fonction des capacités d'absorption des organisations (soutenir la pérennisation de leur fonctionnement par des approches progressives dans le temps soutenant la génération de ressources propres). Il faut accroître progressivement la participation du secteur privé à tous les niveaux et recentrer celle de l'Etat, sur le contrôle du respect des droits et des normes et de leur application.]		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
Plusieurs organisations souhaitent avoir un contrat direct avec la DDC. Ce mode d'intervention n'est plus d'actualité.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Orienter les partenaires vers les mandataires.	Buco / ZOM	En continu

Recommandation 18		
Renforcer le système d'information sur l'EFTP : base de données des structures de formation (publiques et privées), des entreprises d'accueil, des formateurs, des référentiels, mais aussi des apprenants (potentiel futurs entrepreneurs en termes d'accueil des prochaines cohortes). Evaluer les avantages coûts / bénéfices du dispositif de suivi de la formation professionnelle à part entière par rapport au dispositif utilisé par le ministère de l'éducation nationale et approfondir la réflexion sur les synergies possibles entre les ministères concernés]		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
La Suisse est engagée dans l'évaluation des coûts/bénéfices des différents programmes. L'EFTP au Burkina Faso produit peu de données pour appréhender les évolutions du secteur.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Prendre en compte le renforcement de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) dans le cadre de l'APOSE Poursuivre la collaboration avec l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle (ANFP).]	Buco / ZOM	12-2022

Recommandation 19		
Réorienter la politique de subvention des équipements d'installation et des fonds de roulement vers une politique de financement par crédits exclusivement pour les bénéficiaires de formations (formation initiale qualifiante, apprentissage), ayant achevé leurs formations (ne pas exclure une contribution (subvention) à leur apport personnel pour mobiliser le crédit). Renforcer les capacités d'accompagnement ¹⁰ des porteurs d'affaires (PA) à l'élaboration de requête de financement plus crédibles / fiables (incluant documents comptables, plan d'affaires, etc.), appuyer les Institutions de microfinance (IMF) partenaires pour une analyse approfondie des PA, et accompagner systématiquement les bénéficiaires de crédit (conseil technique, formation en gestion d'entreprise, en éducation financière, etc.). Harmoniser les approches et privilégier les synergies d'action entre les différents projets/ programmes.		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée

Il ressort de plusieurs analyses qu'il n'existe pas de stratégie pérenne d'insertion des jeunes. La chaîne valeur de la formation professionnelle prévoit un appui à l'insertion des jeunes formés.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Maintenir la question de l'insertion dans la chaîne de valeur de la formation professionnelle pour une meilleure insertion des jeunes et une attractivité de la formation professionnelle	Buco / ZOM	12-2022

Recommandation 20		
Afin de promouvoir une pleine participation des deux sexes au développement du pays, dans l'approche chaîne de valeur de la FP, les analyses métiers devront inclure la perspective genre, c'est-à-dire, dans le métier et dans la chaîne de valeur, identifier les tâches et les activités qui pour des raisons sociales, culturelles, techniques, etc. sont réservées aux femmes (ou aux jeunes), dans le but de mieux cibler les programmes de formation. La production d'indicateurs désagrégés selon le genre, au-delà des indicateurs spécifiques, permettra d'assurer le suivi et mieux apprécier l'efficacité des actions visant à réduire les inégalités femmes/ hommes.		
Prise de position		
Entièrement approuvée	Partiellement approuvée	Pas approuvée
Plusieurs métiers restent encore fortement masculins.		
Mesures	Responsabilité	Calendrier
Améliorer le suivi des résultats genre sensible intégrés dans les programmes du domaine éducation et formation ; Budgétiser le nouveau programme avec une sensibilité genre pour réduire les inégalités Favoriser le genre/égalité des chances dans les interventions et les cibles du programme.	Buco / ZOM	12-2022